

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

COMMISSION: Mme LOUISE ROY, présidente
M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire
M. BRUNO BERGERON, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE PROTECTION
ET DE MISE EN VALEUR DU VIEUX-MONTRÉAL**

PARTIE 2

VOLUME 2

Séance tenue le 19 février 2013, 13 h
Au 1550, rue Metcalfe
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 19 FÉVRIER 2013

MOT DE LA PRÉSIDENTE

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

M. Camil Gaston Breton.....	2
M. Vincent Di Candido - Échos Montréal	4
Mme Coralie Deny - Conseil régional de l'environnement de Montréal	25
M. Richard Bergeron - Projet Montréal	34
M. Lucien Gobeil	56
M. Ottavio Galella.....	65
M. Mario Lafrance - Société de développement commercial du Vieux-Montréal.....	73
M. André Delisle - Château Ramezay.....	87
Mme Phyllis Lambert.....	98

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE:

5 Bonjour, bon après-midi. Bienvenue à cette séance de la deuxième partie de la consultation publique sur le *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal*. Je m'appelle Louise Roy, je suis présidente de l'Office de consultation publique et je préside aussi cette commission sur le *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal*.

10 Permettez-moi de vous présenter mes collègues. À ma gauche, Bruno Bergeron, qui est un urbaniste spécialisé dans les interventions en milieu municipal. C'est aussi un ex-président de l'Ordre des urbanistes du Québec. Et à ma droite, Viateur Chénard, qui est avocat spécialisé dans le droit immobilier. Monsieur Chénard a participé pendant un bon bout de temps aux activités d'un grand bureau d'avocats spécialisés justement dans l'immobilier à Montréal et il est maintenant
15 commissaire à l'Office depuis 2009.

Alors vous le savez, je regarde les gens qui sont ici dans la salle, vous êtes venu participer à nos forums. Donc cette consultation publique a commencé par une période d'information qui s'est répartie sur trois forums. C'était l'occasion pour les gens, à la fois d'acquérir de l'information mais
20 aussi de poser des questions. Maintenant, nous entrons dans la seconde phase de la consultation publique et c'est maintenant l'occasion, pour ceux qui le souhaitent, de venir nous présenter leur point de vue, leur position sur le document qui est mis de l'avant par la Ville.

Donc comment ça va se dérouler cet après-midi? De la même façon, ce soir, je vais vous
25 appeler à tour de rôle selon l'ordre d'inscription. Vous avez donc contacté les gens de l'Office et vous avez eu une plage d'intervention. Et chacun d'entre vous disposera au total de 20 minutes, à la fois pour présenter son point de vue et échanger avec la commission. Et à la fin de la séance de ce soir, donc nous repartirons avec tout ce qui nous aura été exposé ici et les échanges que nous aurons réalisés avec chacune ou chacune des présentatrices, ainsi que les mémoires. Il y a des
30 mémoires qui nous ont été acheminés et qui sont sans présentation parce que les gens n'ont pas souhaité venir les présenter devant la commission. Et je vous rappelle aussi qu'on a une

intervention en ligne, un questionnaire qui roule encore très bien. On est rendu à près de 1 200 questionnaires remplis et il reste encore jusqu'à vendredi pour justement répondre aux questions.

35 Je pense que ça va comme ça. On peut dès maintenant aller de l'avant et le premier intervenant inscrit, monsieur Camil Gaston Breton. Bonjour, Monsieur Breton.

M. CAMIL GASTON BRETON :

40 Bonjour, Madame Roy, Messieurs.

LA PRÉSIDENTE :

45 On vous écoute. On n'a pas votre document, donc on va vous écouter présenter votre point de vue, puis ensuite, on va y aller en récupérant à la volée ce que vous allez nous dire.

M. CAMIL GASTON BRETON :

50 Bien, ça va surtout être à partir des notes que j'ai prises sur ce sujet-là.

LA PRÉSIDENTE :

De toute façon, vous savez, tout est enregistré.

55 **M. CAMIL GASTON BRETON :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

60

Madame est là, donc votre point de vue va se retrouver sur le site internet de l'Office, comme tous les autres. Allez-y.

M. CAMIL GASTON BRETON :

65

Merci. Je suis Camil Gaston Breton, je suis résident de Montréal et je m'intéresse aux questions de patrimoine depuis de nombreuses années et en particulier la question du Vieux-Montréal m'interpelle.

70

Alors j'ai regardé le document et c'est sûr qu'on a, en fond de présentation et d'analyse, les ententes passées, les ententes existantes, puis il y a aussi celles qui sont en projet. Puis on a les instruments qui ont été développés pour les mettre en application. Il s'agit d'un site patrimonial déclaré – le Vieux-Montréal, ce n'est pas juste deux ou trois bâtiments, c'est toute une aire – et cette déclaration, elle commande qu'on en tienne compte. Donc on vise – ce que j'en comprends – on vise un aménagement qu'on peut qualifier de durable, de viable.

75

Et pour ça, moi je pense qu'on a besoin d'une échelle patrimoniale. C'est une échelle qui est adaptée à la mise en valeur du patrimoine. Parlons, par exemple, les points de vue ou encore les hauteurs, les hauteurs projetées, les hauteurs existantes, les styles architecturaux, etc. Ce sont tous des facteurs qui exigent une méthode de traitement des demandes, des projets. En fait, ça exige un parti pris ici. Une détermination plutôt qu'une rigidité. Alors tout ça, malgré que l'histoire se fait à tous les jours, l'histoire est en mouvement. Donc cette échelle patrimoniale, moi je ne l'ai pas inventée, mais on s'en est donné des éléments. Elle facilite les liens puis les regroupements. Puis les liens et les regroupements, eux, ils agissent un peu sur la durabilité et sur la viabilité.

80

85

Donc j'ai regardé quelques éléments. On a parlé de la population, les résidents. La population, les résidents de ce quartier central, elle n'a jamais été très élevée. Il y a des raisons pour cela. Maintenant, on parle d'une croissance. Là, on était à 800, on était à 900, on était à 2 000, mais l'essor des commerces, les établissements puis les affaires de ce secteur-là est dû à autre chose

90 qu'aux résidents, en fait. À mon sens, ce n'est pas un facteur déterminant, le nombre de résidents. Est-ce qu'on doit atteindre un plus grand nombre de résidents ou moins? On a des données sur le tourisme. On parle d'un achalandage de quatre millions pour l'achalandage. On a des données sur les travailleurs, on parle de 35 000.

95 Ici, moi, c'est sûr que dès le départ, je ne suis pas vraiment un adepte de la dichotomie Vieux-Montréal/centre-ville. Pour moi, en voulant faire une distinction, le Vieux-Montréal et une partie du centre-ville. Il est le centre-ville en soi. C'est tout simplement, il est – si on veut à un moment donné, mettre en opposition le centre des affaires versus le Vieux-Montréal pour dire le centre-ville, alors c'est un peu comme – ça m'apparaît un peu comme une manœuvre mercantile au
100 niveau de la planification.

Alors c'est sûr que la dimension de l'économie du Vieux-Montréal est basée sur le tourisme et ça, moi, j'ai trouvé que c'est un peu comme sur-représenté, sur-documenté dans le rapport par rapport à celle des autres usages. Et qu'est-ce qui m'amène un peu à m'interroger, c'est qu'en
105 économie, il y a des cycles : il y a des hauts, puis il y a des bas. Donc je pense qu'on devrait documenter davantage qui sont ceux qui travaillent, puis qu'est-ce qu'ils font dans le Vieux-Montréal. Même si c'est en rapport avec le nombre de touristes, c'est moins important, peut-être qu'ils sont une contribution dans le moyen et le long terme qui est plus importante. Et aussi, on devrait documenter davantage le phénomène d'accroissement des résidents. C'est-à-dire les
110 entrées, les sorties. Ça, ça devrait nous aider. Ça, c'est au niveau de la population.

À mon avis, il y avait pour la planification, il y a un point critique, puis il y a un point critique. C'est, en fait, ça se situe aux limites du site déclaré, car ces limites-là, c'est le lieu de force, qui viennent comme déstructurer ou qui deviennent comme restructurées. Alors on aurait avantage à
115 adjoindre à ce plan de protection ou on peut se demander : est-ce que le plan de protection peut-il se passer ou devrait-il – ne devrait-il pas être accompagné d'un plan de la zone qui fait pourtour, un plan général de la périphérie documentée? Là, à mon sens, c'est une approche qui permettrait une meilleure durabilité, meilleure viabilité de toute politique de mise en valeur du patrimoine.

Alors comment j'ai vu ça? C'est que, par exemple, moi, je vois ça en termes de points de débordement, en termes d'avancées du site déclaré. Le site déclaré, il déborde, il a des avancées.
120

Autant il est comme pénétré, autant lui, il déborde. Prenons par exemple la rue Bleury. La rue Bleury, on a une perspective par exemple vers le Gesù avec, si on se rend jusque-là, avec un regard oblique sur la cathédrale St. Patrick qui sont des éléments patrimoniaux importants. Là, je suis du côté de la rue Saint-Antoine, je suis du côté nord.

125

Alors le Palais des congrès, on sait que quand même c'est une infrastructure qui prend beaucoup de place et si on marche à pied, par exemple, on va par la rue des Fortifications, on descend par la rue Saint-François-Xavier, c'est sûr qu'on va arriver sur la Place Riopelle mais on a tout comme un grand espace qui est comme un mur. Et on aurait probablement de la place pour un portique thématique, parce qu'on peut accéder – il y a une voie d'accès dans le Palais des congrès du côté de Saint-Antoine qui n'est pas exploitée.

130

Un peu plus à l'est, il y a l'emprise de l'autoroute Ville-Marie sur la face nord du Champ-de-Mars. Moi, je verrais un moratoire au développement jusqu'à l'aménagement final du centre, du CHUM. Tant que le CHUM n'est pas terminé, on peut se permettre d'attendre pour voir un peu les impacts. Parce que présentement, on a quand même des données sur papier, on sait qu'il y a la mise en place du CHUM, mais il n'y a rien qui est terminé.

135

Je sais qu'on est préoccupé, par exemple, avec les itinérants, avec les sans-abris qui viennent dans le Vieux mais avec le CHUM, il y a beaucoup de gens qui ont des problèmes avec la santé qui vont venir dans ce secteur-là. On les amène là. Ils viennent là. Alors à mon sens, on aurait tout à gagner à mettre un moratoire au développement de l'emprise de l'autoroute jusqu'à l'aménagement final du CHUM.

140

On va un petit peu plus vers l'est. Il y a naturellement l'ancienne gare Viger et cette espèce de débordement qu'il y a, il est comme vers, il est en direction d'Amherst par Saint-Hubert à travers le carré Viger, devant la Direction des archives qui est établie là-bas, puis les ensembles conventuels qui sont juste un peu sur la terrasse qui monte vers René-Lévesque.

145

Alors je me déplace encore – je fais mon pourtour – et j'arrive à Notre-Dame. Je m'en vais sur Notre-Dame, je m'en vais à Notre-Dame par la voie surélevée, le pont Notre-Dame, qui est une

150

155 voie surélevée, qu'on a décidé de conserver. Ça a été une option dans le passé, on avait le choix de redescendre Notre-Dame, on a décidé de le conserver. Et je vois l'avancée du Vieux-Montréal jusqu'au Pied-du-Courant, jusqu'à la base du pont Jacques-Cartier. Je fais un clin d'œil aux brasseries, aux activités brassicoles qui ont toujours été là, puis eux, ils me renvoient du côté ouest, parce qu'on en avait aussi des activités brassicoles sur Notre-Dame, des deux côtés.

160 Le centre historique était encadré par des activités brassicoles. On voit qu'est-ce qui s'est passé à l'ouest. On peut dire peut-être c'est ça qui va se passer à l'est aussi. L'ÉTS est allé s'établir là-bas, il y a des projets de développement résidentiel et c'est sûr qu'on a la problématique de l'autoroute Bonaventure, mais vous n'êtes pas sans ignorer que pour l'autoroute Bonaventure, il faut tenir compte des projets en cours, pour l'infrastructure routière. Alors ça fait quand même dix ans qu'on parle de démolition, on a pris des démarches. Alors ça, à mon sens, où est-ce qu'on va? Qu'est-ce qu'on s'en va avec ça? Peut-être vers un type de boulevard urbain comme on a fait sur
165 l'avenue du Parc au parc du Mont-Royal. Il y a des meilleurs contrôles de la vitesse, des déplacements dans ce secteur-là.

170 Alors si on s'en va vers là, à ce moment-là, on va s'ouvrir, le centre historique va comme à un moment donné, va pouvoir respirer davantage et ça devrait faciliter et permettre au centre historique de mieux respirer.

175 Naturellement, il y a tout de suite à la sortie de Saint-Jacques, St. James, la grande rue de la finance. On est sur le carré Victoria mais on avait les édifices qui étaient occupés par des entreprises dans le domaine maritime, puis les transports, puis les communications. C'est encore resté un peu là mais il y a tout un bloc qui est du côté ouest de McGill, qui est près du carré Victoria, à mon sens aussi c'est important.

180 Et je m'en vais au pont de la rue Mills. Par exemple, on dit qu'il y a des déplacements de transit aussi, le pont de la rue Mills qui lui est la voie – c'est une voie d'accès à la rue Mills et au pont Victoria, qui est quand même encore utilisé. Et on y trouve encore des utilisations industrielles qui sont encore existantes. Moi, j'ai trouvé un petit peu que le rapport passe un peu vite là-dessus, nous donne l'impression que c'est terminé. Mais si on y va dans ce coin-là, on se rend compte que les

185 édifices qu'on nous indique comme vacants, bien, ils sont encore occupés. C'est des domaines des
– il y a des armateurs qui sont encore en place. Il y a les minoteries, les minoteries, tout de suite on
pense aux grands silos. C'est sûr que...

190 Bon, alors je vais revenir un peu à la fin pour parler du Vieux-Montréal et du Vieux-Port,
toute cette question-là, le fait qu'il y a d'autres intervenants qui ont leurs priorités, puis qui font des
interventions qui ne sont pas nécessairement les mêmes, puis qui se consultent et qui ont des
objectifs qui sont similaires mais qui ne se consultent pas nécessairement autant qu'on le voudrait.

Ça, c'était pour ce que moi je trouvais qui était un peu la difficulté, le point critique. C'est que
ça manque, le plan de la zone de périphérie, un plan général de la zone de périphérie.

195 Le Vieux-Montréal a été utilisé – si on regarde un peu l'histoire – a été utilisé dans la quête
identitaire. À un moment donné, on s'identifie avec un peu qu'est-ce qui est là, mais c'est le tourisme
qu'on exploite. D'ailleurs, le questionnaire qui est proposé en ligne, c'est un peu comme une étude
de marché comme on voit dans les analyses de clientèle touristique.

200 On devrait, à mon sens, amener ceux qui profitent des avantages à contribuer davantage.
Alors il y a ceux qui profitent, par exemple, de la plus-value qui est générée par le site et de ses
attraits. Ils pourraient contribuer davantage. On parle des propriétaires fonciers immobiliers, on parle
des occupants, on parle des secteurs des affaires et des services, les bureaux, les hôtels, le
transport en commun. Compte tenu de ce que leur rapporte le secteur, est-ce qu'ils contribuent de
205 façon équitable? Au moins, c'est une question qu'on doit se poser. Et si à un moment donné, on se
rend compte que le secteur est sous-investi, on a besoin d'investissements, bien peut-être que
l'enveloppe qui est consentie par la Ville et par le ministère de la Culture, des Communications pour
l'ensemble des activités pourrait être bonifiée, O.K. Alors ça, c'est une suggestion que je fais.

210 Ici, je vais terminer avec quelques points, un ensemble de points. Je ne sais pas combien
de minutes, Madame? Est-ce qu'il me reste un peu de temps?

LA PRÉSIDENTE :

215 Il vous reste cinq minutes.

M. CAMIL GASTON BRETON :

220 Cinq petites minutes. Bon, bien, c'est parfait, parce que...

LA PRÉSIDENTE :

Y compris pour nos questions, n'oubliez pas.

225 **M. CAMIL GASTON BRETON :**

230 Je me dépêche. Je me dépêche. En tout cas, je vais... Selon moi, il ne faudrait pas que le Vieux devienne un parc d'amusement. Ça, je ne suis pas le seul probablement à dire ça mais moi, je pense ça que c'est sûr que quand on voit les tangentes thématiques, comme scientifiques, ça nous rassure mais il ne faudrait pas non plus que – on a, en face, La Ronde. On les a déjà ces choses-là.

235 Après ça, il y a le cachet européen. Il y a le cachet nord-américain, il y a le cachet international. En tout cas, dans les planifications des grandes villes dans les secteurs, on cherche un cachet. Alors je sais qu'on a toujours un peu mis de l'avant le cachet européen de Montréal, même s'il y a des vieilles villes nord-américaines avec lesquelles on partage des choses, et même si le cachet international peut être recherché. Alors c'est pour ça, prenons par exemple, peut-être qu'on peut trouver dans le plan arboricole des choses comme ça. Ça, c'était des bons éléments que j'ai trouvés là-dedans.

240 La muséologie. La muséologie, oui, on est doté, il y a en place – je me souviens d'avoir visité avec un groupe d'étudiants le petit Centre d'interprétation des papiers et des monnaies dans un des centres bancaires, la finance et les banques. Alors c'était tout simplement une collection particulière qui était exposée dans un des centres bancaires et j'avais trouvé ça – tout le monde

245 avait trouvé ça très intéressant. On n'en parle pas mais, selon moi, il y a du potentiel pour une activité comme ça.

250 Le transport en commun. Là, c'est sûr que j'ai vu deux choses : les autobus plus petits. À un moment donné, ça, pour aller là-bas dans le Vieux-Montréal, on pourrait certainement avoir des équipements de transport en commun qui sont plus adaptés. Ils pourraient être plus petits, moins polluants, ils font moins de bruit, ils se garent mieux, etc. Il pourrait y avoir un système de rabais pour tous, pour ceux qui viennent et qui vont dans les stationnements, qui pourraient être... Il existe peut-être déjà. Je suis sûr qu'il y a peut-être un système de rabais qui existe déjà.

255 Et je vais un peu aborder le rapport avec le port. Prenons par exemple la voie ferrée qui est dans le Vieux-Port. Elle existe, elle. On pourrait mettre quelque chose là-dessus. On n'est pas obligé de mettre des rails sur une rue pour tout, là. Si on veut essayer des tramways et tout, il y a deux voies ferrées qui sont là. Elles partent complètement de l'est et s'en vont presque jusqu'à la Cité, au pont Victoria. Alors elles sont là. Il y a deux voies. On les passe quand on va dans les activités, elles sont là. Alors on peut – moi, personnellement, si j'avais à mettre en fonction des tramways électriques sur des rails, je me dirais : « Sapristi! Il y a deux bonnes paires de rails là. » Parce qu'à Montréal, on est encore à l'étape où les premières choses qu'on va faire, c'est un prototype. On n'a pas installé encore. On a en projet. Alors j'ai vu ça comme ça. C'est une idée.

265 Et c'est que dans l'optique de la Ville, dans l'optique comme citoyen de Montréal – parce que ce qui m'a amené, moi, je pense, à dire : « Sapristi! J'y vais » quand vous avez annoncé ça, c'est la petite brochure que j'avais chez moi : *L'Hôtel de Ville, la Maison des Citoyens*. Alors de ce côté-là, j'ai trouvé que toute la dimension sociale, parce que quand même, on vient de vivre une fusion, la Ville a été changée, on a eu une réorganisation et tout, mais quand même, c'est ça qu'on nous donnait, vous êtes probablement familiers, vous la connaissez peut-être, donc à mon sens, il y a une Maison des Citoyens à Montréal, c'est là, elle se trouve à être là.

Alors la question, par exemple, de qui a juridiction, la juridiction sur le port, l'accès...

275 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Breton, là...

M. CAMIL GASTON BRETON :

280

Deux minutes, je finis. Alors je pense qu'on a droit d'avoir notre tour au rivage. Comment ça doit se faire? Là, c'est sûr que les infrastructures ont été mises en place là mais normalement, on a un mot..., on peut demander un retour au rivage. Parce que c'est un lieu de communication avec les autres rives, cet endroit-là. Il y a la navette. La navette est absolument essentielle, moi, je pense, la navette avec la Rive-Sud, la navette avec avec ailleurs, Il y a des entreprises privées, c'est le secteur privé qui occupe ce secteur-là de navette mais à mon sens, c'est un service qu'on ne peut pas passer sous silence.

285

290

Alors je termine avec ça. J'avais une citation, je vais en revenir parce que ma citation, je me demandais si ce n'était pas en commençant ou en terminant. Si vous permettez, Madame Roy, c'est une citation tirée d'un texte de Jean-Claude Robert qui est parue dans les cahiers de l'Institut du patrimoine de l'UQÀM au sujet du Vieux-Montréal. Lui, il écrit :

295

« Cet espace, malgré sa longue histoire de centralité fonctionnelle dans l'agglomération, ne peut pas à lui seul subsumer la totalité de l'expérience historique de la Ville. »

300

C'est ça. Les réussites du quartier ne doivent pas nous distraire du quartier Ville-Marie ou ne doivent pas nous distraire de ce qui se passe ailleurs avec le patrimoine. Dans le fond, c'est un peu ça que ça veut dire. Alors je vous remercie. C'était ça.

LA PRÉSIDENTE :

305

C'est moi qui vous remercie. Notre temps est presque tout écoulé. Je me permettrais une question. Tantôt quand vous avez dit : « Les résidents, pour moi, ce n'est pas un facteur déterminant », comment est-ce qu'il faut interpréter votre affirmation?

M. CAMIL GASTON BRETON :

Bien, mettons que c'est un objectif d'accroître la population...

310

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

315

M. CAMIL GASTON BRETON :

... et puis c'est un objectif prioritaire. Si je me mets à réfléchir sur les questions de patrimoine, je ne suis pas sûr que moi je vais retenir ça comme objectif prioritaire.

320

LA PRÉSIDENTE :

Prioritaire.

M. CAMIL GASTON BRETON :

325

Bon, c'est dans ce sens-là. Et puis si on me dit, mettons que je regarde des vieilles statistiques, il y a toujours eu un petit nombre de résidents dans ces secteurs-là. Donc aujourd'hui, si on vise, je ne sais pas moi, un nombre important là, ça a des conséquences. Alors c'est pour ça. Moi, je pense que...

330

LA PRÉSIDENTE :

335 Vous, au fond, vous mettez l'accent sur la manière dont on va faire respirer le quartier, comme vous dites. Le quartier historique. Et comment on va conserver ce qui est déjà là, comment on va protéger ce qui est déjà là.

M. CAMIL GASTON BRETON :

340 Bien, écoutez, c'est parce que j'avais une autre liste de l'arrondissement Ville-Marie qui donnait les projets, les projets à venir en nombre de logements. Et puis, excusez-moi...

LA PRÉSIDENTE :

345 Vous trouvez qu'il y en a beaucoup?

M. CAMIL GASTON BRETON :

350 ... c'est beaucoup plus important que ce qui a été fait. Et ça s'en vient. Je l'ai dans mes documents.

LA PRÉSIDENTE :

Vous pourrez nous envoyer ça.

355 **M. CAMIL GASTON BRETON :**

360 Oui, je pourrais vous donner la référence exacte. C'est sorti récemment dans les documents budgétaires, les projets en cours. Puis si tout ça, ça se réalise, là on ne parlera pas de – ce qui s'est réalisé en comparaison avec ça, c'est un facteur moins important.

LA PRÉSIDENTE :

Je pense qu'on a bien compris. Je vous remercie infiniment de votre contribution.

365 **M. CAMIL GASTON BRETON :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

370

Et évidemment, si vous retrouvez cette référence-là, envoyez-nous-la.

M. CAMIL GASTON BRETON :

375

D'accord.

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup.

380

M. CAMIL GASTON BRETON :

Je vous en prie.

385 **LA PRÉSIDENTE :**

Maintenant, on va entendre monsieur Vincent Di Candido. Bonjour, Monsieur Di Candido!
Vous allez bien?

390 **M. VINCENT DI CANDIDO :**

Ça va bien. Vous, Madame la présidente?

395 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça va très bien, merci.

M. VINCENT DI CANDIDO :

400 Bonjour, les membres de l'Office, Mesdames et Messieurs. Si vous permettez, Madame la présidente, j'aimerais quand même vous soumettre, en fait, différents documents pour que vous puissiez les consulter par la suite.

405 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Si vous voulez bien donner les documents à la table ici de nos secrétaire et analyste. Merci.

410 **M. VINCENT DI CANDIDO :**

415 Madame la présidente, je pense que le Vieux-Montréal est plus ou moins bien compris ou bien conçu. Moi, ça fait 25 ans, en fait, que je fais partie du Vieux-Montréal. En passant, mon nom est Vincent Di Candido. Je suis éditeur du journal *Échos Montréal*. On fête la 20^e année d'ailleurs cette année. J'ai été président des commerçants du Vieux-Montréal et j'ai été le porte-parole de la SDC du Vieux-Montréal dont mon ami Mario est là d'ailleurs, qui va parler au nom de la SDC par la suite.

420 Comme j'ai fait mention à la consultation qu'il y a eu le 22 janvier, vous vous rappelez, Madame la présidente, j'ai parlé un peu avec vous, j'avais soumis un mémoire en 2004 – comme d'autres membres d'ailleurs qui sont venus ici pour expliquer un peu ce qu'ils souhaitaient, les

changements qu'on pensait apporter dans le Vieux-Montréal – malheureusement, comme je vous l'ai déjà dit d'ailleurs, et ce n'est pas de votre faute, vous n'étiez pas là, n'a pas eu beaucoup de suivi. Alors j'espère que cette fois-ci, c'est la bonne.

425 Depuis 20 ans, en fait, le Vieux-Montréal a changé. Grâce à l'esprit d'initiative des commerçants et même de pas mal de résidents – qui, en passant, sont 4 000 et pas 1 000 – on s'est doté d'une association et depuis six ans, SDC. Malgré tout, c'est un quartier qu'il faut considérer par sa conception historique, qui sera toujours différent des autres quartiers qui peuvent se suffire à eux-mêmes et prétendre aux mêmes services, sans compter en fait même la coupure
430 de l'autoroute Ville-Marie qui coupe le Vieux-Montréal avec le restant de la ville.

Comme on le verra plus loin dans les différents mémoires que je vous ai déposés, beaucoup d'événements ont eu lieu, malgré des moyens financiers très restreints, en plus d'attirer des commerces dont autant les commerçants que la SDC actuellement ont fait beaucoup d'efforts.
435 Par exemple, des boutiques à la mode, des galeries d'art. C'est devenu le quartier un peu plus *hit* pour ce style de commerce. Mais on ne peut remplacer les élus, on ne peut prétendre remplacer les élus qui ont la responsabilité de la mise en valeur d'un quartier qui retrace l'histoire du bâti et du vécu.

440 Il ne suffit pas de tracer un paramètre historique comme ça a été fait par le gouvernement du Québec évidemment, qu'on a même élargi ce paramètre historique – je ne me souviens plus quelles années mais ça date d'une trentaine d'années – et il serait intéressant que les recommandations qu'on vous fait, qu'elles puissent avoir un suivi, d'autant plus qu'on s'approche du 375^e anniversaire et, bien sûr, il ne faut pas attendre le 375^e anniversaire pour mettre des choses en
445 place dès maintenant.

Si vous me permettez, dans l'introduction, en fait, je voudrais indiquer que le Vieux-Montréal, c'est le reflet de notre histoire en Amérique du Nord. C'est le plus important bassin de vestiges archéologiques, non seulement à Montréal mais aussi de tout le Canada. Le quartier
450 historique du Vieux-Montréal est tributaire des progrès qui sont réalisés dans les prochaines

années. Nous savons que dans le quartier, il y avait 450 résidents en 75. Maintenant, il y en a un peu plus de 4 000, si on compte est et ouest.

455 Le développement du Vieux-Montréal. Il y a eu l'arrivée d'une quinzaine d'hôtels, la Caisse de dépôt, la Cité du Multimédia, l'OACI, le Palais des congrès et d'autres organismes intéressants qui sont venus s'installer soit dans le Vieux-Montréal ou près du Vieux-Montréal, qui contribuent au développement du Vieux-Montréal évidemment. Il faut aussi noter le réaménagement autour de l'Hôtel de Ville, la Place Jacques-Cartier, Champ-de-Mars, musée Ramezay, Marché Bonsecours à vocation civique puisque ce n'était pas le cas auparavant, la rénovation du Centre d'histoire, 460 l'agrandissement de Pointe-à-Callière et plus récemment de la Place d'Armes.

Nous bénéficions aussi d'un réseau à caractère culturel. On a quatre musées, la chapelle Bonsecours, le Marché Bonsecours ainsi que le Vieux-Port avec ses événements culturels, IMAX et la toute nouvelle plage depuis l'année dernière, comme chacun sait.

465 Le patrimoine archéologique en progression. Les nombreuses fouilles des 35 dernières années ont mis à jour un éventail de vestiges qui nous permettent de documenter les étapes de la période amérindienne d'il y a 2 000 ans jusqu'à l'arrivée des premiers colons français et européens dont les plus anciens vestiges datent du début du XVI^e siècle.

470 D'ailleurs, parmi les pièces répertoriées, plus des deux tiers proviennent du Vieux-Montréal, incluant la rue Saint-Paul Ouest, la rue Saint-Pierre, ainsi que les vestiges de la première église Notre-Dame et son cimetière sous le parvis de l'église actuelle.

475 Déficiences du Vieux-Montréal. Malgré tous ses atouts, on n'est pas parvenu à mettre en place un mode d'interprétation pour attirer l'attention des visiteurs et les retenir, d'après les statistiques qu'on a, plus de trois heures en moyenne. L'offre touristique demeure déficiente, en particulier lors de la saison hivernale. L'absence d'activité majeure donne l'impression d'un quartier inanimé, peu attirant pour les visiteurs montréalais et étrangers. De plus, il serait important de 480 mettre en valeur l'historique du quartier à travers notamment l'identification du bâti qui n'est pas là actuellement.

485 La trame commerciale : une diversité à définir. L'analyse de la trame commerciale indique des lacunes évidentes. Une diversité pas définie, une qualité de produits offerts souvent bas de gamme pour les touristes avec des boutiques qui ne sont ouvertes qu'en période estivale et qui accablent le Vieux-Montréal les mois d'automne et d'hiver.

490 Par ailleurs, il faut encourager la nouvelle dynamique culturelle avec la venue d'une vingtaine de galeries d'art professionnelles et le retour des designers de la mode qui avaient abandonné le quartier historique dans les années 70.

495 Pistes de solution. Le Vieux-Montréal ne doit pas se cantonner dans un rôle de soutien du Vieux-Port. Il doit offrir une mise en valeur identitaire de son patrimoine et une mixité commerciale plus diversifiée. Il doit aussi offrir une gamme d'activités récréotouristiques de qualité à caractère historique. Il serait pertinent de se concentrer sur l'achalandage touristique particulièrement en hiver et sur une animation historique.

500 Cette recherche identitaire à promouvoir pourrait se faire par la mise en place d'un comité restreint chargé de faire des recommandations. Ce comité doit inclure des partenaires du milieu ayant une connaissance de la réalité du quartier historique. Il est pertinent aussi de tenir compte des études réalisées par les firmes reconnues auxquelles la Ville de Montréal – et dont j'ai participé d'ailleurs – a fait appel par le passé, telles Bolduc-Boisvert – je vous ai remis, en passant, le rapport – et Mizogouchi en 1996. Il y en a eu d'autres par la suite, d'ailleurs. Il y a eu le groupe DBSF en juin 2001 et le Service d'urbanisme également en 2001.

505 510 Améliorer l'image des commerces. Il y a une quinzaine d'années, le programme POC dont je m'étais impliqué, avait permis à plus de 150 commerces d'améliorer leur façade et restauration des commerces et des bâtiments. Vous avez des villes comme Lyon, Bordeaux, Grenoble en France où ce plan-là a été introduit, dont les résidents payaient la moitié, pas nécessairement tout d'un coup, en plusieurs années, et la Ville, l'autre moitié. Et ça a revitalisé des quartiers entiers où maintenant, il y a des très belles boutiques et il y a un achalandage.

515 En conclusion, plusieurs projets pourraient se concrétiser s'il y avait une volonté des décideurs. D'ailleurs j'avais rencontré l'ancien maire – je dois l'appeler « l'ancien » – Gérald Tremblay qui trouvait le projet très intéressant. Malheureusement, il a quitté ses fonctions et je pense qu'il n'y aura pas de suite de son côté. J'avais soumis d'ailleurs une copie des projets que je souhaitais mettre de l'avant à la SDC du Vieux-Montréal, à Mario qui est ici, Mario Lafrance.

520 Parmi ces projets, il y avait le retour du château de glace Place d'Armes. Plusieurs savent que le concepteur Hutchison a déménagé le projet de plusieurs châteaux qui se faisaient en 1886 suite à un problème de malaria, je crois, de vérole. De vérole. Il a déménagé ça à St. Paul de Minnesota. Et j'avais fait – et vous avez le projet à l'intérieur aussi – une analyse des possibilités où il pourrait se faire Place d'Armes actuellement ce projet-là. Il y avait aussi de l'animation Place Jacques-Cartier. Il y avait des glissades, il y avait des sculptures de glace. Il y a beaucoup de choses qui peuvent se faire dans ce quartier-là, évidemment avec beaucoup d'autres événements.

530 Il y a eu aussi la Fête de l'histoire que j'avais créée pendant une dizaine d'années, où c'était en même temps que Pointe-à-Callière qu'on avait démarré, dont ils font leur marché public. Malheureusement, faute de fonds, puisque la Ville et les gouvernements ne nous aidaient pratiquement pas, c'est difficile, même si on donnait beaucoup de bénévolat, d'organiser quelque chose qui attirait quand même la fin du mois d'août, pendant trois jours, plus de 100 000 personnes. Malheureusement, on ne nous a pas du tout encouragés avec des subventions quelconques et ce n'était pas pour nous donner des sous, c'était pour créer un événement qui attirait les gens et ça faisait de l'animation.

535 On a créé aussi, j'ai créé en fait pendant deux ans, le Salon national de toutes les galeries d'art au Québec – puisque j'avais une galerie depuis 25 ans – là, je ne l'ai plus – mais j'ai eu une galerie d'art pendant 25 ans – et il a eu un énorme succès, dont d'ailleurs l'ancien maire Pierre Bourque était venu pour l'inauguration, y compris madame Robillard que je connais très bien, l'ancienne députée fédérale.

540 La Ville de Québec, je dois vous dire qu'eux ils ont compris l'événement du château de glace, puisqu'en 1952, ils ont rapatrié ce qui a été pris. Je vous ai dit tantôt que ça a déménagé aux

545 États-Unis et c'est le Carnaval actuel. Donc il y a énormément d'événements qui ont été faits, y compris les retrouvailles – vous avez tous les documents là – qui se faisaient, mais faute d'encouragement, qui ont été abandonnés.

550 Alors c'est évident aussi qu'il faut considérer le Vieux-Montréal tel qu'il est, c'est-à-dire, c'est un quartier historique, je l'ai déjà dit aux résidents, je l'ai déjà dit à différentes occasions, ne sera jamais un quartier rentable pour avoir, par exemple, des épiceries. Je me souviens que j'avais fait venir l'épicier du 440 au Marché Bonsecours, je m'étais impliqué, puis mon ami, il m'a engueulé parce qu'il a fait 500 000 \$ de déficit, il est reparti. Et pourtant, qu'est-ce qu'elles disaient les indications des sondages des résidents? 95 % allaient l'encourager. Or, pendant presque un an, il y a eu à peine 5 % qui y a été. Alors c'est facile d'indiquer : « Oui, on veut ça, on veut ça. » Mais une
555 personne qui vient dans le Vieux-Montréal, il veut une certaine rentabilité.

560 Tout ceci pour dire que de toute façon, c'est un quartier historique. Bien sûr qu'il faut aménager avec des résidents qui sont là, mais il faut qu'on considère que ce quartier-là va rester comme dans n'importe quelle ville au monde, quand on se promène, on se promène dans des quartiers historiques et les résidents font avec. On ne peut pas avoir le silence complet, autrement dit, en étant dans le Vieux-Montréal. Donc il faut cohabiter, trouver les meilleures solutions, sans nécessairement que ça devienne un *free for all*, y compris avec le Vieux-Port dont je pense qu'ils ont quand même collaboré assez étroitement. Et à partir de là, bien il faut fonctionner avec qu'on est dans un quartier historique.

565 Un dernier point. Je vous avais fait mention, comment dire, des analyses qu'on fait des touristes. Je vous avais indiqué – à moins de me tromper mais je ne crois pas – que pour moi, c'est faussé les résultats de ces statistiques-là. Jusqu'à 30 kilomètres, on est considéré comme touriste. Autrement dit, le gars qui vient de Laval à Montréal, il est touriste. De 30 à 70 kilomètres, une autre
570 sorte de touriste qui concerne alentour de Montréal. Et de 70 kilomètres à plus, c'est les touristes étrangers. Quand on parle de trois millions, quatre millions, onze millions – on est arrivé des fois à des chiffres de onze millions – je pense qu'il faut mettre quand même un petit bémol là-dedans. J'ai terminé, Madame la présidente. Merci.

575 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Monsieur Di Candido. Je vous dis au passage que vous nous apportez des études qu'on cherchait. Alors merci infiniment. Monsieur Chénard va vous poser la première question.

580

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Vous avez mentionné l'émergence de galeries d'art et de commerces sur le culturel. Est-ce que c'est un phénomène conjoncturel, passager parce que les loyers étaient – est-ce que c'est quelque chose qui est pérenne, sur lequel on peut compter? Quels sont les facteurs qui ont contribué à ça, selon votre lecture?

585

M. VINCENT DI CANDIDO :

Bien, écoutez. Quand je suis venu dans le Vieux-Montréal, je vous ai dit que ça fait 25 ans que je suis là, j'avais la galerie d'art. Je me suis installé, il y avait peut-être une dizaine de galeries d'art. On parle de galeries professionnelles, bien entendu. Et par la suite, il y a eu d'autres galeries qui se sont jointes par la force des choses, parce que n'importe quelle ville, en tout cas je n'en connais pas des villes dans le monde qui ont un quartier historique et qui n'a pas la majorité des galeries d'art. C'est la même chose, je vous ai parlé de la mode. Ça revient. D'ailleurs, la mode était une priorité dans le Vieux-Montréal il y a 25-30 ans de ça. Ils ont déménagé quand Place Ville-Marie s'était construite, il y a eu un déménagement avec ça.

590

595

Mais pour moi, oui, les galeries d'art sont là pour rester. Dépendant de l'économie, aussi, parce qu'on a de moins en moins de touristes étrangers, particulièrement les Américains qui achetaient ça. Vous savez qu'il y avait une différence de 30-40 % dans la monnaie aussi. Donc c'était facile. Ils ne payaient pas les taxes non plus. Quand on expédie les tableaux, ils ne paient pas les taxes. Ça veut dire 60 % de moins que les gens qui achetaient d'ici. C'est sûr qu'on vendait, on vendait. Mais là, ça a changé la donne mais il faut s'adapter. Mais elles ont là pour rester, que ce soit dans le Vieux-Montréal ou ailleurs, c'est le même problème vis-à-vis

600

605

les étrangers. Donc le meilleur quartier qu'il y a, à mon avis, c'est le Vieux-Montréal pour les galeries d'art.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

610

Parce qu'il y a quand même des galeries professionnelles Sherbrooke Ouest, enfin il y a plusieurs secteurs où il y a des concentrations. Qu'est-ce qui pourrait...

M. VINCENT DI CANDIDO :

615

J'étais à côté du musée justement sur la rue Sherbrooke avant de venir dans le Vieux-Montréal. Vous avez deux dynamiques. Évidemment, il y a ce quartier-là mais malgré tout que c'est beaucoup tombé parce que vous n'avez pas – il faut descendre, en fait, jusqu'à rue Sainte-Catherine pour trouver de l'animation de boutiques et tout ça. Donc vous aviez exclusivement des galeries d'art. Mais à cause de la diminution et des loyers qui sont beaucoup plus chers là-bas, il y a eu beaucoup de déménagements et maintenant, la grande concentration des galeries d'art, c'est dans le Vieux-Montréal.

620

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

625

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

630

De mon côté, Monsieur Di Candido, j'aimerais ça fouiller un peu avec vous votre conception du produit touristique que peut représenter le Vieux-Montréal. Dans certains mémoires, bon, les gens qui expriment leur opinion ont l'air un peu défaitiste parlant d'une quantité de touristes à se partager plutôt que de produit touristique qui va attirer plus de tourisme. Vous, de votre côté, vous voyez comment l'évolution du produit touristique, d'une part, et d'autre part, l'arrivée de touristes? J'arrête là parce qu'on pourrait en parler longtemps mais allez-y donc.

635

M. VINCENT DI CANDIDO :

640 Bien, c'est bien simple, Madame la présidente. Ça fait des années qu'on le réclame, pas
rien que moi, les associations, les résidents, tout le monde. Le Vieux-Montréal doit – je vous ai parlé
tantôt qu'il faut une certaine reconnaissance historique au Vieux-Montréal, y compris du bâti.
Trouvez-moi un seul exemple de bâtiment qui est dans le Vieux-Montréal, qui indique qui c'est qui a
vécu, l'historique, de quand est-ce qu'il date. Il y a absolument rien. On veut attirer des touristes
mais la majorité des touristes, ils ne savent même pas qu'est-ce que c'est le Vieux-Montréal.

645 Et je vous parlais tantôt, dans mon mémoire, j'ai indiqué qu'il y a une conception d'attirer
aussi des commerces qui ont un peu plus d'attrait. Moi, je me souviens comme président des
commerçants, à un moment donné, j'ai été obligé de m'impliquer vis-à-vis les boutiques *Made in
Taiwan* pour être clair, où on sortait toute la marchandise. Ça faisait des bric-à-brac – excusez
650 l'expression. Et je leur ai dit : « Écoutez, il y a des règlements. Vous pourriez aménager mieux que
ça vos vitrines plutôt que de faire n'importe quoi. »

Mais tout ça pour vous dire quoi? C'est qu'il y a une bonne partie qui profite de la manne
estivale pour faire des sous. On parlait tantôt – en tout cas j'ai entendu l'interlocuteur avant moi
655 disant : « Bien, peut-être qu'il faudrait taxer. » Bien, il faudrait voir que les commerçants et tout ça,
pendant les mois hivernaux, je m'excuse, ils paient des taxes mais il n'y a pas grand-chose qui
rapporte. C'est dans le vide, parce que c'est sûr que ce n'est pas les résidents, les 4 000 résidents
qui sont là qui peuvent faire vivre le commerce dans le Vieux-Montréal.

660 Donc je pense que les gens du Vieux-Montréal paient largement leur quote-part. Quant à
moi, il y a une différence énorme entre le centre-ville, qui n'est pas nécessairement histoire, à part
en haut de Sherbrooke, par exemple, Docteur-Penfield et d'autres bâtiments semblables, mais la
très grande concentration des choses historiques, c'est dans le Vieux-Montréal. C'est là qu'il y a eu
les premiers occupants et c'est le patrimoine.

665

LA PRÉSIDENTE :

Donc c'est la base de notre produit touristique.

670 **M. VINCENT DI CANDIDO :**

C'est la base, écoutez. Allez-y dans n'importe quelle ville, que ce soit Paris, Rome, n'importe où, où c'est la concentration historique? C'est dans les vieux quartiers.

675 **LA PRÉSIDENTE :**

Et puis, si je vous comprends bien, l'idée – puis on retrouve ça aussi dans votre mémoire – c'est de faire en sorte qu'il y ait des activités à longueur d'année, de telle sorte qu'on alimente constamment, d'une part, le commerce, mais aussi l'activité dans le Vieux-Montréal.

680

M. VINCENT DI CANDIDO :

Bien sûr, Madame la présidente, mais pas n'importe quoi. On a fait n'importe quoi par le passé. Quand je vous parle d'événements justement historiques et de qualité, il faut absolument mettre l'accent là-dessus, pas qu'on fasse n'importe quoi. Parce qu'à ce temps-là, ce n'est plus – à un moment donné, on faisait une braderie dans le Vieux-Montréal. Écoutez, à mon avis, ce n'est pas l'endroit pour faire une braderie. Donc quand je vous parlais de faits de l'histoire, c'était dans le concept de l'art où on a essayé de recréer l'époque du XVIIIe, XIXe avec les moyens qu'on avait, mais autant que possible dans ce style-là, pas n'importe quoi.

690

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Monsieur Bergeron et ce sera la dernière question malheureusement.

695 **M. BRUNO BERGERON, commissaire :**

En lien avec votre dernier intervention et par rapport à votre mémoire, vous avez élaboré beaucoup sur le type d'activité qui, disons, serait générateur pour l'attrait touristique. Est-ce que vous voulez nous parler de justement cette programmation d'événements que vous souhaitez dans le Vieux-Montréal? Est-ce que la SDC du temps où vous étiez là, disons, avait un mandat en ce sens-là ou si le mandat viendrait d'un autre type d'organisme ou d'une autre table de participants?

M. VINCENT DI CANDIDO :

705 Non. La SDC, Monsieur Bergeron, comme je vous ai dit tantôt, c'est moi qui ai été l'initiateur en fait de la SDC, le porte-parole pour la création. Ça fait six ans. Or, les événements que je vous parle, château de glace, faits de l'histoire et tout ça, ça date de plus loin que ça. Ça date de huit, neuf ans que ça a été interrompu. Et c'était l'Association des commerçants que je représentais comme président qui a créé ces événements-là. Par la suite, il y a eu la SDC mais la SDC n'a pas nécessairement le mandat de tout recréer ces événements-là. Il peut nous encourager, je suis persuadé qu'il le ferait, mais il faudrait un appui de la Ville. C'est elle qui doit nous aider à organiser des événements.

715 Je l'ai déjà dit et j'ai déjà offert ma collaboration, s'ils souhaitent créer des événements semblables par l'expertise, je peux conseiller ou ils peuvent m'éliminer, ce n'est pas grave ça. Mais c'est à la Ville à prendre l'initiative de ça. C'est pour ça que je vous ai dit tantôt que j'avais soumis, au temps du maire Bourque, le château de glace, il le trouvait très enthousiasmant. Ça a coûté 250 000 \$ pour être clair avec les chiffres à l'appui. Et il m'avait dit : « Vincent, on peut te donner 20 000 \$. » Pensez-vous qu'avec 20 000 \$, je vais mettre les 230 000 \$ de ma poche? Donc c'était quelque chose qui aurait attiré des centaines de milliers de gens mais la Ville n'a pas encouragé. Alors c'est dans ce sens-là.

720

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

725 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

730 Merci beaucoup, Monsieur Di Candido, de votre contribution. J'inviterais maintenant
madame Coralie Deny, la représentante du Conseil régional de l'environnement de Montréal.
Bonjour, Madame Deny!

Mme CORALIE DENY :

735 Bonjour, Messieurs, Dame!

LA PRÉSIDENTE :

740 Allez, on vous écoute.

Mme CORALIE DENY :

745 Écoutez, comme vous avez pu voir, on a fait un mémoire qui est assez court mais qui est
axé sur deux éléments principaux, je dirais, la question du transport et la question de
l'aménagement, même si, par ailleurs, on a bien conscience que le Vieux-Montréal est un lieu
hautement patrimonial mais disons que c'est moins les enjeux que l'on regarde au CRE.

750 Alors d'un point de vue de – déjà d'emblée, ce qu'on voulait mentionner, c'est la question du
développement durable qui pourrait être intégrée dans le document, qui n'y figure pas comme telle.
On y voit des éléments à l'intérieur intéressants mais la question du développement durable
attachée au Plan de développement durable de la collectivité montréalaise, le fait aussi qu'il y ait des

arrondissements qui se sont déjà dotés d'un plan local de développement durable avec une vision plus englobante, ça serait intéressant que le Vieux-Montréal se dote de quelque chose de similaire.

755 Par ailleurs, donc d'un point de vue de transport, pour nous, ce qui est évident au niveau de ce secteur-là, c'est qu'il y a eu des efforts qui ont été faits, on les a notés dans notre mémoire, la piétonisation de la rue Saint-Paul, il y a des efforts qui ont été faits d'élargissement de trottoir dans certaines grandes artères. Donc on voit des efforts qui sont faits mais, pour nous, il y en a encore beaucoup à faire en termes d'amélioration pour faire venir les gens dans ce secteur-là autrement
760 qu'en véhicule solo.

Alors ça, c'est important de continuer, de part le fait aussi que le secteur, les rues n'ont pas été conçues à l'origine pour ça. Donc on se retrouve avec des rues très étroites, des trottoirs extrêmement étroits aussi avec parfois une difficulté de circuler, de se croiser en tant que piéton sur
765 le même trottoir. Alors si on veut aussi faire en sorte que les gens découvrent le secteur et puissent aussi y circuler, pas seulement en découverte mais y circuler tout simplement agréablement et de façon sécuritaire, il faut mettre de l'emphase là-dessus.

Il y a plein de moyens de le faire. On en décrit un certain nombre. C'est sûr qu'au niveau de
770 l'aménagement, il faut continuer à regarder les possibilités pour soit des élargissements de trottoir, des saillies de trottoir dans certains cas, voir si on est capable aussi de faire des réaménagements pour faire en sorte que piétons, voitures cohabitent de façon plus adéquate. La question de la piétonisation est une bonne chose. Il faudrait voir est-ce qu'on est capable d'aller plus loin que ce qu'il y a actuellement en place.

775 Et toute la question donc parallèlement à ça évidemment au transport collectif, transport actif, les meilleurs usages aussi de l'automobile, favoriser plus la question du covoiturage, l'autopartage, le taxi. On voit qu'il y a des tendances à ça. Et on a à Montréal la chance d'avoir beaucoup de choix et beaucoup d'organisations qui travaillent dans ce sens-là. Alors faciliter aussi
780 ces usages-là dans ce secteur-là.

Et évidemment, le transport collectif, il y avait des projets, comme on le mentionnait, sur la table pour un tramway sur la rue de la Commune. On n'en entend plus parler mais ce sont des

785 projets qui mériteraient d'être vraiment étudiés pour voir est-ce qu'on est capable de connecter aussi le secteur du Vieux-Montréal avec les autres secteurs de Montréal. Parce que ça, c'est aussi la circulation à l'intérieur mais aussi en lien avec les autres secteurs.

790 Alors c'est sûr que tout ça fait aussi référence beaucoup à la question de l'aménagement, transport, avec le stationnement. On sait que la question du transport est liée à ça. En fait, tout déplacement, ça commence et ça finit par un stationnement. Il faut bien mettre sa voiture quelque part. Alors c'est toute la question aussi, d'ailleurs qui est mentionnée dans le rapport, de la place des terrains plus ou moins vacants qui servent de stationnement. On s'aperçoit qu'il y en a quand même, dans un territoire relativement petit, beaucoup et qui occupent depuis longtemps ces espaces-là.

795 Ça, pour nous, on considère que d'un point de vue de transport et d'aménagement – comme ce à quoi je vais en venir après – il faut changer ça. Il faut arriver à les éliminer ces stationnements de surface qui sont souvent aussi des fractures urbaines, comme on le mentionne dans notre mémoire. Et il faut s'assurer que de ce fait-là, on gère le stationnement autrement.

800 Le CRE Montréal, on a développé une expertise à cet égard depuis quelque temps et on pousse beaucoup dans ce sens-là. Il y a beaucoup, beaucoup d'outils qui existent pour gérer de façon plus intelligente le stationnement, les places, les usages, par une tarification plus adéquate en fonction de l'offre et de la demande, la question aussi des vignettes qui devraient être beaucoup plus appliquées à l'échelle du quartier et puis même au niveau du coût. Je vous donne un exemple.
805 Les vignettes sur l'île de Montréal, il y en a à peu près 36 000 qui sont données annuellement et les coûts, ça va de 0, c'est-à-dire vous l'avez gratuitement, à 140 \$ comme il y en a sur le Plateau. Et on sait qu'il y a un coût à un stationnement sur rue. Collectivement, on le paie parce que c'est un espace public qui est en quelque sorte privatisé. On a pris ça pour acquis mais il y a des choses à changer.

810 Puis, au fond, tout cet argent-là aussi pourrait être réinvesti localement pour faire des choses pour améliorer. Comme ça s'est fait dans d'autres endroits, dans certaines villes

américaines où il y a eu un changement très, très important au niveau de l'amélioration du quartier via le financement à cet égard-là, puis c'est donc donnant-donnant.

815

La question aussi des fractures urbaines. Ça, pour nous, c'est important. Il y en a qui sont visuelles comme celle que je viens de mentionner, les stationnements. On parle d'un secteur de Montréal qui est très beau, qui a une grande valeur, puis par moment, vous passez à côté d'un endroit, vous dites : « Voyons! On ne peut pas être dans le Vieux-Montréal quand on voit ça. » Alors ça, c'est sûr que c'est des choses à corriger si on veut aussi que la promenade soit agréable d'un bout à l'autre, puis qu'on pousse les gens à avoir en souvenir quelque chose de positif.

820

Puis la question de la fracture urbaine qui a été mentionnée aussi évidemment avec l'autoroute Ville-Marie, c'est sûr que le passage du coup du centre-ville au Vieux-Montréal n'est pas sympathique, pas agréable – je parle évidemment pour les piétons, pour parfois les vélos également – donc pour stimuler l'usage autre que l'automobile pour se rendre dans le secteur. Alors c'est sûr que ça, ça doit être amélioré de façon importante si on veut aussi désenclaver en quelque sorte, puis rattacher concrètement au secteur qui est limitrophe, qu'est le centre-ville.

825

830

Sans oublier également le mont Royal. Ça, ce n'est pas mentionné dans le mémoire, dans le document, excusez-moi, et ça, c'est important d'un point de vue visuel, le mont Royal, la montagne, le fleuve, on fait beaucoup le lien. Les Amis de la montagne ont même développé déjà une promenade. La Ville de Montréal a la volonté de développer une première promenade urbaine qui relie la montagne au fleuve. Évidemment, ça va se rendre – on s'en doute – ça va passer à travers le Vieux-Montréal, ça va se rendre au Vieux-Port. Ça fait qu'il y a un lien qui doit être créé, qui doit être amélioré par toutes sortes de façons, à la fois corrigeant les fractures urbaines, la signalisation, en faisant en sorte que le plaisir de se rendre d'un secteur à l'autre demeure et favorise aussi le trajet à pied.

835

840

D'un point de vue général aussi, le verdissement, on sait que c'est très étroit comme secteur. Il y a quand même des possibilités à regarder, puis on mentionnait l'expérience qui était faite au cours des années précédentes, en 2010 si je ne me trompe pas, du parc éphémère dans un terrain qui était un peu repris par une belle initiative citoyenne qui a eu un très gros succès

845

d'utilisation. Alors c'est une expérience dont on devrait se servir pour voir est-ce qu'on a des opportunités pour créer ce genre d'espace, même dans un secteur qui est déjà densément bâti mais où il reste encore des espaces libres. Alors est-ce que tous ces espaces libres, on va les construire ou on peut en conserver certains pour en faire des places publiques, les verdir un peu. En tout cas, avant de tout faire disparaître, il y a une réflexion à avoir là-dessus qui serait intéressante, surtout quand on voit les besoins aussi du secteur.

850

Puis l'accès au fleuve finalement qui, pour nous, c'est sûr que c'est un lien évident, mais il y a des choses à développer, il y a des choses à mettre en valeur beaucoup plus. Il y a cette navette fluviale qui existe déjà, qui mériterait d'être un peu plus mise sur la carte et aussi développée pour que ce soit agréable, surtout quand on arrive sur la Rive-Sud, il y a comme un lien qui manque. Favoriser donc aussi la question de l'accès à l'eau. On a développé une plage. On ne se baigne pas encore mais, en tout cas, c'est des réflexions.

855

Il y a un potentiel extraordinaire dans ce secteur-là qui mériterait, dans une vision à plus long terme, d'être regardé pour essayer de développer et pour les Montréalais de façon générale et pour, finalement plus large, l'aspect touristique mais aussi les Montréalais, l'accès à l'eau, la navette fluviale. Beaucoup de Montréalais ou des gens de la région l'utilisent en vélo pour du vélo cyclisme. Alors voilà. Ça fait un peu le tour des points qu'on voulait mentionner.

860

LA PRÉSIDENTE :

865

Merci beaucoup. Monsieur Bergeron va commencer avec une première question.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

870 Vous abordez la question du lien avec la montagne. Est-ce qu'il y a un projet qui est plus défini? Est-ce que, disons, on connaîtrait déjà un tracé qui nous amènerait, par exemple, de la montagne jusqu'au fleuve?

Mme CORALIE DENY :

875 En fait, Les amis de la montagne, l'organisme Les amis de la montagne, eux ont déjà un tracé qu'ils ont fait. Ils ont une promenade qu'ils organisent où avec des accompagnateurs, ils font descendre les gens de la montagne au fleuve. Pas remonter pour faciliter. Donc c'est plus facile d'aller vers le bas. Donc il y a déjà une promenade qui est faite en ce sens. Maintenant, la Ville de
880 Montréal a la volonté de mettre en place le concept de promenades urbaines qui visent justement d'amener la *promenabilité* beaucoup plus à Montréal, donc de ce fait-là, de rendre compte des endroits intéressants à visiter, des arrêts, etc. et une forme de signalisation aussi qui va avec, puis probablement aussi, il faut que ça aille avec un côté agréable de se promener, donc probablement dans certains cas des élargissements de trottoir, des traversées plus sécuritaires, plus agréables.
885 Alors ça, c'est dans les cartons.

Et une des premières, si ce n'est la première qui a été mise sur la table par la Ville de Montréal, c'est celle qui relie la montagne au fleuve. C'est assez symbolique, c'est sûr. Donc dans ce sens-là, c'est sûr que c'est sur la table. Où ça en est? Je pense qu'ils sont en train de regarder
890 comment ils vont le faire, mais la volonté est là. De la même façon qu'il existe la Table de concertation du Mont-Royal et cette table-là, très clairement, il faut relier le mont Royal au fleuve. Ça a été dit donc depuis la création de la table par aussi de la signalisation adéquate pour vraiment que les gens soient informés des...

LA PRÉSIDENTE :

895 Ce sont les gens des Parcs qui travaillent sur ce projet-là? Vous nous avez incités à regarder mais on ne sait pas exactement.

Mme CORALIE DENY :

900

Je pense que c'est le Service des parcs qui s'occupe des promenades urbaines.

LA PRÉSIDENTE :

905

De cette promenade-là.

Mme CORALIE DENY :

910

En effet.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

915

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

920

J'avais une autre question. Vous avez parlé d'une meilleure gestion des temps de stationnement, disons même de viser la réduction, tout ça. Nos commerçants nous disent qu'il y a aussi une problématique quant à l'usage de ces cases de stationnement-là. Vous semblez avoir développé plusieurs outils. Pouvez-vous nous parler davantage de ces outils que vous développez, qui pourraient à la fois répondre aux attentes des commerçants qui ont besoin de visiteurs pour que leurs commerces puissent fonctionner, des résidents aussi qui nous ont beaucoup parlé du fait que souvent, des bâtiments ont été recyclés à des fins résidentielles sans prévoir de case de stationnement. Il n'y a pas de stationnement qui est réservé à ces résidents-là. Donc il y a toute une problématique autour du stationnement, puis vous, vous nous dites : « Il faudrait les éliminer. »

925

Mme CORALIE DENY :

930 On dit deux choses. On dit, d'une part, il y en a qu'on devrait éliminer et, d'autre part, on dit qu'il faut mieux gérer. Parce que souvent, ce dont on s'aperçoit, c'est qu'il y a des espaces qui sont – je vous donne un exemple. Il y a des fois des espaces qui sont utilisés seulement le jour, qui pourraient être utilisés le soir par des résidents parce que c'est seulement pour une opération professionnelle le jour et inversement. Il y a des choses qui peuvent être regardées dans ce sens-là pour une meilleure utilisation des stationnements.

935 Après ça, comment faire pour faire venir les gens dans le Vieux-Port – et je parle des visiteurs – autrement qu'en véhicule? Ça, aussi, il y a un travail à faire, puis ça, ça passe évidemment par ce que je mentionnais au niveau du transport collectif, de son amélioration vraiment réelle et s'assurer que les gens puissent s'y rendre de façon efficace et assez évidente pour savoir où est-ce qu'ils doivent aller chercher les autobus et autres, améliorer, on le sait, la fameuse station Champ-de-Mars qui mériterait d'être largement améliorée si on veut favoriser aussi cet usage-là.

940 Alors il y a plein, plein de choses qui peuvent être faites en ce sens-là. Il y a l'autopartage, une case de stationnement qui est donnée à – pour ne pas citer Communauto – c'est beaucoup de voitures que vous évitez. Alors pour des gens qui habitent le secteur, dans certains cas, peut-être n'auraient-ils pas besoin de voiture mais s'il y avait des stations Communauto, il y a plein de choses qu'il faut regarder. Il y a des stationnements, il y a déjà un jalonnement dynamique qui a été mis en place dans le secteur, dans le centre-ville, puis qui se rend – ça, c'est des choses intéressantes. Ça fait partie des clés, puis aussi des coûts associés au niveau du prix du stationnement pour s'assurer qu'il y ait un roulement, une rotation.

950 L'idée, c'est que les gens puissent venir mais l'idée n'est pas nécessairement d'augmenter les places de stationnement. Et en fait, toutes les études – puis là, on pourrait vous fournir, en effet, 955 c'est assez complexe, des documents à cet égard-là – les études le montrent. Ce n'est pas en offrant, en continuant qu'on favorise les gens à venir dans des quartiers comme celui-ci. C'est en gérant de façon plus adéquate, puis en s'assurant qu'on arrive à les faire venir autrement.

LA PRÉSIDENTE :

960

Une dernière question, Monsieur Chénard?

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

965

Oui. Je pense que vous faites référence à l'ouvrage de monsieur Shoup, sur le *High Price of Free Parking*.

Mme CORALIE DENY :

970

Entre autres, oui.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

975

Bon, c'est ça. Mais une autre hypothèse qui a été évoquée, c'est un service de voiturier, *valet parking*. Pour certains, une espèce de service haut de gamme de l'hôtellerie ou pour des gens qui y tiendraient ou qui souffrent d'un handicap ou des choses comme ça. Est-ce que c'est...

LA PRÉSIDENTE :

980

Ça fait partie des moyens?

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

985

... ça fait partie des moyens?

Mme CORALIE DENY :

990 Tout à fait, ça peut faire partie, en effet, des solutions pour, par exemple, si on veut
alors oui, ça peut faire partie des panels de solution. C'est ça. Il faut mettre en place tout un système
de solutions pour favoriser en fait une reprise de certains secteurs, par exemple, de ces
stationnements qui sont souvent pas très agréables à regarder dans ces secteurs-là. Ce sont des
stationnements de surface, c'est une mauvaise valorisation aussi de l'espace foncier. Alors
995 comment on fait? Il y a d'autres manières de répondre que simplement de faire des stationnements
de surface. Ce n'est pas la seule solution. Et dans un quartier de cette valeur-là, encore moins.

LA PRÉSIDENTE :

1000 Merci infiniment, Madame Deny.

Mme CORALIE DENY :

Avec plaisir.

1005 **LA PRÉSIDENTE :**

Une contribution appréciée. Alors maintenant, j'invite monsieur Richard Bergeron de Projet
Montréal à venir nous parler. Bonjour, Monsieur Coutu! Bonjour, Monsieur Bergeron!

1010 **M. RICHARD BERGERON :**

Bonjour, Madame Roy, Messieurs les commissaires.

LA PRÉSIDENTE :

1015

Allez, on vous écoute.

M. RICHARD BERGERON :

1020

Étienne Coutu que vous connaissez - on commence à former un tandem quasi coutumier devant l'OCPM. Alors l'avenir du Vieux-Montréal, il a fallu se faire violence et résister à la tentation de parler globalement de toutes les thématiques, parce que l'avenir du Vieux-Montréal, l'avenir de Montréal, c'est au niveau de la multiplicité des thématiques. C'est presque des sujets aussi riches un que l'autre. Alors on s'est fait violence, puis on a dit : il faut rentrer dans le temps qui nous est imparti, il faut glisser ça dans notre autres activités, puis il faut aller à l'essentiel. Alors c'est ce que nous allons essayer de faire aujourd'hui. C'est ce que nous avons fait dans notre mémoire, puis on va déposer des documents complémentaires aujourd'hui à l'appui de certaines choses qui sont affirmées dans notre mémoire.

1025

1030

Alors on s'est dit : trois priorités et trois propositions d'exploration pour l'avenir. La première des priorités, c'est l'accès au Vieux-Montréal. Essentiellement, il y a deux stations de métro – trois avec le métro Square Victoria – mais deux qui sont plus coutumières pour ceux qui ont à se rendre dans le Vieux-Montréal : c'est la station de métro Place d'Armes et la station de métro Champ-de-Mars. Et celle qui est la plus utilisée pour se rendre expressément dans le Vieux-Montréal et ne faire que cela, c'est Champ-de-Mars.

1035

Alors c'est un milieu extraordinairement rébarbatif. J'habite à quelques pas, moi, de la station et je sers littéralement de guide touristique, parce que les gens sortant du métro, dans quelque langue que ce soit...

1040

LA PRÉSIDENTE :

Ne savent pas où aller.

1045 **M. RICHARD BERGERON :**

... « C'est où le Vieux-Montréal? » Puis là, on est obligé de leur expliquer qu'il faut aller au bout de cette passerelle horrible. « Je passe la passerelle horrible? » « Oui, il y a la passerelle, ensuite, il faut descendre dans ce tunnel tout aussi horrible » tunnel...

1050

M. ÉTIENNE COUTU :

Champ-de-Mars.

1055 **M. RICHARD BERGERON :**

Champ-de-Mars, oui, parce que je résiste à la tentation d'utiliser l'ancienne appellation « tunnel pipi ».

1060 **LA PRÉSIDENTE :**

Tunnel quoi?

M. RICHARD BERGERON :

1065

«Tunnel pipi». Mais il est mieux nettoyé depuis environ deux ans, si bien qu'il ne sent plus, il n'a plus cette odeur caractéristique qu'il a eue durant longtemps. « Et il faut remonter l'autre côté. » Alors c'est extrêmement rébarbatif.

1070

Alors la première des priorités, c'est de faire disparaître cette manière d'accéder au Vieux-Montréal et ça veut dire – et ce tunnel-là existe parce qu'il y a une bretelle de sortie autoroutière qui est la bretelle Sanguinet, qui est aussi appelée la bretelle Saint-Laurent parce que c'est comme ça qu'elle est annoncée sur l'autoroute. Et ces dernières années, depuis une dizaine d'années, il y a eu quatre ou cinq exercices de planification sur la reconnexion entre la Ville et le Vieux-Montréal

1075

notamment par le biais de trouver une solution à cet accès extrêmement problématique. Tous, sans

1080 exception, ont recommandé de retirer la bretelle Sanguinet et de faire disparaître le tunnel en question et d'aménager une esplanade piétonne qui, ces derniers temps, tend à s'appeler la Place Marcelle-Ferron où, sortant du métro, on serait sur une esplanade piétonne et on verrait immédiatement où se rendre, puis ça serait agréable, puis ça serait beau et ça serait évident pour tout le monde.

1085 Je me souviens d'avoir tenu exactement les mêmes propos en 2006, dans votre consultation publique sur l'avenir du CHUM. Vous aviez recommandé dans votre rapport qui avait été publié en début 2007, si je ne fais pas erreur, qu'effectivement d'analyser cette idée-là, qu'elle semblait essentielle. Ça a été ignoré. Ça a été ignoré malgré que d'autres exercices de planification ont eu lieu.

1090 On vous présente dans le mémoire des images de la plus récente étude qui a été réalisée et rendue à son client, c'est-à-dire la Ville de Montréal, en novembre dernier mais qui n'a pas été rendue publique et la Ville n'a pas l'intention de la rendre publique parce qu'ils n'ont pas l'intention de poser la question de la fameuse bretelle Sanguinet puis de l'esplanade piétonne.

1095 Alors nous, on prend sur nous de rendre ça public, même si la Ville ne le veut pas. Alors c'est peut-être le septième ou le huitième exercice de planification ces dix dernières années qui touchent, qui vont dans le même sens et vous, vous avez conclu dans le même sens, mais il y a une obstination. Et sachez qu'on s'apprête à investir environ 20 M\$ pour mettre des ascenseurs de part et d'autre du fameux tunnel en question.

1100 Alors l'exercice de recouvrement partiel de l'autoroute, parce qu'en l'occurrence, ce ne serait que de la rue Hôtel de Ville à la rue Sanguinet, le recouvrement lui-même, l'aménagement du parc est évalué à environ 40 M\$. Alors juste installer des ascenseurs, c'est la moitié. On est à peu près dans le même ordre de grandeur de coût. Et pour ce qui est de l'accessibilité universelle, de sortir sur une grande esplanade piétonne et de se rendre, c'est bien mieux que de devoir prendre...

1105 Bon, toujours est-il, ça prendrait une affirmation à nouveau, que vous réaffirmez ce que vous aviez déjà affirmé en janvier 2007 et qui n'a pas été suivi jusqu'ici par la Ville, réaffirmez-le, s'il

vous plaît, dans votre rapport. Il faut améliorer l'accès au Vieux-Montréal à partir de la station de métro Champ-de-Mars.

1110 Côté transport, comme madame Deny abordait le sujet tantôt, alors cette fameuse boucle
du Vieux-Montréal, ce qui distingue notre proposition, c'est simplement que plutôt que de remonter
par la rue Berri et de prendre fin à la station Berri-UQÀM, il y a une discussion qui est dans le texte
que je ne referai pas ici mais c'est bel et bien l'axe Saint-Laurent qui est le plus porteur d'avenir en
termes de transport, d'aménagement urbain à tous égards. Alors on solutionnerait une bonne partie
1115 des problèmes d'accès au Vieux-Montréal en mettant en place, en lançant l'opération tramway à
Montréal, ce que je ferai à partir du printemps 2014, si la population dans l'intervalle m'a mandaté
pour le faire. Et concernant le Vieux-Montréal, c'est vraiment cette boucle-là qui est prioritaire.

1120 Alors on voit ici, vous voyez un stade de baseball à gauche. J'ai promis de ne pas en parler
alors je n'en parlerai pas du stade de baseball que vous voyez à gauche. Alors comme on n'a pas
parlé du stade de baseball, passons à un autre sujet. J'ai hâte de parler du stationnement de
baseball mais on m'a dit de ne pas le faire ici, de garder ça pour un autre événement.

LA PRÉSIDENTE :

1125 Ah oui? Mais attendez notre première question.

M. RICHARD BERGERON :

1130 Oui, d'accord. Ici, vous avez le magnifique projet du CHUM. Parce que là, l'idée, c'est de
connecter, reconnecter le Vieux-Montréal, ce segment-là du Vieux-Montréal de la rue Saint-Urbain à
la rue Saint-Denis, de le reconnecter au reste de la ville. Et le reste de la ville, c'est quoi? Bien, c'est
le CHUM qui est en construction et le fameux Quartier de la santé. Alors il y avait un PPU qui était
en préparation – Programme particulier d'urbanisme – en préparation pour planifier l'avenir du
1135 Quartier de la santé, ça a été interrompu début 2006. Ça n'a jamais été repris.

1140 L'an dernier, ma formation politique a présenté au conseil municipal une motion pour relancer le PPU, parce que ça commence à urger parce qu'on va inaugurer l'hôpital lui-même en 2016, le Centre de recherche va être inauguré prochainement, à la fin de l'année prochaine, l'année 2014, et on n'a aucune planification. Zéro. Et on a été battu au conseil en novembre dernier et on nous a répondu – c'était l'ancienne administration – mais c'était le chef actuel d'Union Montréal, Richard Deschamps, nous a répondu : « On n'a pas besoin d'un PPU pour bien planifier l'avenir du Quartier de la santé. » Moi, je crois, au contraire, qu'on en a réellement besoin.

1145 Alors cette reconnexion à la manière de ce qui a été fait entre Bleury et Victoria, Square Victoria, c'est absolument extraordinaire ce qui a été fait là. Alors il faut faire aussi bien dans l'autre segment de Saint-Urbain à Saint-Denis et il faut profiter de ces 3,5 G\$ d'investissement dans la santé et les investissements d'accompagnement qui viendront et c'est à ce compte-là que l'on pourra opérer cette jonction harmonieuse entre la ville au nord du Vieux-Montréal et le Vieux-Montréal lui-même.

1150 Alors voilà pour nos trois propositions – nos trois priorités. Maintenant, des propositions pour libérer un peu les méninges, puis dire – malgré que j'en aie entendu depuis que je suis assis ici, cette idée de revaloriser les plaisirs hivernaux dans le Vieux-Montréal par le château de glace, toutes les fois que je vois un château de glace ailleurs dans le monde, j'ai des larmes aux yeux qu'on n'en ait pas à Montréal mais ce n'est pas de ça que je vous parle. Alors on a trois propositions, nous. Alors pour la rue Saint-Jacques, je vais passer la parole à Étienne.

1160 **M. ÉTIENNE COUTU :**

1165 Donc simplement trois propositions qu'on a identifiées comme étant peut-être manquantes dans la proposition de la Ville. Le document est assez complet. On est assez satisfait de ce qu'on a vu. Cependant, la rue Saint-Jacques, qui est un des joyaux de la Ville de Montréal, il faut s'en rappeler, c'était là où on trouvait le siège social de toutes les grandes banques canadiennes avant qu'elles ne déménagent plus à l'ouest. On en retrouve une qui est restée : la Banque de Montréal, mais on y trouve quand même un héritage important qui devrait, à notre avis, être mis en valeur, peut-être avec un projet de revalorisation, ne serait-ce que d'espace public.

1170 Présentement, il y a quatre voies routières : deux qui sont dédiées au stationnement. Peut-être faire comme ça a été fait sur la rue McGill en enlevant une voie, en élargissant les trottoirs. On propose ici le stationnement à angle pour dégager – en fait, de rassembler les places de stationnement – pour dégager les bâtiments qui sont à mettre en valeur.

1175 Donc on vous parle dans le mémoire de toute la question qui concerne les halls de ces anciennes banques, entre autres le hall de la Banque Royale au 260, rue Saint-Jacques. Donc la Banque Royale a annoncé l'an dernier qu'elle quittait. Qu'est-ce qui va se passer avec ce hall-ci? Et le hall de la banque CIBC qui est juste en face. Dans ce cas-ci, je crois qu'il y a un projet de théâtre. Le nouveau propriétaire semble vouloir transformer ça en salle de spectacle. Cependant, je crois qu'il serait intéressant quand même à la Ville de voir à ce que ces lieux-là restent accessibles au public, voir à faire un circuit architectural pour mettre en valeur ce patrimoine-là.

1180 Dans un autre temps, il y a aussi des projets immobiliers qui s'en viennent ou qui sont en cours. Présentement, celui-là avance. C'était les structures de béton qu'on voyait au-dessus de l'ancienne Banque Royale qui étaient laissées à l'abandon pendant à peu près dix ans, sinon plus, et il y a un projet immobilier. Il y en a un autre de l'autre côté du Groupe Europa. Je passe rapidement.

M. RICHARD BERGERON :

1190 Voilà. Tantôt, je vous ai dit qu'on déposerait des documents. Alors les études de Plania et celle de novembre 2012 et l'autre...

M. ÉTIENNE COUTU :

1195 Dessau.

M. RICHARD BERGERON :

... et l'autre étude de Dessau sur le recouvrement de l'autoroute. Alors nous allons vous déposer ces deux études.

1200

M. ÉTIENNE COUTU :

Et les documents numériques sont sur...

1205

LA PRÉSIDENTE :

Sont déjà sur... Vous les avez envoyés à l'Office.

1210

M. ÉTIENNE COUTU :

Oui. On l'a mis sur l'ordinateur.

LA PRÉSIDENTE :

1215

D'accord.

M. RICHARD BERGERON :

1220

Maintenant, tantôt, j'entendais madame Coralie Deny nous dire combien elle souhaitait que nous ne fassions pas que des immeubles mais que nous aménagions des espaces verts pour que le Vieux-Montréal respire. Alors il y a un endroit tout indiqué où aménager un très beau petit square qui servirait à mettre en valeur notamment deux immeubles extraordinaires : l'édifice Lewis, l'édifice Waddell.

1225

Ça, c'est l'îlot Saint-François, alors on va déposer un document supplémentaire qui est « La petite histoire des échanges de terrains entre Gérald Tremblay et plus futé que lui ». La Ville de Montréal a perdu 4 M\$ dans cette opération-là. On avait exproprié ce terrain-là il y a une dizaine d'années. C'était à la fin de l'ère Bourque. C'est un bon coup de Pierre Bourque, il n'avait pas payé

1230

trop cher, et on les a cédés à des promoteurs et les promoteurs, plutôt que de développer les terrains comme ils s'étaient engagés, ont attendu, ont spéculé et ils sont partis avec l'argent. Si bien, qu'il nous faudrait réexproprier.

1235

Mais une fois qu'on accepte cette idée que la Ville reprenne le contrôle de l'îlot – si on peut revenir – on a là un endroit tout indiqué où aménager un superbe petite square qui mettrait en valeur les édifices qui l'entourent. Ici, vous voyez de l'autre côté de la rue, au nord de la rue Notre-Dame, il y a un quadrant manquant d'immeuble – en fait, c'est un stationnement de surface – et à cet endroit-là, ce serait très opportun de construire un immeuble plutôt que de le construire, autrement dit, à la place du square proposé.

1240

Et pour le reste de l'îlot, il ne faut pas que le Vieux-Montréal soit juste un décor, juste de la pierre sans vie et que viendraient admirer les touristes. Il faut que ce soit un milieu de vie. D'ailleurs, le nouveau tourisme s'intéresse beaucoup au cadre de vie réel des habitants et à la vie réelle telle qu'elle est vécue par les résidents d'un quartier et à cet égard-là, qu'y aurait-il de mieux que de mettre une installation sportive multifonctionnelle au cœur du Vieux-Montréal, qui serait un atout supplémentaire aussi pour attirer plus de résidents et pour donner cette marque de commerce d'un espace vivant et non pas d'un espace simplement d'un décor à admirer, sans plus?

1245

1250

Et ceci dit, il faut reprendre le contrôle de l'îlot, ce n'est pas évident. Le prix de vente du fameux Hershey Rosen a été 8 M\$, ce qui veut dire – c'était déjà il y a deux ans – c'est-à-dire qu'il va falloir payer 12 ou 14 M\$ ce qu'on avait payé 1 M\$ il y a une dizaine d'années. Mais il faut absolument faire quelque chose. On ne peut pas tolérer que l'îlot Saint-François demeure dans cet état pour les vingt prochaines années.

1255

Alors dernière proposition : reconnaître le cheval comme un élément du patrimoine vivant du Vieux-Montréal. Encore là, vous avez la discussion dans le document. Le Vieux-Montréal doit être plus que de la pierre et doit être un rappel des coutumes, des pratiques sociales, en même temps qu'une image de marque, en même temps qu'un rappel de la rationalité économique ayant prévalu à son érection et à cet égard-là, le cheval a quand même été dominant dans le Vieux-Montréal, qui était une large partie de Montréal jusqu'à l'époque récente, durant 300 ans et plus.

1260

Alors il y a une stratégie de la Ville qui est déployée depuis 2008 visant à graduellement éliminer le cheval du Vieux-Montréal. Il y avait 47 permis de calèche en 2005, il en reste aujourd'hui 23 ou 24, puis la cible, c'est de les réduire à 12 parce que la présence du cheval dans le Vieux-Montréal est présumée n'avoir qu'un intérêt commercial et rien d'autre. Il faut que ce soit rentable commercialement.

1265

1270

Alors vous savez que louer une calèche, c'est 80 \$ plus le 20 \$ au cocher à la fin de la balade. Alors ces 100 \$ là, c'est un service haut de gamme offert aux touristes, point à la ligne. Et si les touristes en veulent moins, on les élimine. Je suis la seule personne – parce qu'on a eu des votes – j'étais seul au conseil au moment où on a pris ce genre de vote, donc c'est mon mandat 2005-2009, je suis la seule personne à avoir voté contre le rachat des permis de calèche par la Ville de Montréal et avoir, au contraire, argumenté qu'il fallait valoriser la présence du cheval comme un élément de patrimoine vivant.

1275

Et comment se ferait – il ne faut pas que ce soit fait à la légère, il faut que ça ait des motifs solides, acceptables par la population sur lesquels s'appuyer. Le premier, c'est de reconnaître le cheval comme étant une composante culturelle des produits culturels à offrir aux enfants. Moi, j'ai peine à croire que de ces centaines de milliers d'enfants qui ont grandi à Montréal, qui sont devenus adultes, qui ne sont jamais montés dans une calèche.

1280

1285

Alors de la même manière que l'on consacre à juste titre, la Ville de Montréal, des dizaines de millions de dollars, il y a le budget total des activités culturelles, mais la part imputable aux enfants ne peut pas être identifiée mais quand même, elle est assurément de plusieurs dizaines de millions de dollars pour les pièces de théâtre aux maisons de la culture, les visites des musées, alors pourquoi pas la balade en calèche pour tout enfant grandissant à Montréal? Automatiquement, ça nous permettrait, ça justifierait un retour à, grosso modo, le nombre de calèches qu'on avait à Montréal jusqu'à tout récemment, jusqu'en 2005.

1290

Par ailleurs, repenser la présence du cheval en ville à des fins utilitaires, surtout dans le Vieux-Montréal. Alors pourquoi est-ce qu'on voit tous ces pick up qui se promènent pour aller

couper une branche, ramasser un sac, pourquoi ces activités-là ne seraient-elles pas faites à nouveau avec la force hippomobile et les véhicules appropriés à ce genre d'usage. C'est-à-dire qu'il n'y aurait pas que des calèches.

1295 On parle de transport interne au Vieux-Montréal. Pourquoi pas avoir à nouveau un hippomobile? C'est-à-dire, un autobus ou un tramway hippomobile dans le Vieux-Montréal pour se déplacer simplement d'un bout à l'autre du Vieux-Montréal quand on le ferme à la circulation. C'est quand même assez fréquent que le Vieux-Montréal soit fermé à la circulation.

1300 Alors voilà le genre d'idée qui pourrait – mais c'est juste une piste qui est ouverte pour procéder à des études plus approfondies. Et quand on met tout ça ensemble, on arrive à une centaine de chevaux, on arrive à une bonne soixantaine de calèches autres véhicules et se pose la question du fonctionnement de cette industrie. Présentement, cette industrie, elle est mourante, elle est mourante parce qu'elle est en train de disparaître, puis aussi parce que les trois écuries de
1305 Montréal font peine à voir. Et par ailleurs, le traitement réservé aux animaux n'est pas certain. Il peut être très bien fait dans certains cas mais il n'y a pas de vétérinaire, il n'y a pas de contrôle. Il y a un règlement qui n'est pas appliqué par l'arrondissement Ville-Marie parce qu'il peut ne pas l'appliquer.

1310 Alors si on pense à revaloriser la place du cheval en ville, il va falloir penser à une démarche un peu mieux organisée que celle qui a conduit à son déclin, c'est-à-dire une écurie centralisée et cette écurie-là, jusqu'à récemment – je discutais avec quelqu'un qui me disait qui était très charmé par l'idée, mais où la mettre. Bien, où la mettre? L'endroit idéal, c'est dans le Vieux-Montréal. L'endroit idéal, c'est dans ce stationnement qui défigure la devanture du Marché Bonsecours, la magnifique colonnade d'entrée du Marché Bonsecours, le magnifique dôme. Qu'est-
1315 ce qu'il y a de l'autre côté de la rue? Un parking. Cette écurie, dont la conception permettrait un accès par le public au moins pour la partie avant.

1320 Bon là, on a quelque chose de très sommaire qu'on vous présente là. L'étude reste à faire. Et il faut professionnaliser pour penser la présence du cheval comme élément du patrimoine vivant de Montréal et tout particulièrement du Vieux-Montréal. Il faut valoriser les professions liées à cette activité-là. Ça veut dire de la formation, ça veut dire... Bon, il y a toute une opération à réfléchir à

partir de cette idée, cette étincelle que nous faisons briller aujourd'hui par le biais de ce mémoire. Il faut voir quelles seraient les contributions publiques requises. Comment est-ce que le secteur privé tirerait son épingle du jeu. Jusqu'à quel point il faudrait partager l'activité entre public et privé.

1325

Je m'arrête là. Je pense que l'idée est porteuse de rêve en soi, puis elle serait en parfaite congruence avec l'image avec laquelle nous terminons cette présentation : le cheval, le tramway, un certain art de vivre le Vieux-Montréal. Merci.

1330

LA PRÉSIDENTE :

Merci infiniment, Messieurs. Est-ce qu'on peut revenir à...

1335

M. RICHARD BERGERON :

Sur le stade? Non, non, pas sur le stade.

1340

LA PRÉSIDENTE :

Revenir à l'image du Champ-de-Mars, s'il vous plaît.

1345

M. RICHARD BERGERON :

D'accord, oui.

1350

LA PRÉSIDENTE :

Vous en aviez deux, d'ailleurs, images qu'on peut utiliser pour voir jusqu'où vous allez répondre à notre première question.

M. RICHARD BERGERON :

Celle-là?

1355 **LA PRÉSIDENTE :**

Non. Celle où il y a la passerelle. Pas celle-là. Non plus. Un peu plus loin. Ma foi, on ne l'a pas. Elle n'est pas dans votre présentation. O.K. Alors nous, on l'a ici dans le mémoire.

1360 **M. RICHARD BERGERON :**

Vous nous dites à quelle page?

1365 **LA PRÉSIDENTE :**

Je suis à la page 10. C'est une grande carte qui se répartit sur deux pages.

M. RICHARD BERGERON :

1370 Oui, oui, tout à fait. Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1375 Alors quand on regarde l'esplanade que vous proposez en face du métro Champ-de-Mars, on y voit une magnifique passerelle.

M. RICHARD BERGERON :

1380 Ah! Ça, c'est le concours d'idée d'architecture qui avait été appelé par Gérald Tremblay en 2009 dans le cadre de *Montréal, ville de design*. C'est un peu extravagant comme proposition. Notre vrai propos est plus proche de ce qu'on vous a illustré, des autres illustrations de la Place Marcelle-Ferron avec une piscine. C'est déjà immensément plus sobre. Mais on trouve tellement belles ces images qui sont sorties de cet exercice, un peu déconnectées de la réalité, parce qu'en fait, c'est la

1385

chose avec des couleurs, ce genre d'exercice-là de conception vise à faire mais vraiment éclater le feu d'artifice au niveau des idées. Mais le côté réalisable concrètement n'est pas très valorisé dans ce genre d'exercice-là.

1390

Alors on est promoteur de plus de mesure, peut-être. Et moi, j'ai peine à croire qu'on aurait une passerelle qui permettrait d'aller directement en haut. Je ne veux pas qu'on remplace un tunnel par une passerelle.

LA PRÉSIDENTE :

1395

Par une passerelle.

M. RICHARD BERGERON :

C'est le niveau du sol, tout bête.

1400 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Donc revenons à ce projet d'esplanade devant le Champ-de-Mars. On avait une première question mais je pense que vous avez répondu. Donc le recouvrement de l'autoroute que vous proposez, il est partiel, il n'est pas total. Maintenant, quand vous pensez à cette proposition d'esplanade devant le Champ-de-Mars, comment vous la situez par rapport à votre vision du Vieux-Montréal dans dix ans? Et le sens de ma question, c'est jusqu'à quel point ce projet-là, vous le situez comme une priorité, y compris éventuellement comme un legs du 375^e?

1410 **M. RICHARD BERGERON :**

C'est LA priorité. C'est LA priorité depuis vingt ans, depuis dix ans, depuis cinq ans, puis si ce n'est pas fait, ça va être encore LA priorité dans dix ans. C'est inimaginable et ce n'est pas faute d'y avoir réfléchi. Il y a eu dix exercices de planification, ils ont tous conclu dans le même sens.

1415 **LA PRÉSIDENTE :**

Rappelez-nous les coûts?

1420 **M. RICHARD BERGERON :**

Vous allez voir les coûts dans l'étude Plania, c'est l'étude pour tout l'espace public. Mais ça, ça veut dire c'est tout le Quartier de la santé.

1425 **M. ÉTIENNE COUTU :**

27.

M. RICHARD BERGERON :

1430 C'est 27 M\$. Puis ça, c'est pour l'esthétique, trottoir, intersection, saillie et tout. Et il n'y a pas
de coût – oui, il y a un coût qui est annoncé, je pense que c'est de l'ordre de 40 M\$ pour couvrir
l'autoroute, ce segment-là. Moi, je dis la couverture de l'autoroute, soit c'est un grand rêve ou on va
attendre d'avoir le 7 ou 800 M\$ requis pour compléter un peu mieux derrière Radio-Canada, puis
1435 tout faire d'un coup ou c'est profiter des opportunités à se présenter et d'y aller à la mesure que les
projets se présentent.

Il y a un premier projet qui est celui du Quartier de la santé, de l'espace public à
réaménager, des accès au Quartier de la santé et au Vieux-Montréal, tout ça est un motif suffisant
pour engager les 27 M\$ sur l'espace public périphérique, plus les 40 M\$ que coûte la couverture de
1440 l'autoroute pour ce petit segment de Bullion à Sanguinet, plus le tunnel. Parce que là, une fois que tu
as fermé la bretelle, il faut que les autos aillent sortir en quelque part. En l'occurrence, elles
passeraient en tunnel et iraient sortir entre Saint-Denis et Berri.

LA PRÉSIDENTE :

1445 C'est ça.

M. RICHARD BERGERON :

1450 Alors tout ça est prêt. Ça coûte à peu près 40 M\$. Alors faisons donc cette première
opération, puis si on veut appeler ça un legs – pour moi, c'est tellement une évidence que ça me
gêne de dire qu'on va mettre ça dans la balance des legs. Le réseau tramway, ah! là, il me semble
qu'on est dans le calibre d'innovation, mais là, ce n'est même pas de l'innovation, c'est du sens
commun qui est nié depuis si longtemps et qui nous confine à une situation tellement absurde,
1455 embarrassante, embarrassante. Alors je n'ose pas appeler ça « legs ».

LA PRÉSIDENTE :

Mais c'est une priorité pour vous absolue.

1460

M. RICHARD BERGERON :

Je suis gêné. Comme Montréalais, je suis gêné.

1465

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

M. RICHARD BERGERON :

1470

Et je pense qu'on est nombreux à l'être.

LA PRÉSIDENTE :

1475

D'accord. Maintenant, votre suggestion de l'aménagement de la rue Saint-Jacques, c'est séduisant, c'est intéressant comme idée. Est-ce que vous avez une idée de l'impact que ça peut avoir de n'aménager que ce segment-là sur la circulation sur toute la rue?

M. ÉTIENNE COUTU :

1480

Dans le fond, c'est une proposition. On n'a pas fait d'étude de circulation ou quoi que ce soit, mais pour avoir travaillé là pendant cinq ans sur cette petite partie de la rue qu'on a identifiée, je peux vous dire que le matin, au moment où est-ce qu'il y a le plus de voitures, je veux dire, deux voies de circulation, c'est beaucoup trop. Une serait en masse, même encore, je crois que c'est généreux. Je pense qu'il y a lieu de faire l'étude, à savoir quels vont être les impacts, mais je ne crois pas qu'en termes de déplacement, les gens qui travaillent dans le secteur accèdent par la

1485

Place d'Armes puis maintenant par le réseau de corridors du Quartier international, du Palais des congrès et de moins en moins ont besoin d'utiliser la voiture pour se rendre.

1490 Je veux dire, la question d'accessibilité, si on se pose la question comment est-ce qu'on accède au Vieux-Montréal demain? Je crois qu'on propose une piste de réponse avec l'idée de faire traverser le tramway, de traverser le Vieux-Montréal en son centre mais je crois qu'il faut vraiment miser sur l'accès piéton. Donc notre première proposition, c'est ça. Et même pour la rue Saint-Jacques, je crois qu'il faudrait mettre ça en termes de priorité.

1495

M. RICHARD BERGERON :

1500 Il ne faut pas oublier que la rue Saint-Jacques, elle naît à Saint-Laurent. Le tronçon dont on parle, c'est de la Place d'Armes à l'Hôtel St-James. Alors c'est un petit segment mais il serait aussi prioritaire, une fois que l'îlot qui est en dispute présentement juridique, de l'autre côté à l'est de la Place d'Armes, entre donc la Place d'Armes et Saint-Laurent, c'est aussi prioritaire. Une fois qu'on a adopté cette approche-là, ce concept-là pour la partie à l'ouest de la Place d'Armes, c'est évident que les quelques centaines de mètres à l'est – puis on verra en temps et lieu. On est partisan, nous, du gradualisme.

1505

LA PRÉSIDENTE :

1510 Alors je reviens à partir de cette approche-là avec une question sur le tramway. Votre proposition de circuit en boucle aussi est forte intéressante. Est-ce que quand on parle de tramway avec des circuits de cette envergure-là, est-ce qu'on peut parler d'étapisme? Ou bien donc s'il faut envisager une opération complète pour que ça puisse avoir du sens?

M. RICHARD BERGERON :

1515 Ça va se faire par étape. Je n'aurais pas moyen de faire autrement parce qu'il faut que je le garantisse dans quelques mois durant la campagne électorale. Alors tout ce que je dis, moi, c'est

que le tramway va être en service en 2017 mais je n'en dis pas plus. Sur combien de kilomètres? Sur combien de lignes? Ça va être long. Ça va être long.

1520 Et une fois qu'on aura engagé – les villes qui ont engagé ce genre de transformation, Paris, par exemple, vient tout juste d'inaugurer un nouveau segment de son tramway dit Des Maréchaux. Bien, ils ont commencé en 2001, on est en 2013. Là, ils vont fermer la boucle mais ils ont fait le deuxième, puis là, ils vont fermer la bouche. Dans six ans ils auront fermé la boucle, ça va leur avoir pris vingt ans faire la grande boucle des boulevards intrapériphériques. Après ça, il va passer au

1525 cercle de boulevards intérieurs. Ils en ont encore pour quinze, vingt ans. C'est ça, les horizons. Alors forcément que c'est par étape. Il faut que ce soit calé sur les échéanciers électoraux, parce qu'il faut que tu aies livré avant la prochaine élection, sinon tu te fais virer. Ça, c'est un must dans la bonne compréhension de ce genre d'opération partout dans le monde. Il faut que tu livres avant l'élection.

1530 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais est-ce que techniquement il y a des segments par lesquels il faut commencer? Ou si on peut aller n'importe où?

1535 **M. RICHARD BERGERON :**

Non. La toute première ligne qui va être faite, c'est René-Lévesque, parce que c'est la colonne vertébrale de tout ce qui va devenir le réseau de tramway de Montréal et la croix inversée, René-Lévesque/Saint-Laurent. Il n'y a pas de raison que Saint-Laurent ne se rende pas tout de suite

1540 dans la phase 1 jusqu'à de la Commune. Mais là, si on regarde la carte, c'est de fermer la boucle par la rue Peel, ça c'est moins prioritaire que de faire Saint-Laurent. La croix inversée Saint-Laurent/René-Lévesque, ça c'est essentiel pour bien démarrer le futur réseau. Et c'est probablement cela, et seulement cela, et probablement pas Saint-Laurent jusqu'à Rivière-des-Prairies mais Saint-Laurent peut-être jusqu'à Jean-Talon qui serait le legs de 2017. Parce que c'est

1545 le temps que ça prend. Sur René-Lévesque de Guy à Papineau et sur Saint-Laurent de de la Commune à Jean-Talon, grosso modo, c'est le legs de 2017.

1550 Mais on a aussi le plan élargi, parce qu'une fois qu'on est parti, vous savez que je le proposais pour aller jusqu'à Lachine dans le cadre du projet Turcot. Malheureusement ça a été refusé. Dans le contexte du nouveau projet Notre-Dame, l'entrée maritime qu'on a présentée récemment, on envoie une antenne tramway comme ça jusqu'à Pointe-aux-Trembles mais ça va prendre du temps. Une fois qu'on engage une opération comme celle-là, on en a pour 30-40 ans, comme pour le métro. Comme pour le métro.

1555 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors une question de monsieur Bergeron. Malheureusement, après, il va falloir...

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

1560 On a abordé la question des terrains vacants et disons que l'information que nous avons est à l'effet qu'il y a un pouvoir municipal, par exemple, de surtaxer les terrains vacants. Est-ce qu'il est pensable qu'on puisse éventuellement obtenir un pouvoir spécial du gouvernement du Québec dans la Charte de la Ville de Montréal pour avoir un bras de fer plus costaud, pour être capable éventuellement d'acquérir ces terrains vacants ou qui sont utilisés à des fins de stationnement pour
1565 favoriser leur développement, puisque les terrains vacants qui sont actuellement dans le Vieux-Montréal sont vacants depuis plusieurs dizaines d'années et on se donne comme priorité de les construire, de les développer ou d'en faire des places publiques mais le réel pouvoir de la Ville au-delà de taxer, disons, ce qui est actuellement autorisé dans la charte semble insuffisant. Est-ce qu'au plan...

1570 **M. RICHARD BERGERON :**

1575 Mais en l'occurrence, puisqu'on parle de ceux du Vieux-Montréal, il y a quand même eu une belle opération faite – en quelle année qu'on a acheté les quatre terrains?

M. ÉTIENNE COUTU :

2001.

1580 **M. RICHARD BERGERON :**

2001. On a acheté les quatre terrains stratégiques dans le Vieux-Montréal. La petite histoire de l'îlot Saint-François, bien on s'est fait avoir par quelqu'un de drôlement intelligent puis comprenant drôlement bien comment fonctionne le marché immobilier. Pour ce qui est de l'îlot entre la rue Notre-Dame et Saint-Jacques à l'est de la Place d'Armes, vous savez qu'il y a un différend juridique puis malheureusement qui ne sera pas réglé avant cinq, six ans. On avait très bien fait. On avait acquis quatre terrains à faible prix et il y avait à chacun, quand on a cédé ces terrains-là à des promoteurs, chacun avait un projet fort intéressant, mais pour certains, ça ne servait que de simulacre pour justifier – pour mettre la main sur le terrain puis ensuite spéculer; pour d'autres, ça a tourné court pour des motifs de dispute interne.

Bon, il n'y a pas 56 façons. On l'avait la bonne, en l'occurrence, pour le Vieux-Montréal. On l'avait. Qu'est-ce qui a manqué? Je ne suis pas dans le secret des dieux sur tous les éléments de chacun de ces dossiers-là. Il y en a un qu'on a documenté, puis que c'est carrément de l'amateurisme de la part de la Ville. Il me semble qu'au niveau des pouvoirs qui sont ceux de la Ville, on n'a pas non plus à réclamer de déposséder, un pouvoir de déposséder les propriétaires légitimes de leur propriété. On a un devoir d'intelligence. On a un devoir d'habileté. On a un devoir de bonne compréhension du fonctionnement du marché et ce devoir-là n'a pas été évident, n'a pas été rempli de manière satisfaisante ces dernières années.

Moi, j'ai confiance qu'avec les pouvoirs que l'on a présentement, en jouant le marché, c'est-à-dire la Ville de Montréal peut être un acteur du marché, puis pas un acteur strictement haussier mais être aussi fin finaud que le sont les meilleurs dans le secteur privé, parce que quand quelqu'un réussit à acheter un terrain 1 M\$ ou 2, puis le revendre 8 M\$ au bout de quelques années à peine, c'est parfaitement légal. C'est parce qu'il comprend très bien comment fonctionne le marché. Et si la

Ville de Montréal se fait avoir à la faveur de ce genre d'opération, c'est qu'on n'a pas très bien compris comment ça fonctionnait.

1610 Ou encore, mais là, c'est pire, c'est que peut-être qu'on avait des réseaux à alimenter en profits faciles et ça, malheureusement, je crois que la Commission Charbonneau risque de nous éclairer tôt ou tard sur certaines transactions. Bien, Faubourg Contrecoeur, c'est un cas patent. J'ai parlé de la gare Viger à de nombreuses occasions publiquement. Des fois, on fait semblant de ne pas comprendre comment ça marche, puis on donne pour une bouchée de pain.

1615 Bon, toujours est-il, j'ai confiance dans la compétence de la Ville de Montréal à jouer les règles du marché en utilisant de manière modérée des instruments comme la surtaxe qui existe déjà là. Par exemple, quand on a fermé les stationnements illégaux, on en a fermé 32, bien beaucoup d'immeubles en construction présentement, notamment celui juste ici au coin de Cathcart et Université, résultent de cette fermeture de terrains illégaux. Alors on a bien plus de pouvoir qu'il
1620 n'y paraît par les surtaxes, par la taxe de stationnement au centre-ville, par la fermeture des stationnements illégaux, puis par une connaissance approfondie puis un jeu habile des règles du marché. Je pense qu'on a ce qu'il faut.

LA PRÉSIDENTE :

1625

On va malheureusement devoir s'arrêter. Merci infiniment.

M. RICHARD BERGERON :

1630

Ça me fait plaisir. Alors je vais déposer ces documents supplémentaires.

LA PRÉSIDENTE :

1635

D'accord. Merci à vous, merci, Monsieur Coutu.

M. RICHARD BERGERON :

C'est toujours un plaisir.

1640 **LA PRÉSIDENTE :**

Pour nous aussi. Merci beaucoup. Alors, Messieurs, Dames, on va s'arrêter pour dix minutes et on va reprendre donc à 14 h 55.

1645 **PAUSE – REPRISE**

LA PRÉSIDENTE :

1650 Alors, Monsieur Gobeil, on va attendre que tout le monde s'assoie. Alors, monsieur Gobeil, bienvenue chez nous.

M. LUCIEN GOBEIL :

Bonjour.

1655

LA PRÉSIDENTE :

Et on est prêt à entendre votre point de vue sur entre autres la Place des artistes.

1660 **M. LUCIEN GOBEIL :**

1665 C'est ça, entre autres la rue Saint-Amable. J'ai vécu une grande partie de ma vie dans le Vieux-Montréal et précisément sur la Place Jacques-Cartier et la rue Saint-Amable. J'y suis arrivé en 1967. Jeune artiste sortant de l'école des Beaux-Arts, je me suis installé sur la Place Jacques-Cartier coin Saint-Amable pour vendre mes œuvres. Comme beaucoup d'artistes à cette époque nous voulions sortir l'art des musées pour aller vers les gens.

1670 46 ans après, je suis toujours dans la rue des artistes, rue Saint-Amable. Beaucoup d'artistes ont passé sur la rue Saint-Amable, elle est toujours vivante. Connue par tous les visiteurs de Montréal et de la région et reconnue dans presque tous les pays, la rue Saint-Amable est devenue un patrimoine de Montréal.

1675 Debout, devant mes œuvres, petite galerie extérieure, j'ai assisté à la transformation de ce quartier. J'ai assisté à la reconstruction, pierre par pierre, de plusieurs édifices du Vieux-Montréal. J'ai vécu les années d'or de l'Hôtel Nelson, de l'Iroquois, de chez Dieu, de chez Queux. J'ai vécu les Olympiques en 76 dans la rue Saint-Amable durant de longues soirées qui s'étiraient jusqu'au matin avec une foule débordante. J'ai vu trois métamorphoses de la Place Jacques-Cartier. Au début, la Place avait beaucoup de bancs placés en carré comme plusieurs salons invitant la conversation sur la place. La deuxième fois avec des jardins de fleurs et aujourd'hui une place plus moderne mais un peu froide qui cherche encore la formule pour son épanouissement. La Place Jacques-Cartier est le joyau de Montréal. Son architecture, mise en valeur par l'éclairage des bâtisses, attire énormément. Mais au cours des années, durant que le Vieux-Port se développait, la Place Jacques-Cartier est devenue un couloir vers le Vieux-Port, tout en assistant à la difficulté de retenir la clientèle sur la place. Plusieurs commerces ont été en difficulté.

1685 La Place Jacques-Cartier devrait vivre avec ses commerçants, ses artistes et ses résidents. Je ne crois pas qu'il puisse y avoir des grands événements sur la Place Jacques-Cartier. Je crois qu'il faut développer et aider les acteurs actuels présents sur la place, c'est-à-dire les commerçants, les artistes et les résidents. Le manque de leadership, le manque de consultation entre les actions entreprises, le manque d'information et surtout d'aide pertinente face au développement individuel fait en sorte que de nombreuses personnes se sont démotivées. L'atmosphère de travail sur la Place Jacques-Cartier est devenue malsaine. On indique cette zone-là, le Vieux-Montréal où nous travaillons comme étant la zone grise. Maintenant, on peut penser que ça devient comme un zoo.

1695 On a oublié le cœur des gens. Il faut que le temps prenne son temps dans ce quartier historique. Pour sentir l'intensité de l'histoire, il faut que le temps s'ajuste. Il faut que la musique se calme et chuchote. Il faut le temps de regarder.

1700

Pour que le cœur du Vieux-Montréal s'épanouisse, il faut conserver ce qui l'anime. Ce sont les artistes, les artisans, les commerçants, les résidents. Il faut d'abord les apprécier et les encourager. On offre un morceau d'histoire de l'Amérique dans la splendeur de la Place Jacques-Cartier et des rues environnantes aux touristes qui viennent nous visiter. On offre des produits locaux recherchés de la part des artistes d'arts visuels et des artisans. L'offre de nourriture est abondante. On a un marché public sur la place. Tous les ingrédients sont là pour développer cette place, mais il manque d'harmonie et de direction.

1705

On a développé une méfiance envers la Ville de Montréal. Quand on fait une demande, on ne sait jamais ce qui va nous tomber sur la tête. La complexité de l'administration et le manque de collaboration et de compréhension a souvent découragé les gens à s'associer pour avancer dans un projet. La frustration est grande face à toutes les embûches et les incompréhensions.

1710

Donc les artistes d'arts visuels doivent conserver leur place sur la rue des artistes c'est-à-dire la rue Saint-Amable. Cette rue fait partie du patrimoine vivant du Vieux-Montréal. Cette rue des artistes est un phare pour Montréal depuis plus de 40 ans. Les artistes d'arts visuels ont besoin pour leurs œuvres d'une protection contre la pluie, le vent et surtout le soleil qui nous chauffe et qui fait jaunir les toiles et les gravures. La rue Saint-Amable est un endroit exceptionnel pour ça et c'est la raison pour laquelle les artistes y sont restés toutes ces années et veulent y demeurer. La pérennité de la rue d'artistes doit rester. Avec ses artistes, elle attire les visiteurs qui admirent les œuvres des artistes en se dirigeant vers le couloir de la rue sur Saint-Vincent jusqu'à Saint-Paul. Ce phénomène a développé un élargissement de l'activité de la Place Jacques-Cartier vers les axes périphériques.

1715

1720

Actuellement, nous sommes conscients que la rénovation d'un bâtiment abandonné sur la rue Saint-Amable aura une incidence sur la place de plusieurs artistes. La relocalisation de ces artistes sur la Place Jacques-Cartier est étudiée en ce moment par la Ville et nous-mêmes qui faisons partie du comité paritaire comme je suis. La moitié de la rue n'est pas touchée par les travaux. Il serait probable que le propriétaire de l'hôtel accepte un ou deux artistes devant sa bâtisse. On pourrait peut-être avoir une place ou deux sur Saint-Vincent. Il est trop tôt pour savoir exactement si quelques places pourraient rester sur la nouvelle bâtisse. Une chose est certaine, huit places d'artistes vont rester puisqu'elles sont demandées par les artistes, par les propriétaires de

1725

1730

commerce de tous les autres bâtiments, par le comité paritaire des artistes, dont je fais partie, et par le public en général.

1735

J'ai ici une pétition que j'ai commencé il y a à peine dix jours, qui comporte en partie la liste un peu des résidents que j'ai pu rejoindre – pardon, des propriétaires des commerces et des commerçants – directement reliés sur Saint-Amable et vous avez aussi cette liste-là, je peux vous la présenter tout à l'heure. C'est les signatures pour l'instant que j'ai des commerçants et des bâtisses qui restent intouchées.

1740

La cour des artisans sur la rue Saint-Amable a besoin de la présence des artistes. Nous avons rencontré Dany Bergeron le propriétaire des commerces le Dairy Queen et Valentine qui opère dans la bâtisse. Cette bâtisse occupe la moitié du côté nord de la rue Saint-Amable, comme vous voyez sur la carte postale ici de la rue. Toute la première partie qui va jusqu'à la partie qui est légèrement pâle, ce sont des places d'artistes. Il y a au moins cinq artistes sur ces emplacements-là. Et l'autre partie qui est une ancienne partie de Canada Packers qui est en construction, c'est la partie qui est convoitée pour la construction de l'hôtel. Alors vous pouvez voir que ces espaces-là n'ont pas été touchés et n'ont pas à être touchés par la construction actuelle et tout à fait en face du mur de la construction, nous avons aussi trois espaces d'artistes qui sont sur l'édifice où se présentent les artisans de la cour.

1745

1750

Alors en continuant, vous avez aussi sur Saint-Vincent, deux autres espaces d'artistes qui sont réservés sur Saint-Vincent, qui font partie des exposants. Donc en totalité, nous avons environ huit ou dix espaces qui sont conservés.

1755

Le propriétaire, monsieur Bergeron, Dany Bergeron, du commerce nous a indiqué en signant que notre présence est bonne pour lui et qu'il désire que les artistes reviennent le plus tôt possible. Et son propriétaire, monsieur Guy Lafrenière qui est actuellement à l'extérieur, n'a pas cédé la vente de son commerce actuellement. Il a vendu une partie par l'avant à monsieur Costa et ce monsieur nous a dit clairement que depuis que les artistes sont arrivés dans cette rue, que son commerce a fructifié énormément. Vous pouvez constater le fait, lui demander si vous voulez, c'est véridique qu'est-ce que je vous dis.

1760

Donc nous avons une incidence directe avec tous les commerces avoisinants et nous travaillons aussi avec ces gens-là qui nous appuient parce que nous amenons une clientèle qui déambule tranquillement et qui visite et qui est libre de son choix, soit d'aller manger, soit d'aller visiter une terrasse ou d'acheter un de nos produits ou d'aller dans la cour des artisans et de circuler très librement.

1765

1770

Et nous avons rencontré aussi madame Nancy Laplante qui administre la bâtisse sud de la rue Saint-Amable et sur laquelle il y a trois places d'artistes. Comme la propriétaire vit à Vancouver, c'est elle qui a la charge des décisions. Elle est en charge de la cour des artisans dans la rue Saint-Amable. C'est un gagne-pain important pour les artisans de chez nous. Dans cette période actuelle où l'importation envahit le marché et que les artisans ont des difficultés à trouver un débouché, on a une responsabilité de soutenir les artistes et artisans du Québec. Les produits locaux rares dans le Vieux-Montréal sont recherchés par les touristes. Madame Nancy Laplante demande que les artistes restent sur la rue Saint-Amable. La cour des artisans en dépend. Elle est en difficulté à louer ses emplacements aux artisans cette année parce qu'ils craignent l'absence des artistes. La cour des artisans risque de disparaître si les artistes ne sont pas dans la rue Saint-Amable cet été. Elle a signé notre pétition.

1775

1780

Jules Perrier, un joaillier connu au Québec, dont la famille de joailliers a été impliquée dans la création du Salon des métiers d'art du Québec, loue un emplacement dans la cour des artisans, un très grand emplacement depuis douze ans. Mais cette année, il hésite beaucoup parce qu'il n'est pas certain que les artistes seront dans la rue cet été. Il a signé la pétition.

1785

Je pourrais continuer longtemps comme ça. Ce que j'essaie de vous dire c'est que les activités des artistes, des artisans et des commerçants de la rue Saint-Amable sont en synergie. Les visiteurs du Vieux-Montréal aiment découvrir cette petite rue, contrairement à la Place Jacques-Cartier qui est vaste et très active. La rue Saint-Amable est plus intime et plus calme. Les visiteurs ralentissent le pas pour regarder l'architecture de l'édifice du Saint-Amable et de l'autre édifice voisin. Ils prennent contact avec les artistes, ils ont le temps de réfléchir pour choisir une œuvre à leur goût ou simplement échanger quelques mots dans cette atmosphère enveloppante de cette

1790

rue. Ne détruisez pas, s'il vous plaît, la rue des artistes ni la cour des artisans. C'est le cœur qui bat dans le Vieux-Montréal, plus discret en comparaison de la Place Jacques-Cartier mais bien vivant.

1795 La Ville développe un projet sur la Place Jacques-Cartier pour localiser les artistes de la rue Saint-Amable durant les travaux de la construction de l'hôtel. Mais les artistes dont les cinq places ne sont pas touchées par la construction demandent de retourner dans la rue Saint-Amable. Lucien Gobeil, membre du comité paritaire des artistes et artistes peintres.

1800 Ce que je veux expliquer aussi au niveau de retourner sur la rue Saint-Amable, bien c'est pourquoi nous empêcher de gagner notre vie quand, actuellement, monsieur Costa, le Groupe Costa, opère le restaurant au bout de Saint-Vincent et de Saint-Amable qui est aussi son commerce et il est à très, très courte distance de l'édifice qui est en construction. Nous sommes, nous, très loin de l'édifice en construction.

1805 Actuellement, la rue a été déneigée, c'est très rare que je vois ça en plein hiver qu'une rue est déneigée, j'en félicite la Ville. Habituellement, il faut tout déneiger nous-mêmes parce que je travaille aussi toutes les fins de semaine en hiver sur cette rue. Et il y a une barricade pour empêcher les gens de passer un peu plus loin, pour ne pas avoir la brique sur la tête. Mais vous avez aussi un passage – une auto peut passer sur la rue. Les piétons circulent sur la rue. Il n'y a aucune clôture qui a empêché les gens de circuler cet hiver. Pourquoi depuis le mois de novembre, 1810 on nous a dit *Bye! Bye!* Je m'excuse là. Je trouve ça un peu très, très catégorique.

1815 Et pourquoi le restaurateur aussi où je suis, monsieur Bergeron, est resté ouvert? Il a le droit de vendre – excusez-moi – ses hot dog ou sa nourriture, il faut qu'il paie ses loyers ce monsieur-là. Et c'est très cher, vous savez, le prix des loyers. Je ne veux pas vous le dire, mais je pense que tout le monde connaît le prix des loyers du Vieux-Montréal. Alors il faut essayer d'aider un peu une activité.

1820 Vous avez un bureau de tourisme en haut sur la Place Jacques-Cartier – Tourisme Montréal devrait prendre des notes – c'est fermé. C'est incroyable! J'arrive de Philadelphie, vous avez des bureaux d'information touristique et c'est extraordinaire. Écoutez, je ne voudrais pas faire –

1825 mais en tout cas, c'est très difficile si un visiteur vient à Montréal en plein hiver, habite dans des hôtels particuliers extraordinaires comme ceux de monsieur Costa – c'est des très bons clients aussi ces gens-là, très, très belle qualité d'hôtel – je trouve ça compliqué qu'on ne puisse pas leur offrir une information touristique dans le cœur du Vieux-Montréal.

1830 Et ça, je vous dis – là je m'écarte un peu mais mon discours est fini – j'aimerais bien conserver la rue Saint-Amable et, si possible, j'essaie de rencontrer monsieur Costa mais actuellement, il est à l'extérieur, parce que je voudrais peut-être discuter avec lui. Parce que les fonctionnaires de la Ville ne veulent pas faire trop de discussions avec les commerçants, les artistes. Ils sont un peu perdus, ça ne les intéresse pas. Ils disent qu'ils ne veulent pas se mêler des problèmes entre commerçants et artisans ou qui que ce soit ou artistes. Mais ce n'est pas là, la raison. Alors moi, je vais le faire, j'ai commencé à le faire. Je pense que je peux être un bon ambassadeur et j'essaie de bien tenir mes relations avec tout le monde, parce que nous ne sommes pas là en compétition. Nous ne sommes pas des boutiques de souvenirs de 5^e degré – je m'excuse, ce n'est pas de l'importation de la Chine – et je pense qu'on a le droit de vivre honnêtement de notre métier.

1840 J'aimerais juste vous dire qu'économiquement, ça peut être très rentable pour tout le monde. Tout le monde va en trouver pour son change, y compris les artistes. J'aimerais que les jeunes viennent maintenant. Si on leur offre des endroits pour travailler et non des kiosques à 2 500 \$ comme il nous est proposé actuellement, alors je pense qu'on peut fonctionner. Tout ce qu'on a besoin, nous, c'est quatre points sur la rue pour nous indiquer notre espace. On n'a pas besoin d'autre chose. Et c'est tout. Je vous remercie beaucoup.

1845 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Monsieur Gobeil.

1850 **M. LUCIEN GOBEIL :**

1855 Et je peux vous dire – excusez-moi – nous avons l'appui de monsieur Mario Lafrance de la SDC aussi qui appuie notre projet et les commerçants aussi au coin de Saint-Vincent et Saint-Paul qui s'appelle Montréal Poutine, ils sont très, très inquiets de voir la disparition des artistes sur la rue Saint-Amable. Et aussi monsieur Georges Coulombe que j'ai rencontré. Je vous remercie beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

1860 Merci à vous, Monsieur Gobeil. Je pense que vous avez exprimé très, très clairement les problèmes que posent le déplacement, la construction de l'hôtel et éventuellement le déplacement des artistes ailleurs que sur la rue Saint-Amable. Je pense que le vécu que vous avez derrière ça est très clair. Monsieur Bergeron a une question. Malheureusement, on va devoir s'arrêter après.

1865 **M. BRUNO BERGERON, commissaire :**

1870 Alors il y a un événement qui est quand même assez récent dans le Vieux-Montréal, qui a été la transformation de la rue Saint-Paul en rue piétonnière et qui est immédiatement branchée sur la rue Saint-Amable. C'est une question plutôt d'expansion de la rue des artistes à laquelle on réfléchit plutôt que son déplacement. Est-ce qu'il a déjà été envisagé de poursuivre la rue des artistes sur les rues avoisinantes comme sur la rue Saint-Vincent, la rue Sainte-Thérèse ou la rue Vaudreuil?

M. LUCIEN GOBEIL :

1875 Nous avons envisagé, nous avons mesuré, nous sommes allés voir les commerçants autour pour parler de la rue Vaudreuil et c'est pratiquement impossible parce que les résidents sont quand même en force et ne veulent pas avoir de bruit. Il y a des problèmes aussi de poubelles de restaurants, des problèmes d'éclairage. Et aussi, les terrasses sont très, très proches et très envahissantes.

1880 Vous savez que les artistes travaillent en collaboration mais il faut aussi que les rues de Montréal ne deviennent pas que de la terrasse. On souffre beaucoup de *terrassite* à Montréal. On

1885 veut faire comme à Paris, puis à Lyon, puis partout. Il faut mettre des terrasses. Mais ce n'est pas uniquement ça qui va créer un achalandage. Il faut de tout, bien justifié, puis bien placé. Je crois que Saint-Vincent actuellement, nous avons deux emplacements d'artistes au coin de Saint-Vincent et Saint-Paul. Nous essayons de les conserver – les commerçants sont d'accord – pour faire circuler vers saint-Vincent et Saint-Amable et retourner sur la Place Jacques-Cartier.

1890 Nous avons demandé un couloir ouvert en sortant de la rue Saint-Amable et en allant vers les Jardins Nelson, un couloir où il n'y a pas de cabane ou quoi que ce soit de tente pour empêcher les gens de passer pour traverser de l'autre côté de la place pour aller vers les autres commerces, pour laisser des espaces aux commerçants aussi et non de créer des barricades. Je ne sais pas si vous comprenez un peu? Et je crois que c'est un peu l'utilité. Mais si nous avons quelques places sur Saint-Vincent, ça pourrait nous aider un peu plus, tout en conservant ce qu'on a comme espace.

1895 Mais l'idée de nous placer en plein milieu de la ruelle comme il a déjà été proposé, pensons-y pas, c'est impossible. Il faut que les gens puissent circuler, ça a treize pieds de large. Et c'est beaucoup mieux pour tout le monde que ça soit dégagé. Alors c'est un peu ma réponse à votre question.

1900 **M. BRUNO BERGERON, commissaire :**

Merci beaucoup.

1905 **M. LUCIEN GOBEIL :**

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

1910 Merci infiniment, Monsieur Gobeil, de votre contribution. J'invite maintenant monsieur Ottavio Galella. Bonjour, Monsieur Galella! Alors on vous écoute. Vous allez dans la presse un peu mais...

M. OTTAVIO GALELLA :

1915 Oui. Merci de me recevoir et félicitations de consulter la population, les intervenants du Vieux-Montréal pour ceux qui sont intéressés par le Vieux-Montréal. Je demeure dans le Vieux-Montréal depuis 28 ans. Mes filles sont nées dans le Vieux-Montréal, elles y habitent encore. J'ai suivi l'évolution des différentes étapes du Vieux-Montréal, de la revitalisation du Vieux-Montréal. Il est notoire qu'il est très agréable de vivre et de travailler dans le Vieux-Montréal. Je vis et je travaille

1920 aussi dans le Vieux-Montréal depuis 22 ans. Je vois beaucoup de mes voisins quitter dès qu'ils ont des enfants ou ils ne trouvent pas tout à fait agréable parfois de devoir prendre l'automobile et de se rendre au parc du Mont-Royal et puis au parc Beaubien et au parc Jean-Drapeau.

1925 Il y a un irritant majeur, c'est celui des espaces verts qu'on voit, qu'on peut quasiment embrasser mais qui nous sont si distants. En feuilletant la documentation, j'ai retrouvé une phrase intéressante. C'est un document de la SHM le Havre de Montréal, vision 2005.

1930 « *L'accessibilité au fleuve Saint-Laurent et à ses berges constitue en effet le grand dessein et le rêve des artisans de l'Expo 67, de l'aménagement du Vieux-Port de Montréal en 1992 et de la réouverture du canal de Lachine de 2002.* »

1935 Mais en fait, cette accessibilité, est-ce qu'elle est réelle? On a d'abord et avant tout un petit parc, fort joli, celui du parc, parc de la Cité-du-Havre, très joli, fort joli parc, très intéressant pour un quartier comme celui du Vieux-Montréal pour se promener, pour faire du jogging, pour prendre de l'air, pour sentir l'eau, puis on ne peut pas y aller, il est en face, il est à 300 mètres d'un des quais du Vieux-Port. On n'y va pas. Puis on a ce parc Jean-Drapeau. Et voilà qu'on est très frustré, pas juste nous, les résidents, mais aussi les travailleurs puis les visiteurs puis les touristes et les Montréalais en général. Combien de fois on se fait interpellé par des touristes qui nous disent : « Bien, qu'est-ce qui se passe de l'autre côté? Comment je m'y rends de l'autre côté? » Et c'est impossible de s'y

1940 rendre à pied ou à bicyclette. En fait, ce n'est pas facile de s'y rendre, même à bicyclette.

Et partout, partout, un peu partout dans les grandes villes, même les petites villes, en fait, un peu partout, on vise à raccourcir les distances en construisant des ponts piétonniers et cyclables. Il y a de ceux qui sont des œuvres architecturales majeures; d'autres qui sont fort modestes. Dans

1945 notre cas à nous, on a une difficulté supplémentaire. Ce n'est pas juste le fait qu'il y a de l'eau mais il faut faire de la place aux bateaux de croisière. Il faut que ces bateaux passent, puissent circuler et se rendre jusqu'au quai à la gare maritime. Mais aussi, il faut laisser passer les autres navires qui se rendent à Bickerdike, dans un des quais de Bickerdike, soit pour fins d'entretien ou pour entreposage ou manipulation de matériaux et autres.

1950 Alors il existe donc la technique naturellement d'un pont mobile. Ça existe depuis très longtemps. Le pont Victoria est un exemple extraordinaire. Partout dans le monde, n'est-ce pas, on raccourcit les distances en construisant des ponts ouvrants qui laissent circuler les bateaux de croisière et les autres types de navire, les navires commerciaux. Dans notre cas à nous, on peut employer aussi une technique de pont ouvrant. Il peut s'agir d'un pont qui lève, d'un pont qui pivote. Et cette difficulté-là ajoute aux coûts mais ajoute aussi au côté spectaculaire. Il y a des ponts qui sont éclairés, c'est des ponts piétonniers qui sont éclairés la nuit. Il y a même des arches et on fait en sorte que le pont prenne une courbe sur l'eau et puis, par la suite, n'est-ce pas, on le rabat contre une structure fixe.

1960 Alors du côté esthétique, du côté insertion, au lieu qu'il s'agisse d'une problématique, il s'agirait peut-être d'une occasion intéressante pour donner une signature supplémentaire à notre réalité du Vieux-Montréal, du Vieux-Port et des îles.

1965 Aussi, j'ai parcouru à pied à plusieurs reprises le pont Jacques-Cartier pour fins de travail dans ces cas-là et le fait de voir les cyclistes se malmener à travers de ce trottoir, c'est un spectacle d'une grande tristesse. Donc non seulement on pédale à côté de la pollution mais on pédale dans des conditions dangereuses, la pente dangereuse, d'obstacles de toutes sortes, de croisement avec les piétons et ce n'est pas très intéressant. Donc on croise aussi les entrées et sorties de l'île Sainte-Hélène.

1970 Du côté du pont Victoria, dans l'axe du pont Victoria, on sait bien qu'il y a de très longs détours, des diversions énormes à faire pour traverser.

1975 Finalement, le pont Champlain, lui, il n'est pas doté d'aucune facilité de passage pour les piétons et cyclistes. Dans sa reconstruction, on prévoit y intégrer une voie piétonnière puis une voie cyclable. Mais à ce moment-là, on se demande, est-ce que l'investissement supplémentaire pour assurer de tels aménagements dans l'axe du pont Champlain, est-ce que ces investissements-là ne pourraient pas être dirigés partiellement – je parle au niveau macro, ça ne veut pas dire qu'on sort un budget puis on met l'argent dans l'eau – mais je veux dire, en ce qui a trait à notre responsabilité de citoyens qui payons les impôts, est-ce que finalement les coûts pour l'un n'effacent pas les coûts de l'autre? Tout au moins en partie.

1980

1985 Et aussi, par rapport au pont Champlain, on se demande si une enveloppe pour les mesures de mitigation d'un projet si gigantesque ou à tout au moins une partie de l'enveloppe pour les mesures de mitigation ne pourrait pas être appliquée à du transport actif et qui pourrait devenir, lui, permanent.

1990 Alors traverser l'entière distance entre la Rive-Sud jusqu'au quai du Vieux-Port, ça veut dire en bicyclette parcourir pendant huit minutes, donc pédaler pendant huit minutes tout simplement. Ça serait la façon la plus rapide de traverser le fleuve. Donc on parle beaucoup de transport actif donc pour les fins utilitaires, mais non seulement pour la promenade, pour les fins utilitaires, je dis bien.

1995 Il est pitoyable présentement pour les cyclistes qui viennent de Saint-Lambert, de ce coin-là, d'attendre 10, 15, 20, 30 minutes parfois, non seulement à cause du mécanisme d'ouverture et de fermeture du pont Victoria mais c'est parce que c'est géré de façon très indépendante des besoins des cyclistes.

2000 Donc une telle infrastructure, celle que je suggère donc via un pont mobile, permet de constituer un axe alternatif au pont Jacques-Cartier qui est dangereux, un axe alternatif à l'axe sensiblement du pont Victoria. Il est définitivement court et il est sécuritaire. Il est agréable, il fait sentir la présence du fleuve, il nous donne accès aux îles, puis les îles deviennent un point de rencontre même entre la Rive-Sud et l'île de Montréal.

2005 Donc c'est un projet d'envergure métropolitaine mais que j'ai divisé en trois parties pour les fins de la présentation. D'ailleurs, cette présentation, je la fais à titre personnel. Je n'ai absolument aucun intérêt dans la construction d'un pont mobile ni fixe ni autre, mais je veux dire, je le fais avec conviction, je fais une sorte de *coming out* ce dont je vous parle, ce dont je vous ai parlé, ce que

2010 signifie sur ce petit croquis, ça fait longtemps que ça traîne. J'ai même des dessins que j'avais commandés à un designer il y a douze ans, j'en avais parlé aussi à un comité de transport organisé par la presse il y a six ou sept ans, auquel participaient plusieurs intervenants dans le but d'aider à trouver des moyens pour bâtir un plan de transport durable pour la métropole.

2015 Alors j'ai préparé un petit tableau de temps de déplacement pour les cyclistes, les piétons selon les trajets actuels et les trajets proposés pour les cyclistes. Donc entre le Vieux-Montréal et le parc de la Cité-du-Havre, donc au lieu de pédaler pendant quatorze minutes, on ferait la distance en une seule minute. Donc 300 mètres plutôt que 4 kilomètres. Entre le Vieux-Montréal et le parc Jean-Drapeau, on pourrait franchir cette distance en 4.5 minutes plutôt que 17 minutes. Puis le Vieux-Montréal/Rive-Sud, donc 8 minutes au total plutôt que 35 minutes.

2020 Pour les piétons, là il y a un intérêt supplémentaire, supplémentaire pour les millions de touristes, les visiteurs, les travailleurs, les dizaines de milliers de travailleurs, non seulement du Vieux-Montréal mais des faubourgs, de Griffintown, en fait du centre-ville, de l'est. Donc on pourrait rejoindre le parc Jean-Drapeau en dedans de 16 minutes à pied. Donc 16 minutes à pied plutôt que

2025 60 minutes. Donc ça devient un peu difficile, 60 minutes. Puis le Vieux-Montréal/Rive-Sud, disons qu'à pied, c'est 28 minutes plutôt que maintenant 119 minutes.

2030 Alors je vous soumets cette opinion. Il s'agit juste d'une opinion, par guise de conscience citoyenne. Oui, je marche 1 000 kilomètres par année, c'est vrai, et puis je vais continuer à marcher 1 000 kilomètres par année, mais marcher pour l'agrément, marcher pour la promenade et marcher pour le travail, c'est deux choses différentes. Donc si on veut bâtir un cadre de vie enviable, qu'on mérite, puisqu'on demeure probablement dans un centre historique parmi, quant à moi, les plus beaux au monde, mais pouvoir en plus jouir d'un parc aussi grand, plus grand même – avec une agrégation de parcs énorme – plus grand que Central Park, puis peut-être même plus grand que

2035 Stanley Park de Vancouver, puis unir ces deux rives, je crois que, oui, ça a l'air d'un rêve mais c'est un rêve réalisable.

2040 Parce que les coûts, même s'ils sont importants, ils ne sont pas si astronomiques. Le réaménagement du rond-point comme l'Acadie a coûté, il y a des années, 100 M\$. Et on parle d'un pont Champlain à 3 G\$, puis un échangeur Turcot à 4 ou 5 G\$, puis on affecte, ne serait-ce que pour la déviation de la circulation parfois des budgets de 10 %. Donc lorsqu'on est dans une valse de milliards pour l'automobile et en partie très modeste pour le transport collectif, ne pourrait-on penser également à la marche et à la bicyclette?

2045 Donc dans ce cas-ci, on pense à la Route Verte, on pense aux besoins de certains quartiers limitrophes à l'eau, on s'y installe pour sentir l'eau, un peu d'architecture, pour voir, mais on sait où on voudrait vivre, donc jouir, puis je fais le lien avec le document de la Société du Havre qui dit bien que le grand dessein, le rêve, c'était de donner accès à l'eau, mais là, l'accès à l'eau, il est contingenté. Voilà. Merci.

2050

LA PRÉSIDENTE :

Merci, Monsieur Galella. Monsieur Chénard va vous poser une première question.

2055 **M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :**

Oui. Je vais utiliser un peu ce que j'ai lu ce matin pour avoir un peu un complément. Donc il y avait mention d'un budget total de 300 M\$ mais qui se décomposait selon qu'il y avait aussi une option de transport par des autobus électriques. Pourriez-vous élaborer un petit peu là-dessus, puis après ça, j'aurais des petites choses à vous demander.

2060

M. OTTAVIO GALELLA :

Bien sûr. Advenant une estacade sur le pont Champlain, ça voudrait dire que les autobus ne jouiraient pas de grand privilège parce qu'il n'y aurait pas d'emprise, il ne pourrait pas y avoir une emprise pour un train léger, pour les deux. Donc j'ai exprimé un potentiel. Je me suis dit qu'il est possible d'emprunter le nouveau lien sur la Rive-Sud et je comprends que le lien avec le prolongement de Concorde tombe dans Saint-Lambert mais il y a un parking et on parle de transport propre et puis on parle aussi d'une demande complémentaire. Il ne s'agit pas ici de remplacer, mais pas du tout, le corridor du pont Champlain, mais il s'agit d'offrir un corridor complémentaire pour certains besoins comme des modes qui ne sont pas du SLR ou bien s'il y avait des autobus le long du pont Champlain, il n'y a rien qui empêche de faire passer les autobus propres, si besoin il y avait, le long de ce corridor-là.

2065

2070

Alors les coûts des viaducs et des structures du côté de la Rive-Sud naturellement augmenteraient, augmenteraient assez fortement pour soutenir ces véhicules-là. Mais rendu au bout du pont Concorde, le transport en commun devrait emprunter nécessairement l'axe Pierre-Dupuy et c'est l'axe qui est privilégié dans un paquet d'études de la Société du Havre, partout. On voit des tramways. Ce qui semble être un peu bizarre, c'est un tramway qui se promène en serpentin un peu partout à 50 M\$ du kilomètre, puis pour desservir des fonctions qui sont circulaires, qui sont isolées. Donc ce dont moi je parle dans cet exposé-là, c'est un transport un peu plus

2075

2080

soutenu, durable pour les usagers de tous les jours avant tout, quitte à ce qu'on y greffe les autres besoins.

2085 Alors c'est plus cher, ce n'est pas dans les coûts de 350 M\$, c'est plus cher pour faire
passer au transport en commun. Mais advenant que les autorités fédérales cherchaient des
solutions alternatives – ou bien, en fait, il y a aussi un axe en cas d'urgence. Il peut y avoir des
urgences. On est une île et on a une économie vibrante. Qu'est-ce qui nous arriverait? Le
métro va être en réfection, le pont Champlain en réfection, puis bon... Alors il y a là un axe qui
2090 offre un potentiel mais un potentiel limité pour du transport collectif, pour absorber un transport
collectif. Mais là, j'ai donné une réponse qui avait l'air d'autre chose. Excusez.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

2095 Non, mais quand même, vous m'avez donné... Est-ce que vous avez fait des démarches
déjà? Parce que, bon, il y a quand même le transport maritime et du ferroviaire qui seraient un petit
peu affectés aussi, parce que ça mettrait quand même un trafic important, j'imagine, cycliste et
autres, et puis dans le port lui-même. Est-ce qu'il y a eu des démarches de faites dans ce sens-là?

2100 **M. OTTAVIO GALELLA :**

Pas de façon formelle. Très informelle et très limitée, j'avoue.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

2105 Puis l'atterrissage à Saint-Lambert encore?

M. OTTAVIO GALELLA :

2110 Bien, ça tombe sur la 132. Donc pour les bicyclettes, il n'y a pas grand problème.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Le club de golf ou à peu près?

2115

M. OTTAVIO GALELLA :

Non, le golf est plus loin. Il y a un parc. Donc il y a des terrains de tennis, je crois, à cet endroit-là. Donc la piste cyclable, elle, elle tomberait sur la Route Verte, sur la piste cyclable du fleuve Saint-Laurent de la Rive-Sud avec des passerelles. Donc le raccordement serait faisable.

2120

Maintenant, advenant qu'il y ait des autobus, donc il faudrait étendre le viaduc par-dessus la 132 et se raccorder avec les voies de desserte, en fait les voies de la 132 elle-même, les accotements, voies de desserte. J'ai fait des préliminaires.

2125

LA PRÉSIDENTE :

C'est ça. Alors une dernière petite question mais on va faire ça rapidement parce qu'on est en retard.

2130

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Si on fait uniquement le transport actif, estimation?

2135

M. OTTAVIO GALELLA :

D'un bout à l'autre? Max, d'après moi, entre 300 et 350 M\$ pour un projet de grand rayonnement avec une grande architecture. Sinon, on coupe. Plus on baisse dans l'architecture, plus on baisse les coûts. Mais à quel prix.

2140

LA PRÉSIDENTE :

À quel prix. Merci beaucoup, Monsieur Galella.

2145 **M. OTTAVIO GALELLA :**

Merci beaucoup. Merci de m'avoir reçu. C'est très apprécié.

LA PRÉSIDENTE :

2150

Merci de nous présenter cette hypothèse qui est attrayante, qui est séduisante. Merci.

M. OTTAVIO GALELLA :

2155

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

2160 Alors maintenant, on va entendre monsieur Mario Lafrance de la Société de développement commercial du Vieux-Montréal. Monsieur Lafrance. Bonjour, Monsieur Lafrance!

M. MARIO LAFRANCE :

2165 Bonjour!

LA PRÉSIDENTE :

Allez, on vous écoute.

2170 **M. MARIO LAFRANCE :**

Évidemment, c'est le conseil d'administration de la SDC qui m'a donné le mandat de venir vous voir aujourd'hui. J'aimerais, on pourrait commencer en revenant sur deux, trois choses qui ont été dites plus tôt après-midi, entre autres une question provenant des événements dans le Vieux-Montréal et le rapport avec la SDC.

Ce qui est important de comprendre, c'est qu'une SDC en tant que telle, ce n'est pas évident parce que souvent, on associe ça à une association de marchands mais le rôle, le mandat premier n'est pas un rôle en événementiel. On est censé être là pour faire du développement économique, c'est-à-dire des projets qui, somme toute, aident soit à mettre en valeur ou à promouvoir des secteurs d'activité ou des secteurs géographiques dans un secteur donné. Évidemment, un événement peut être organisé mais habituellement on cherche un promoteur. Le modèle préconisé le meilleur est bel et bien de s'assurer que ce sont les commerçants ou un groupe de commerçants donné qui organise quelque chose et nous on soutient, soit en communiquant, en faisant la promotion de cet événement-là ou en le mettant dans notre calendrier annuel, etc., etc.

Si je prends le modèle du *Fashion Night Out* l'automne dernier, c'est quatorze boutiques de vêtements spécialisés qui ont organisé ça. On était connecté sur New York, c'était le 6 septembre, c'est la date, c'était la même date partout à travers le monde et c'est vraiment les boutiquiers, les boutiques qui ont fait quelque chose auprès de leur boutique, dans leur boutique. Et nous, on a embarqué ensuite dans ça, en allant chercher la réglementation nécessaire à la Ville, en donnant un support, tout ça, parce que nous on est un intermédiaire avec la Ville. Deuxièmement, bien évidemment, on a organisé aussi une soirée à la fin avec le Centre PHI où là, on a invité tout le monde du domaine, et même ceux qui avaient acheté, de venir fêter en fin de soirée cette chose-là.

Donc c'est un exemple qui donne une bonne notion de ce que c'est. On n'est pas Spectra, on n'est pas l'Astral.

2200 **LA PRÉSIDENTE :**

Non, d'accord.

M. MARIO LAFRANCE :

2205

Ça, c'est la première chose. Deuxièmement, la piétonisation. La piétonisation, nous, ce qu'on en comprend, c'est que les endroits où ça fonctionne vraiment à travers le monde – je parle des grandes villes – il faut faire une différence entre – bien souvent, on voit la piétonisation comme l'élimination de l'automobile. Ce n'est pas ça du tout. Là où ça fonctionne, c'est la gestion de l'automobile. Ça veut dire qu'il ne faut pas essayer de dire que l'automobiliste ou l'automobile, on sacre ça aux poubelles. C'est bel et bien l'automobiliste, il faut lui faciliter la tâche quand il arrive dans un milieu où c'est piétonner et là, ça veut dire évidemment la facilitation au niveau du stationnement, les accès et évidemment le transport en commun qui lui est facilement accessible.

2210

2215

On a des croûtes à bouffer là-dessus en ce qui a trait à la piétonisation. Il y a un secteur du Vieux-Montréal qui est piétonné. Pour l'instant, je ne pense pas que ça va vraiment se faire, puis c'est un projet de la Ville, ce n'est pas du tout un projet qui a été sollicité par les commerçants en tant que tels.

2220

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

M. MARIO LAFRANCE :

2225

Dernier élément qui va faire rire un peu, le « tunnel pipi » de monsieur Bergeron. J'étais là lors de la réunion il y a deux ans. Effectivement, l'arrondissement Ville-Marie a fait des efforts marqués pour éliminer ce problème-là. Il y avait un problème de présence.

2230 L'autre chose, il faut remercier mon ami Walter Boudreau, un compositeur, parce qu'il m'a dit : « Si tu veux vider la place, fais jouer ma musique, Mario. Ils haïssent ça à mort à Montréal. » Vous connaissez Walter Boudreau? Non?

LA PRÉSIDENTE :

2235

Non.

M. MARIO LAFRANCE :

2240 Musique contemporaine. Il est joué comme un dieu en Asie, partout à travers le monde. Voilà. Alors c'est ça. Donc il y a de la musique aussi qui est dans le tunnel, qui a éliminé les gens. On y circule mais ça fait que tu n'as pas le goût de coaguler là, si on veut.

2245 Donc je vous présente rapidement – je pense que je vous ai présenté qui on est. Je représente en tant que directeur général 500 commerces dans le Vieux-Montréal et 1 200 bureaux d'affaires. Évidemment, il faut avoir une approche macro parce que c'est un milieu qui est complexe. C'est beaucoup de monde. Ce n'est pas comme une SDC où tu as 75 membres, par exemple. Nous, on a 1 700 membres.

2250 **LA PRÉSIDENTE :**

On a maximum une quinzaine de minutes maintenant, Monsieur Lafrance. Nous, on a pas mal de questions pour vous.

2255 **M. MARIO LAFRANCE :**

Alors je vais aller vite.

LA PRÉSIDENTE :

2260

Pour nous présenter vos choses.

M. MARIO LAFRANCE :

2265

Oui. Je vais vraiment résumer ça parce que mon texte dit tout. Je le laisse donc, vous l'avez déjà en banque, je crois.

LA PRÉSIDENTE :

2270

Oui.

M. MARIO LAFRANCE :

2275

Alors en ce qui a trait aux trois – quelques commentaires sur les trois grands objectifs du plan de mise en valeur. Soutenir un milieu de vie complet de qualité, qui génère sa propre vitalité durant toute l'année, tout en assurant une plus grande harmonie entre ses diverses fonctions. Ce que j'ai à dire ici, c'est qu'en ce qui a trait à cet objectif-là, nous, on achète. On pourrait même faire un jeu de mots en disant qu'on a maintenant l'eau courante mais l'harmonie courante, on est d'accord. C'est-à-dire que dans le fond, on fait beaucoup de travail avec les habitants, les résidents c'est-à-dire du Vieux-Montréal, on s'organise pour que la vie qui s'y passe, nous, on se sent impliqué là-dedans. On a même travaillé avec l'Accueil Bonneau depuis deux ans sur un projet d'intervention externe.

2280

2285

Donc en quelque part, toute cette notion-là d'un milieu vitalisé, on est d'accord et surtout le fait aussi que ça doit être vivant et vivable l'hiver. Ça, c'est clair que le Vieux-Montréal, en plus il faut comprendre qu'avec l'évolution qu'il a eu, c'est vraiment un milieu urbain et vraiment, vraiment intégral. Ce n'est pas un milieu où il y a juste des touristes ou où il y a juste des bureaux. C'est vraiment présentement, c'est intégral.

2290 Affirmer l'identité historique et patrimoniale. Ça, on est d'accord avec ça. On sait qu'il y a
beaucoup de travaux qui ont été faits, qui restent à faire. On veut souligner quand même nos amis
qui ne sont pas directement nos membres, mais toute l'offre muséale dans le Vieux-Montréal depuis
2295 quinze ans, une vingtaine d'années même, a fait des efforts incommensurables. Je pense que le
Vieux-Montréal, en ce qui a trait à son offre muséale qui donne un caractère historique, il y a des
efforts extraordinaires qui ont été faits, que ce soit Pointe-à-Callière ou le Château de Ramezay qui
est en arrière, mon ami André. Mais en quelque part, tout ce groupe-là a fait vraiment un effort.

2300 La Société du Vieux-Port, on le signale aussi dans le document, a eu un apport
extraordinaire pour ça. Il faut en tenir compte même si présentement, bon, ça a été donné à la
Société immobilière du Canada, ça, on y travaille aussi parce que vous comprenez que le lien est
hautement stratégique entre la Société du Vieux-Port – ou la SIC maintenant – et évidemment
l'ensemble des commerçants et des gens d'affaires du Vieux-Montréal. C'est majeur. D'ailleurs, on
les rencontre demain. Après-demain.

2305 Créer une destination renommée offrant une expérience authentique et enrichissante. Ça,
ce qu'on mentionne surtout, c'est que présentement, avec tout ce qui a changé dans le Vieux-
Montréal et l'offre touristique actuelle, on veut le mentionner, on l'avait dit il y a deux semaines je
crois quand on s'était vu, mais effectivement, pour nous, il y a un manque de coordination en ce qui
a trait à l'offre touristique du Vieux-Montréal.

2310 Dans des villes de pareille importance à travers le monde, il y a une coordination touristique
qui est mieux organisée. Je parle de l'organisation du produit. Montréal, Tourisme Montréal s'est
donné comme mandat de vendre le produit en dehors du Canada, c'est correct, mais en quelque
part, ça veut dire que l'organisation et la coordination du produit ici dans le Vieux-Montréal mérite
2315 définitivement une plus grande coordination.

2320 L'accessibilité au Vieux-Montréal. Il y a trois accès dans le Vieux-Montréal. Tantôt, on en
avait mis une de côté, c'est-à-dire monsieur Bergeron a omis ou dit que square Victoria n'en faisait
pas partie. Nous, on n'est pas d'accord. Square Victoria, de plus en plus avec toutes les activités qui
se passent dans l'ouest, moi, je quitte souvent le Vieux-Montréal par la station Square-Victoria, j'y

arrive aussi. Il y a une vie, il y a un *night life*, il y a toute une vie au niveau des restaurants avec la rue McGill. Donc il y a vraiment trois stations de métro qui donnent accès au Vieux-Montréal.

2325 Nous, ce qu'on dit en quelque part, c'est qu'il y a le square Victoria ou tu as la rue Bleury
aussi qui donne accès à la rue McGill et tu as le boulevard Saint-Laurent, la rue Saint-Urbain qui
donne Place d'Armes et évidemment tout le milieu d'affaires du Vieux-Montréal, puis tu as à l'est, le
secteur qui a effectivement été ébauché tantôt et qui mérite, disons, à tout le moins une intervention
majeure. Parce que présentement, ce n'est même pas un trou noir, c'est-à-dire que ça n'a pas de
2330 Notre-Dame et dans ce coin-là me demandent où est-ce qu'est le fleuve. Tu ne le sais pas. Il n'y a
personne qui le sait.

2335 Donc en quelque part, il y a vraiment ces trois entrées-là et nous, ce qu'on préconise, ça a
été dit un peu tantôt, il devrait y avoir deux de ces entrées-là, celle de Bleury et celle dans le secteur
de Saint-Denis, Hôtel de Ville, qui devraient être des allées piétonnes. Ça connecte aussi avec ce
qui a été dit à propos du mont Royal tantôt. Une allée piétonne de Bleury au Palais des congrès, au
Vieux-Montréal, ça donne accès directement au Quartier des spectacles, ça donne accès
directement au centre-ville. Évidemment, dans l'est, ça donne accès au CHUM et au Plateau. On
pense qu'en quelque part, ça devrait être fait.

2340 On ne veut pas dire de fermer ça puis d'empêcher la circulation automobile. On veut dire
des plans nouveaux de design de voirie qui imaginent que tu as une allée piétonne que tu as le goût
d'emprunter pour sortir du Vieux-Montréal et pour y revenir. Et ce n'est vraiment pas une question
de fermer des rues, puis tout le kit. Il y a moyen de faire les deux.

2345

LA PRÉSIDENTE :

Non, mais il y a le concept de voies partagées dont on a entendu parler. Vous êtes là-
dedans.

2350

M. MARIO LAFRANCE :

Il y a moyen de faire ça.

LA PRÉSIDENTE :

2355

Oui.

M. MARIO LAFRANCE :

2360

On pense que la signalisation doit être améliorée partout et la fluidité de la circulation automobile. Ça, c'est clair. Puis le transport en commun, présentement, la réponse n'est pas du tout, du tout – ne respecte pas la réalité du Vieux-Montréal. Un autobus qui passe là, un autobus comme dans le reste, ça ne marche pas. On pense vraiment que la mise en place de navettes partant et revenant aux trois stations de métro avec des petits autobus électriques à quinze places, ça serait beaucoup plus viable et ça correspondrait mieux au milieu.

2365

En ce qui a trait aux travaux à venir, moi, je vous dis qu'il y a beaucoup d'inquiétudes et d'incertitudes et, dans certains cas, d'indifférence de la part des membres de la SDC, mais en même temps, ce qu'on prône, c'est qu'il y a des efforts qui sont faits mais en quelque part, c'est sûr qu'il va falloir que les travaux soient mieux exprimés, soient mieux planifiés et qui soient mieux communiqués. On peut utiliser la SDC davantage, c'est ce qu'on préconise. Parce que nous, on est capable rapidement d'aller faire comprendre les messages, ça va être quoi les projets, ils vont commencer quand, ils vont finir quand.

2370

Je vous dis, il y a des projets qui ne sont pas mentionnés là, mais la rue Saint-Paul va être refaite complètement. Il y en a qui vivent déjà des cauchemars parce que la rue Saint-Paul, étroite comme elle est, vous avez compris que tu ne peux pas en faire la moitié puis faire circuler de l'autre côté. Mais les communications, l'organisation des travaux, les échéanciers, nous, on lève la main puis on est prêt à aider au maximum.

2375

2380

Je vous raccourcis ça.

LA PRÉSIDENTE :

2385 Mais on est prêt à poursuivre avec vous.

M. MARIO LAFRANCE :

2390 Le Champ-de-Mars, je ne reviendrai pas là-dessus parce que c'est comme trois projets
spéciaux, c'est vraiment Champ-de-Mars. Tout ce secteur-là, il y a encore beaucoup, beaucoup de
discussions à faire. On ne sait pas c'est quoi les plans de la Ville mais il y a vraiment un projet
majeur à faire là. Ça n'a pas de sens, d'autant plus que le CHUM est là. Le CHUM, il y a des
employés qui arrivent là au Centre de recherche au mois de novembre et il y a des discussions
présentement que peut-être ce secteur-là, le Quartier de la santé et ce secteur-là pourraient faire
2395 partie de la SDC du Vieux-Montréal. On en parle présentement avec l'arrondissement Ville-Marie.
Parce que c'est un secteur qui va être complètement modifié d'ici – dans cinq ans, ça va être autre
chose. C'est ça.

2400 Segment de la rue Notre-Dame Ouest, je ne sais pas si vous savez c'est quoi. C'est
vraiment la rue Notre-Dame a été faite totalement, sauf ce segment-là, la grandeur d'un demi-terrain
de football à peu près. Mais c'est comme de la Place d'Armes à la rue Saint-Laurent, ça va être
majeur comme travaux. Elle est étroite mais vous savez que c'est complètement névralgique, c'est
en plein cœur Vieux-Montréal. Alors je reviens à ce que je disais tantôt. Ça va demander une
intervention assez précise.

2405 L'animation sur la Place Jacques-Cartier, je pense qu'en ce qui a trait à la SDC, vous savez
que les artisans, les amuseurs publics, les peintres – je salue mon ami, monsieur Gobeil qui est
peut-être encore ici – c'est sûr que nous, ce n'est pas la SDC la responsabilité de tout ce secteur-là,
c'est la Ville. On est d'accord que ça doit être un milieu artistique mais on pense que la Ville doit
2410 vraiment, vraiment régler la problématique de dualité formelle et informelle entre l'appropriation de
la place publique puis l'activité commerciale privée. Ça demande une intervention claire.

2415 En ce qui a trait à la gouvernance, évidemment, il y a des efforts qui sont faits mais vous savez que la Ville-centre a les objectifs ou c'est elle qui planifie les trucs et c'est l'arrondissement Ville-Marie qui, lui, fait les travaux. C'est sûr qu'il y a des efforts qui sont faits pour que l'arrondissement aide à la planification puis que la Ville-centre continue à être intéressée aux travaux qui se font, si ce n'est en donnant plus de ressources.

2420 Il y a des efforts qui sont faits. Nous, ce qu'on dit, c'est qu'on va continuer à être un joueur intéressé là-dedans, à aider pour que ça soit le plus fluide possible entre la planification, une planification basée sur les besoins réels du terrain et évidemment la réalisation des travaux. On demeure un joueur important.

2425 Pour finir, je tiens quand même à mentionner que c'est beau, la Ville, on se prépare pour le 375^e mais il faut aussi garder en tête qu'on se prépare pour le 400^e qui va être dans 28 ans et que le développement économique demeure la planche de salut pareil. Je pense que ça doit demeurer la priorité du Vieux-Montréal. C'est un milieu qui présentement est dynamique mais c'est aussi grâce à son activité d'affaires, commerciales qui, comme on disait, est assez dynamique, puis ce n'est pas terminé. Mais pour éviter une autre période d'airin dans le Vieux-Montréal, je pense que le développement économique puis les travaux doivent continuer à se faire. Puis pour la SDC Vieux-Montréal, bien, ça va être notre cheval de bataille.

LA PRÉSIDENTE :

2435 Merci beaucoup. Monsieur Bergeron?

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

2440 Vous avez été assez clair sur le mandat de la SDC qu'on croyait peut-être un peu plus large au sens où on nous a parlé beaucoup, naturellement, de la déstructuration de la Place Jacques-Cartier, les commerces, c'est-à-dire que dans votre mandat, par exemple, dans l'accueil, dans les discussions que vous avez avec vos commerçants, est-ce que vous avez un service, par exemple, qui a pour but justement d'inciter, d'amener les gens, par exemple, à revaloriser certains types de

2445 commerces ou de favoriser, par exemple, une meilleure diversité commerciale, d'avoir par exemple, de faire du repérage de types de commerces qui viendraient compléter une trame? Est-ce que c'est des services que la SDC offre? Ou ce n'est pas dans notre mandat?

M. MARIO LAFRANCE :

2450 Non, ça, c'est dans notre mandat. C'est ce sur quoi on travaille depuis à peu près dix-huit mois maintenant. Il fallait que la SDC se donne une mission un peu plus claire à ce sujet-là. On est en train de préparer présentement un forum de l'offre commerciale qui va avoir lieu cet automne. On veut qu'il ait un impact majeur chez nos commerçants. Parce qu'au niveau de la diversité ou du *commercial mix* en tant que tel, il y a des coups à donner parce qu'il y a déjà des choses qui
2455 commencent à moins *fit* dans le décor, puis il y a des manques à gagner présentement dans l'offre, la diversité de l'offre actuelle.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

2460 Donc vous avez le mandat auprès de vos membres de les sensibiliser, par exemple, à ces nouvelles offres-là.

M. MARIO LAFRANCE :

2465 Oui. Puis on y travaille sérieusement depuis, je dirais, à peu près une année.

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

2470 C'est ça. Au forum, on a trouvé un cordonnier dans le Vieux-Montréal, donc est-ce que vous
traitez également toute la question du mix commercial pour avoir davantage de commerces qui
répondent aux besoins des résidents également?

M. MARIO LAFRANCE :

2475 Oui. C'est que tout ça, les dix dernières années ont été tellement rapides au niveau du
développement dans le Vieux-Montréal que c'est venu – vous le savez, à un moment donné, quand
ça se développe plus rapidement, des fois, il y a de choses qui sont laissées de côté ou qui ne sont
pas pensées. Alors évidemment, il y a un ajustement à faire à ce niveau-là et on y travaille. On est
là-dedans présentement.

2480

M. BRUNO BERGERON, commissaire :

D'accord. Concernant la programmation dirigée des différentes activités du Vieux-Montréal,
vous nous avez dit que vous n'étiez pas, disons, une entreprise de programmation estivale. Donc on
2485 comprend qu'il y a une difficulté dans le mandat de Tourisme Montréal. Donc il y a comme un
dossier qui est laissé entre deux chaises. C'est ce qu'on comprend?

M. MARIO LAFRANCE :

2490 Bien là, il ne faut pas mélanger l'événementiel puis le tourisme en tant que tel ou la
coordination du tourisme à Montréal ou dans le Vieux-Montréal de façon plus spécifique. En ce qui a
trait aux événements, c'est sûr qu'il y a le Quartier des spectacles qui est là maintenant et ça vient
changer la nature de ce qu'il peut y avoir comme événement dans le Vieux-Montréal. Par exemple,
dans le Vieux-Montréal, je vois plus un spectacle de musique classique sur la Place d'Armes qu'un
2495 gros show ou des gros spectacles de musique au Quartier des spectacles en tant que tel.

2500

Donc on travaille sur des choses qui sont beaucoup plus, je dirais, à dimension humaine partout sur le territoire du Vieux-Montréal. Parce que ce n'est plus que la Place Jacques-Cartier, le Vieux-Montréal. C'est en train vraiment, vraiment de s'épanouir pour être l'ensemble du territoire jusqu'à McGill. Et même le Faubourg des Récollets d'ici probablement une dizaine d'années qui va vivre une expansion importante. Donc ça, c'est l'événementiel qui doit répondre, qui doit caractériser le Vieux-Montréal.

2505

En ce qui a trait au tourisme, bien ce qu'on remarque, c'est qu'en quelque part, il y a une coordination au niveau de l'offre, au niveau du produit touristique qui mériterait d'être faite. En quelque part, ce n'est pas qu'à la SDC de le faire, c'est vraiment à la Ville qui a une partie de ça comme responsabilité et en quelque part, ce que je mentionnais, c'est vraiment, vraiment pas une critique à l'égard de Tourisme Montréal qui s'est donné un mandat, il y a une dizaine ou une quinzaine d'années, qui est très correct, qui se sont dit : « Nous, ce qu'on va faire, c'est qu'on va vendre le Vieux-Montréal puis Montréal mais en dehors du Canada en tant que tel. » C'est ce qu'ils avaient à faire. Maintenant, est-ce qu'il y a un ajustement? Nous, de façon tout à fait constructive, on pense qu'il y a un manque de coordination présentement par rapport à l'offre touristique dans le Vieux-Montréal.

2510

2515

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Chénard?

2520

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

C'est bon.

2525

LA PRÉSIDENTE :

Moi, je reviendrais sur le tourisme. Il y a des gens qui vous ont précédé au micro qui nous ont dit l'importance, par exemple, de baser le produit touristique sur le caractère historique du quartier. Comment est-ce que vous réagissez à ça?

M. MARIO LAFRANCE :

2530 Totalemment d'accord, parce que ça demeure la destination. La plupart des gens qui viennent
à Montréal veulent venir au Vieux-Montréal pour son caractère historique. Là où on fait une valeur
ajoutée, nous, présentement, c'est que si vous vous promenez présentement, si vous vivez un peu
le Vieux-Montréal, en quelque part, il y a une vie qui est là qu'il n'y avait pas avant. Si vous vous
promenez dans les restaurants, partout il y a des commerces, tout le domaine de la mode est en
2535 train de s'installer dans le Vieux-Montréal. Je parle de mode, design québécois, canadien, etc. ou
vraiment signature.

 Donc en quelque part, dans le Vieux-Montréal, il y a le caractère historique qui est là. Il faut
continuer, on l'a dit tantôt, même le patrimoine bâti en tant que tel, il n'y a pas vraiment, vraiment de
2540 signalisation par rapport aux différents bâtiments qui existent, absolument inconcevable, c'est vrai,
ça n'existe pas, alors qu'il y a des merveilles dans le Vieux-Montréal là-dessus. Mais il y a aussi le
fait que c'est un milieu de vie où présentement il y a des gens qui vivent là, il y a des gens qui
travaillent là...

2545 **LA PRÉSIDENTE :**

 Et ça fait partie du produit touristique.

M. MARIO LAFRANCE :

2550 Oui, tout à fait. Il faut que ça soit exposé comme tel puisque c'est ça qui s'y passe.

LA PRÉSIDENTE :

2555 D'accord. Merci beaucoup, Monsieur Lafrance. On vous remercie de votre contribution.
Nous allons entendre monsieur André Delisle du Château Ramezay et du regroupement des
musées.

M. ANDRÉ DELISLE :

2560

Je suis ici à titre de représentant du Château Ramezay seulement.

LA PRÉSIDENTE :

2565

D'accord. On vous écoute, Monsieur Delisle.

M. ANDRÉ DELISLE :

2570

Alors je n'avais pas l'intention de faire la lecture de mon mémoire.

LA PRÉSIDENTE :

Nous, on voudrait bien échanger avec vous aussi.

2575

M. ANDRÉ DELISLE :

D'accord. C'est très bien. J'ai prévu simplement résumer les huit points de mon mémoire en deux minutes.

2580

LA PRÉSIDENTE :

Allez-y.

M. ANDRÉ DELISLE :

2585

Alors le premier point souligne l'importance d'une réelle mise en valeur du Vieux-Montréal, c'est-à-dire de le doter d'un plan de signalisation et d'interprétation tel que proposé pour le patrimoine archéologique, mais l'appliquer à l'ensemble du patrimoine du quartier.

2590 Le second point soulève des inquiétudes face à la volonté d'intégrer des interventions contemporaines dans le tissu urbain et revalorise les formes et les attributs du passé dans une approche de mise en valeur et d'expérience du visiteur, l'ajout d'art contemporain et appelle à une réflexion sur les choix à faire avant d'opter pour les constructions neuves sur des terrains vacants.

2595 Le troisième point, nous appuyons la priorisation des interventions dans l'est du quartier, bien sûr.

2600 En quatrième, la nécessité d'investissements structurants pour redonner vie au quartier l'hiver ainsi que la problématique de la Place Jacques-Cartier, la fermeture des commerces et du bureau d'information touristique. On en a parlé tout à l'heure.

2605 En cinq, nous demandons une intervention rapide par rapport à la problématique du tunnel entre le métro Champ-de-Mars et le Vieux-Montréal. Je crois que nous avons suffisamment entendu. Une passerelle ou un parcours sur rue doit être créé et le Champ-de-Mars, un espace vert exceptionnel, pourrait être utilisé comme lieu d'orientation, d'accueil pour les visiteurs.

2610 En point six, nous faisons valoir le rôle important de bien structurer l'expérience de découverte du quartier historique avec des démarcations aux entrées, une circulation à pied grâce à une signalisation et une interprétation adéquates encore une fois, appuyées par des navettes, c'est-à-dire des petits véhicules électriques.

2615 En point sept, nous faisons prendre conscience que le nombre de musées comme tous les éléments du quartier, ne peut être infini et que l'ajout de nouvelles institutions exige une analyse pour éviter une dispersion de la clientèle qui ne sera que néfaste à tous les musées.

Et finalement, nous demandons à ce que soit créée une instance dédiée à la gestion du quartier, on en parlait tout à l'heure encore, un lieu qui incarnera la vision de développement et qui assurera une cohésion et un leadership. De façon générale, nous plaidons pour une multidisciplinarité des intervenants dans les projets et une plus grande considération à l'égard des

2620 diverses expertises et du milieu dans l'élaboration et la prise de décision en matière de patrimoine.
Voilà mon court résumé.

LA PRÉSIDENTE :

2625 Merci beaucoup, Monsieur Delisle. On aimerait peut-être explorer avec vous, votre conception ou vos suggestions quant à l'insertion dans le milieu du Vieux-Montréal de nouveaux bâtiments et avec eux, de ce qu'on peut appeler la contemporanéité.

M. ANDRÉ DELISLE :

2630

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2635 Alors votre mémoire porte en bonne partie là-dessus.

M. ANDRÉ DELISLE :

Oui.

2640

LA PRÉSIDENTE :

Pouvez-vous être un petit peu plus explicite? Qu'est-ce que vous entendez par ça?

2645 **M. ANDRÉ DELISLE :**

D'accord. Bien, j'ai fait référence entre autres à la publication sur *Pour des villes à l'échelle humaine...*

2650 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

M. ANDRÉ DELISLE :

2655

... où on parle qu'avant de décider qu'un terrain vacant doit être automatiquement transformé en un bâtiment, de réfléchir d'abord sur le côté humain, la vie urbaine, et ensuite, en dernier lieu, de voir s'il est pertinent d'avoir un immeuble. La construction sur des espaces comme par exemple entre la rue Notre-Dame et la rue Saint-Jacques, d'avoir un continuum de bâtiments, je

2660 pense que c'est tout à fait pertinent. Par contre, quand on arrive dans l'entrée du Vieux-Montréal du côté de la rue Saint-Denis, par exemple, où il y a déjà des espaces verts, il est peut-être plus intéressant d'exploiter ces endroits-là comme lieu de démarquage justement entre le reste de la ville et le quartier historique.

2665

Je pense que la commission aussi, le Conseil du patrimoine s'est prononcé là-dessus quant à ses inquiétudes aussi, à ce qu'il y ait une trop grande – avec le temps, on ajoute un bâtiment à tous les deux, trois ans, puis on se retrouve dans 50 ans avec un déséquilibre. Et c'est un petit peu l'inquiétude que j'ai face à cette proposition-là.

2670

C'est la même chose aussi par rapport aux interventions, si je regarde les interventions des dernières décennies, tout de suite autour du Château Ramezay, par exemple, alors je pense que c'est souvent critiqué, puis on n'a peut-être pas le recul nécessaire pour être capable d'intervenir d'une façon de qualité. Il est difficile d'avoir un recul puis une objectivité face à ces interventions contemporaines.

2675

Alors pour moi, il est plus important de prioriser, de porter attention à la préservation d'abord et avant tout, et par la suite, de faire bien attention aux gestes qui doivent être posés. On a Chaussegros-de-Léry autour du Château Ramezay, on a les condos derrière qui devaient avoir sept étages, qu'on a réduits à cinq, et qui quant à moi auraient dû en avoir que trois, l'utilisation des

2680 matériaux, les formes, il n'y a rien, je pense d'exceptionnel dans ces bâtiments-là. Le Conseil du

patrimoine va comme proposition d'analyser ce qui a été fait dernièrement pour en tirer une expérience. Et puis ça, je pense que c'est nécessaire.

LA PRÉSIDENTE :

2685

Mais est-ce qu'il faut comprendre votre intervention comme militant pour que chaque intervention nouvelle dans le Vieux-Montréal applique des caractères, des critères donc d'exemplarité ou d'originalité ou des éléments de spectaculaire – spectaculaire évidemment au sens intéressant du terme pas nécessairement gling-gling évidemment. Alors au fond, j'aimerais ça que vous poussiez un petit peu, parce qu'il peut y avoir des projets qui vont se développer dans le Vieux-Montréal avant qu'on ait l'occasion de faire cette analyse que vous suggérez. Alors donc, qu'est-ce que vous tirez comme enseignement de ce qui s'est fait, dans ce que vous avez apprécié et ce que vous n'avez pas apprécié, qui pourrait servir de critères, du moins dès maintenant, pour l'étude des projets qui s'en viennent.

2690

2695

M. ANDRÉ DELISLE :

Je pense qu'il y a des critères en place mais parfois c'est difficile de les appliquer. Encore une fois, pour des villes à échelle humaine, on fait une liste d'éléments essentiels pour un bâtiment qui va bien s'intégrer dans la ville : le nombre d'étages, qu'est-ce qu'on retrouve au rez-de-chaussée. Les condos derrière le Château Ramezay devaient avoir du commercial au rez-de-chaussée. Ce sont des résidences présentement. C'est bien évident que les résidents ne veulent pas avoir sous leurs fenêtres des activités. Pourtant, on se retrouve dans un lieu avec une belle rue, la rue le Royer, qui pourrait servir. Là, présentement, c'est complètement désert. Donc c'est toutes ces interventions-là.

2700

2705

Je pense qu'il faut faire du cas par cas, puis être capable d'analyser le dossier au niveau, on parle des formes, on parle des matériaux, on parle de la place aussi par rapport à la rue. Est-ce que c'est un bâtiment qui vient écraser? Par exemple, Chaussegros-de-Léry qui est énorme par rapport à l'Hôtel de Ville qui, devrait, lui, prendre tout son espace.

2710

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

2715 En lisant votre mémoire, j'avais cru comprendre qu'il y a une question aussi de facture à l'extérieur. Il y a des terrains vacants. Supposons qu'on a un projet qui se présente, intéressant, du contemporain ou du pastiche ou enfin vous comprenez, un décor similaire à ce qu'il y a autour, la qualité de l'insertion patrimoniale. Je pensais qu'il y avait un commentaire sous-jacent dans ce que vous disiez.

2720 **LA PRÉSIDENTE :**

Au niveau des critères architecturaux.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

2725 Oui, c'est ça.

M. ANDRÉ DELISLE :

2730 Oui, c'est ça. Mais effectivement, moi, je fais attention aux généralités, dire on devrait faire que du contemporain ou on devrait que faire de la reproduction. J'ai pris dans mon mémoire pour exemple le traumatisme suite à des interventions de la Place Royale à Québec. Je pense que ce qui est caractéristique de ce projet-là, c'est qu'on y a été que dans une seule voie. On s'est dit : tout du XVIIIe ou tout de l'époque de la Nouvelle-France et puis on rase tout le reste. Je pense qu'il ne faut pas appliquer à l'inverse ici puis dire : « On va faire que du contemporain. »

2735 Je pense que dans certains cas, il peut être intéressant de ramener des formes ou des attributs de bâtiments anciens dont on devrait être fier et qui peuvent servir en matière d'interprétation puis de mise en valeur puis d'expérience. Je parle dans mon mémoire, pour le visiteur, c'est d'expérimenter ce contact-là avec une architecture ancienne aussi, qui est très, très limitée quand même dans le Vieux-Montréal, si on parle du bâtiment du XVIIIe, par exemple.

2745 Donc je pense qu'il faut faire attention à ça. On peut avoir – je vous donnerais un petit
parallèle. On a, dans le cadre d'un comité précédent, présenté le patrimoine architectural du Vieux-
Montréal comme une collection. Dans les musées, on gère des collections. Évidemment, quand on
gère des collections, on a des politiques bien claires et puis on analyse chaque projet, chaque
acquisition et puis évidemment, s'il y a des aliénations aussi, ça doit être bien soupesé. Quand on
arrive avec de l'art contemporain ou quand on arrive avec des interventions contemporaines, il faut
être très prudent pour être capable de prendre ce recul-là. Comme j'ai dit, il y a des interventions qui
2750 ont été faites en toute bonne foi il y a quelques années qui, aujourd'hui, ne nous apparaissent pas
très heureuses. Il faut faire attention pour ne pas tomber là-dessus et puis pour multiplier les cas.

LA PRÉSIDENTE :

2755 Qui devrait décider de ça, Monsieur Delisle?

M. ANDRÉ DELISLE :

2760 Je pense qu'il faut qu'il y ait un comité multidisciplinaire qui se penche là-dessus. J'ai fait un
lien aussi avec la nouvelle *Loi sur le patrimoine* où on parle de patrimoine immatériel, on parle de
l'esprit du lieu. Donc ce n'est plus juste une question d'architecture. Je pense qu'il y a différents
aspects à prendre en considération, puis les résidents, puis les experts de différents domaines
peuvent avoir des interventions à faire dans le cadre de projets comme ceux-là.

2765 Je pourrais prendre comme parallèle le mont Royal. Alors c'est sûr qu'on peut dire : « On va
construire sur vingt pieds. » Ce n'est pas beaucoup, vingt pieds. Mais là, on fait ça cette année, puis
dix ans plus tard, on dit : « Vingt pieds ce n'est pas beaucoup. » On rajoute encore, on recoupe
encore un pied. Ce qui fait qu'on se retrouve en bout de ligne après 100 ans, on dit : « Il n'y a
presque plus rien. » Alors c'est un petit peu ça et c'est ce que j'ai cru comprendre aussi dans le texte
2770 du Conseil du patrimoine sur : bien, il faut faire attention parce que peut-être dans 10, 20 ou 50 ans,
on va avoir un contrebalancement qui va se faire.

LA PRÉSIDENTE :

2775 Il y a une bonne partie de votre mémoire aussi qui porte sur l'importance de l'interprétation et, au fond, les lacunes que le Vieux-Montréal présente actuellement au niveau de l'interprétation.

M. ANDRÉ DELISLE :

2780 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2785 Est-ce que vous auriez des éléments supplémentaires à nous fournir sur ce qui vous apparaîtrait être des parcours d'interprétation intéressants où, au-delà de la signalisation – j'allais dire de la simple signalisation mais ce n'est pas simple la signalisation – est-ce que vous auriez des éléments à nous donner qui nous permettraient de comprendre ce que vous considérez comme étant essentiel dans un parcours d'interprétation, par exemple.

2790 **M. ANDRÉ DELISLE :**

Il faut quand même mentionner la signalisation. Au départ, on ne peut pas en faire abstraction.

2795 **LA PRÉSIDENTE :**

Non, d'accord.

M. ANDRÉ DELISLE :

2800

Comme on disait tout à l'heure, les gens sortent du métro, ils ne savent pas où est le Vieux-Montréal, ils ne savent pas où est le fleuve. Ils suivent la foule tout simplement. Donc ça, ce n'est pas une mise en valeur quant à moi.

LA PRÉSIDENTE :

2805

Non, bien ça, on l'a tellement entendu, vous savez.

M. ANDRÉ DELISLE :

2810

D'accord.

LA PRÉSIDENTE :

2815

Je pense que c'est clair.

M. ANDRÉ DELISLE :

2820

Ah oui?

LA PRÉSIDENTE :

Ce soir, j'ai l'impression qu'on va l'entendre encore.

M. ANDRÉ DELISLE :

2825

On va voir dans quelques minutes si c'était clair. Mais on peut aller au-delà de ça, puis l'interprétation, effectivement ça peut prendre différentes formes. Puis ce n'est pas non plus comme projet de mettre des panneaux d'interprétation sur l'ensemble du quartier. Il y a plusieurs outils

2830 maintenant. On a réalisé une carte pour circuler dans le quartier, il y a des appareils pour de la géolocalisation qui peut se faire facilement mais d'abord et avant tout, il faut un minimum d'interprétation des bâtiments, il faut savoir ce que c'est, il faut savoir où est-ce qu'on s'en va.

2835 Puis j'ai pris pour exemple tout le chapitre sur l'archéologie, parce que pour moi, ce qu'on retrouve là, appliqué à l'archéologie puis on l'applique à l'ensemble du patrimoine, on va véritablement avoir un plan d'interprétation. Mais on dirait que ces approches-là ne sont proposées que pour l'archéologie et non pas pour l'ensemble du patrimoine.

LA PRÉSIDENTE :

2840

D'accord. Une dernière question, Monsieur Chénard?

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

2845

Oui. Vous savez, il y a des endroits où il y a ce qu'on appelle des *tags*, c'est-à-dire qu'avec mon appareil mobile, je peux avoir une vidéo, je peux avoir une présentation, je peux avoir...

M. ANDRÉ DELISLE :

2850

Oui, exactement.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

2855 Pour éviter un quartier à plaques comme on a entendu l'expression – je pense c'était de vous, d'ailleurs – est-ce qu'il y a des paramètres à ça? Est-ce qu'il y a des précautions? Pouvez-vous nous dire un mot sur ces moyens-là, si vous avez eu une réflexion là-dessus.

M. ANDRÉ DELISLE :

2860 Oui. Bien, nous, on célébrait notre 150^e anniversaire l'année dernière, puis on a
proposé à l'occasion de cet anniversaire-là de mettre sur pied un circuit de découverte du
Montréal du XVIII^e siècle par géolocalisation. Mais c'est sûr que quand on présentait le projet
aux intervenants – ça, c'est en 2009-2010 – on nous regardait avec des points d'interrogation
dans les yeux. Les gens ne sont pas tout à fait au fait. Dans les musées, on développe
2865 énormément ces outils de médiation, de communication sous différentes formes. Ça peut être
téléchargé sur des tablettes, ça peut être audioguide. La technologie n'a pas de barrière à ce
niveau-là. Donc c'est possible de le faire aussi.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

2870 Puis point de vue coût? Point de vue coût, qu'est-ce que vous aviez prévu? Est-ce que c'est
considérable?

M. ANDRÉ DELISLE :

2875 Bien, je pense qu'on est capable de faire quelque chose minimal. Je prends pour exemple
la première application – puis là, il y a notre ami de la SDC qui est ici – la première application du
quartier a été faite par la SDC. Je les en félicite. C'est la SDC, c'est un organisme parallèle qui a
réussi à mettre ça sur pied. Je ne peux pas croire que Montréal ne soit pas capable de se doter au
2880 minimum d'une petite application de découverte de son quartier historique. Le financement ne
devrait pas être une barrière, quelques dizaines de milliers de dollars.

LA PRÉSIDENTE :

2885 Monsieur Delisle, je voudrais vous remercier à la fois de votre contribution comme panéliste
à l'occasion du premier forum et de votre contribution comme intervenant ce soir au nom du
Château Ramezay, je voudrais vous remercier à la fois de votre contribution comme panéliste à
l'occasion du premier forum et de votre contribution comme intervenant ce soir au nom du Château

2890

Ramezay. Merci infiniment. Vous avez ouvert des dimensions ou vous les avez consolidées en même temps, qui sont fort intéressantes.

M. ANDRÉ DELISLE :

Merci.

2895

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. J'appelle maintenant, madame Phyllis Lambert. Bonsoir, Madame Lambert. On vous écoute, Madame Lambert. On est bien content de vous avoir avec nous aujourd'hui.

2900

Mme PHYLLIS LAMBERT :

Merci. Je suis revenue de Tracy et je tiens à vous remercier pour cette audience. C'est fort important. Je vais lire plus ou moins le document que j'ai parce que c'est des choses qui tiennent des documents formateurs du rapport et puis après ça, je vais dire plusieurs autres choses.

2905

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Allons-y.

2910

Mme PHYLLIS LAMBERT :

Je viens devant vous afin d'insister sur les principes fondamentaux d'aménagement du Vieux-Port de Montréal issus d'importantes audiences publiques, les premières qu'on a eues publiquement à Montréal. Ces audiences furent tenues en deux temps. La première partie, quatre jours au mois de septembre 95, visant à permettre à toutes les personnes et à tous les groupes de présenter leurs préoccupations quant à la vocation souhaitable pour le site du Vieux-Port et après un rapport intérimaire publié à la mi-décembre 1985. La deuxième partie des audiences publiques

2915

2920 tenues pendant trois jours en décembre 1985 sur les vocations à privilégier pour le Vieux-Port et des suggestions concrètes d'aménagement du site.

J'ai vécu l'histoire du réaménagement du Vieux-Port depuis 1974 et j'ai siégé à la Société du Vieux-Port pendant 23 ans suivant sa fondation.

2925

Je vais passer brièvement sur cette histoire afin de présenter les principes qui furent adoptés en suivant l'opinion des Montréalais et Montréalaises exprimée pendant ces audiences publiques vastes et rigoureuses.

2930

Mon intervention est tirée des documents : *Une stratégie de réaménagement du Vieux-Port de Montréal. Un programme réalisable proposé par l'Association du Vieux-Port, décembre 1979. Consultation publique, document d'information et de synthèse par le comité consultatif le Vieux-Port de Montréal; le Vieux-Port de Montréal, juin 85. Et Consultation publique, rapport final 1986 par le comité consultatif encore du Vieux-Port de Montréal.*

2935

Alors pour aller en arrière un peu, dès qu'il y avait des interventions dans le Vieux-Port, il y avait le rapport Lincourt : *Utilisation urbaine du site industriel*, du gouvernement fédéral, des terminaux pour conteneurs, c'est deux choses. Et puis c'était très *flyés* tout ça. Les chemins de fer étaient soulevés. Incroyable! En 78, le public est invité à soumettre des opinions et c'était plutôt aléatoire - Ce n'est pas les opinions, le système était aléatoire, c'est-à-dire, on pouvait aller en quelque part faire une petite lettre, un petit mot et puis c'était ça comme consultation, ce n'était pas une consultation. Et puis, en 79, l'Association le Vieux-Port, organisme communautaire, produit un rapport préliminaire reflétant les résultats des consultations aléatoires de 78. Et en 81, l'Association le Vieux-Port fut établie et ce fut un organisme autonome qui doit rapporter au gouvernement fédéral mais c'était un vrai conseil d'administration. Le mandat du comité de consultation, et je cite :

2940

2945

« *La consultation devra voir à rassembler le plus grand nombre possible d'intervenants de tous les milieux dont les milieux gouvernementaux. Elle devra aussi s'employer à dégager les consensus qui se font présentement quant à la vocation et à l'avenir du Vieux-Port de Montréal et au type de projets qui pourraient y être réalisés.* »

2950

Une vocation principale de lieu public était dans ces documents et là, je cite encore :

2955 « À la suite de l'évolution qu'a connu le Vieux-Port depuis 10 ans – ça, c'est toujours en 86 –
il est maintenant temps d'affirmer de façon non équivoque la vocation de lieu public, de détente et de
récréation du Vieux-Port. Ceci exclut la vocation résidentielle de même que toute commercialisation
intensive et les activités portuaires industrielles. »

2960 Ça c'est très important parce qu'à l'origine, le terrain du Vieux-Montréal était à développer
comme un terrain commercial. Et c'est ces consultations qui ont complètement tourné le port, et ils
ne voulaient jamais le dire tel quel dans les documents mais ça, c'était fort important.

2965 Alors les principes de cette consultation, les principes des recommandations et nous
soutenons les recommandations : Le Vieux-Port s'inscrit dans une problématique d'aménagement
du centre-ville élargi. Son développement ne doit pas entrer en concurrence avec les secteurs
environnants mais plutôt leur servir de complément et d'appui, en considérant notamment son
intégration au secteur immédiatement adjacent du Vieux-Port de Montréal et de ses franges est et
ouest, afin de soutenir les efforts actuels de consolidation. Et finalement, comme vous le savez, on a
regardé de très loin les liens est-ouest et nord-sud du plan.

2970 Le principe 2 : Toute personne devrait pouvoir se rendre aisément sur le site et les abords du
plan d'eau, y circuler librement en toute quiétude.

2975 Le principe 3 : Le caractère maritime et historique du site appelle la pertinence et
l'excellence tant au niveau de l'utilisation de l'espace qu'au niveau de la conception et du design
architecturaux afin de mettre en valeur le caractère du site. Tout aménagement du site devra aussi
préserver ou mettre en valeur les vues exceptionnelles sur le site, le plan d'eau, la rue de la
Commune et la ville.

2980 Principe 4 : Il est nécessaire d'aborder l'aménagement du site de façon évolutive - ça, le principe 4, c'est plutôt le gestionnaire, gestion qu'on devait faire étape par étape et puis, d'habitude pour le port, on parle qu'il faut faire ça vite et il est toujours question de *timing*.

2985 Le principe 5 est plus important : Les terrains et l'espace aérien du Vieux-Port demeurent dans le domaine public et l'aménagement comme la mise en valeur du site doivent être sous le contrôle des pouvoirs publics. Très important. Très, très, très important.

2990 Alors 6, ça touche comment on va le *gestionner*, et je n'ai pas les deux autres ici, mais la chose qui est tellement intéressante, c'est que quand il y avait tous ces projets pour faire des habitations sur les quais et tout ça, personne n'avait jamais regardé les quais. Ils ne pouvaient pas te dire des structures comme ça. C'était comme *flyé* au plus haut degré. C'était incroyable.

2995 Évidemment, comme nous savons tous, il y avait beaucoup de travaux qui étaient faits en rendant cet endroit qui reçoit des millions de gens chaque année. Alors maintenant qu'on change la gestion du Vieux-Port, qu'est-ce qu'on fait? On le remet, parce qu'il était à une époque donnée sous l'égide de – comment ça s'appelle maintenant?

LA PRÉSIDENTE :

3000 La Société immobilière du Canada.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3005 Oui. Alors c'était une compagnie de construction, n'est-ce pas?

LA PRÉSIDENTE :

3010 La Société immobilière du Canada, c'est la compagnie fédérale qui actuellement récupère la gestion du – c'est la société fédérale qui récupère actuellement la gestion mais effectivement, elle a des objectifs de rentabilité.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3015 Oui, oui, c'est ça la base de cet organisme, au fond. Alors ça ne rime pas avec les principes de base, il me semble. Mais il me semble que c'est une période de transition et puis on parle de mettre la gestion du Vieux-Port, remettre ça, donner le Vieux-Port à Montréal en 2015 ou 17, pardon. Alors mais entre-temps, qu'est-ce qui arrive? Il y a quelques années à venir et qu'est-ce qu'on fait? Quelle est la gestion maintenant du Vieux-Montréal? Il y avait des commissions variables, j'oublie ce que c'est maintenant.

3020

LA PRÉSIDENTE :

3025 Bien, la gestion est assumée en partie par l'arrondissement Ville-Marie pour certaines des questions – en fait, les questions d'entretien, les questions d'aménagement du territoire aussi, mais le Bureau du patrimoine qui est inscrit dans les organismes de la Ville-centre a la responsabilité de la partie préservation.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3030 Oui, mais le Bureau du patrimoine, c'est pas l'OCPM?

LA PRÉSIDENTE :

3035 Non, non, non. C'est la Ville.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3040 C'est la Ville, O.K. Alors mais il faut voir qu'est-ce qu'on va faire au point de vue de gestion. C'est parce que vous savez, il y a un musée là qu'il faut *gestionner* et je ne sais pas, Madame la présidente, que gérer ça très, très bien. Et puis il y a les liens avec – il y a des restos qui sont là, il y a le maintien et puis de temps en temps, il y a quelque chose de nouveau programme, mais tout ça, il faut que ce soit *gestionné* par – que ça doit être public. C'est le genre de gestion qui doit avoir un comité du public et s'il y a des changements des principes qui existent maintenant, il faut avoir des consultations là-dessus.

3045 C'est un terrain précieux. C'est un terrain névralgique pour Montréal et jusqu'à maintenant, c'est plus ou moins distingué. On ne voudrait pas voir améliorée un peu l'utilisation du Vieux-Montréal mais ça viendra. Mais ça viendra uniquement si c'est élégamment fait, tenu d'une façon carrément dans l'intérêt public. Alors il faut définir ce que c'est la définition « public ».

3050 C'est pour ça que j'ai lu, surtout les trois ou quatre principes du rapport de 85. Et au fond, il est très important, ce document, parce que ça servait de bible. Par exemple, il y avait un ministre qui n'aimait pas les quais, alors il voulait enlever les quais, n'est-ce pas. Alors il y avait toujours quelque chose comme ça et puis on disait : « C'est le public, le grand public qui a parlé. » Alors peut-être qu'à une époque donnée, il faut revoir, avoir une autre consultation publique là-dessus, mais c'était vraiment, c'était très rigoureux et puis c'était une époque où on ne connaissait pas ce que c'était une consultation publique. Alors le Vieux-Port a aidé à organiser les groupes pour discuter avec les groupes, qu'est-ce qu'ils voulaient, comment ils voyaient ça. C'était vraiment très bien travaillé à cette époque-là.

3060 **LA PRÉSIDENTE :**

3065 Alors au fond, Madame Lambert, est-ce que je comprends bien votre préoccupation que devant les changements qui arrivent actuellement, compte tenu de la disparition de la Société du Vieux-Port, de la récupération de la gestion par la Société immobilière du Canada, vous souhaitez qu'on prenne les moyens de s'assurer que les principes qui sont issus de la consultation de 85, que

3070 ces principes continuent de s'appliquer, entre autres et beaucoup en ce qui a trait au caractère public du territoire et que si jamais quelque projet que ce soit ou quelque transformation que ce soit se présentait, qu'il faudrait faire en sorte que le public soit consulté d'une manière large et rigoureuse. Ça, c'est un minimum.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3075 Tout à fait. Tout à fait. Il faut aussi une gestion.

LA PRÉSIDENTE :

Une gestion.

3080 **Mme PHYLLIS LAMBERT :**

3085 Publique. Parce que vous savez, c'est une grande affaire. Il y a beaucoup de gens qui travaillent sur le site, nettoyer le site, garder ça en bon état et tout ça. Ça, c'est des choses, c'est du travail à faire. Alors on ne peut pas – il faut tout un organisme pour faire ces choses-là. Et puis aussi, il y a quand même des programmes qui demandent de la publicité, comme tout musée, comme tous les programmes. Alors tout ça, ce n'est pas quelque chose qu'on peut juste donner à quelqu'un.

3090 **LA PRÉSIDENTE :**

3095 Il y a des gens qui nous ont suggéré, par exemple, certains des organismes qui sont venus devant nous jusqu'à maintenant ont suggéré la création d'une structure nouvelle qui impliquerait des représentants de la Ville de Montréal, des représentants de la Société immobilière du Canada, et bon, il y avait une troisième composante, qui assureraient la gestion du Vieux-Port. Contrairement à cette formule-là, ce que je comprends de votre position, c'est qu'il faudrait s'assurer que le grand public, le public soit aussi représenté?

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3100 Absolument. Absolument. Et comment est-ce qu'on va, par exemple, comment est-ce qu'on va trouver l'argent pour *gestionner* ça? Maintenant, on reçoit un certain montant, jusqu'à maintenant du gouvernement fédéral. Alors je suppose qu'on va donner cet argent quand ils présentent les budgets à toutes les années et tout ça et je suppose – mais pourquoi est-ce qu'on n'ouvre pas ça au public, le budget? Je ne vois pas pourquoi.

3105

LA PRÉSIDENTE :

Qu'il devrait être public. Le budget devrait être public.

3110

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3115 Oui, oui. Oui. Pourquoi pas? C'est vraiment dans l'intérêt public et puis comme ça, les gens comprennent ce qu'ils en ont en main et tout ça. Mais le principe, c'est que, je crois, tout, tout, tout découle de ça, de garder ça à un endroit public, *gestionné* comme un endroit historique, un endroit où ce qu'on fait là-dedans – je crois que c'est le huitième principe – c'est que toute activité là-bas fait partie du Vieux-Port et pas, je ne sais pas, du centre-ville ou quelque chose comme ça.

3120 Et aussi, il y a le Vieux-Montréal d'un côté et le Vieux-Port de l'autre côté. C'est merveilleux d'avoir ce Vieux-Port pour les gens du Vieux-Montréal, n'est-ce pas, qui travaillent là et puis comme les gens qui viennent dans le Vieux-Montréal, ils voient quoi? Peut-être quelque chose et puis comme ça, ils peuvent passer un bon moment dans le Vieux-Port aussi. Ça a toujours été une idée de comment on allait amener les gens dans le Vieux-Montréal aussi. Et en plus, il faut qu'il y ait un lien avec le canal Lachine, parce que le Vieux-Port et le canal Lachine, il y a une suite. On avait espéré à une époque donnée avoir une entité qui était un centre d'interprétation du canal Lachine et de toutes les industries qui étaient là, n'est-ce pas? Je ne sais pas, ça ne s'es jamais fait mais en tout cas, il y a des possibilités comme ça éventuellement.

3125

LA PRÉSIDENTE :

3130 Est-ce qu'on peut profiter de votre présence pour vous poser quelques questions sur la façon dont vous voyez le Vieux-Montréal évoluer?

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3135 Certainement.

LA PRÉSIDENTE :

3140 Incluant le Vieux-Port, bien sûr, en utilisant entre autres des choses qu'on a entendues jusqu'à maintenant en provenance d'autres groupes ou d'autres représentants. Par exemple, une première question concernant un peu ce que monsieur Delisle nous a raconté de l'intérêt d'avoir une façon de faire ou des critères lorsque vient le moment d'introduire ou d'intégrer dans des espaces libres actuellement, soit de nouveaux bâtiments ou soit de nouvelles places ou de nouveaux espaces verts. Alors comment vous voyez, d'une manière plus générale, l'introduction de la
3145 contemporanéité ou de, je dirais, je pense à la modernité mais c'est probablement pas la bonne...

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3150 Je vois ce que vous voulez dire.

LA PRÉSIDENTE :

3155 Au niveau de l'architecture, par exemple. Quels devraient être les critères architecturaux qui nous guident quand un nouveau bâtiment vient s'insérer dans le Vieux-Montréal actuellement?

Mme PHYLLIS LAMBERT :

Je dirais pour commencer qu'il faut s'occuper de l'utilisation. Ça, c'est important aussi.

3160 **LA PRÉSIDENTE :**

Allons-y.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3165

L'introduction de – moi j'avais conseillé à l'époque d'aller faire un bâtiment en acier et verre dans le Vieux-Montréal à une époque. On peut faire ça, si c'est très bien fait et qu'il y a les proportions qui riment avec ce qui est là. Il ne faut pas essayer d'imiter l'ancien. Mais il faut toujours avoir question de proportion, hauteur, volume et tout ça qui – il faut faire attention à toutes ces questions-là. Mais pour *gestionner* ça évidemment, il y a une table de concertation et moi, je crois énormément dans les tables de concertation. C'est très important que les gens qui sont...

3170

Je fais partie d'une table de concertation dans le quartier ouest de Montréal et puis je trouve que c'est fantastique, il y a des gens de tous les niveaux, des étudiants, des résidents, des gens qui ont des affaires là-bas, les gens qui travaillent là-bas, les universités, les institutions et puis les développeurs fonciers. Et puis nous arrivons avec des discussions, avec des planifications à vraiment améliorer la chose et puis être d'accord. Alors je trouve que ça, c'est déjà quelque chose de formidablement important. Mais je crois qu'il faut – il y a quand même l'Office de consultation. Pourquoi est-ce que l'Office de consultation ne soit pas consulté pour les problèmes comme ça.

3175

3180

LA PRÉSIDENTE :

Alors au fond, l'aménagement d'après vous pourrait se permettre – comment je dirais – d'appliquer des critères novateurs, des critères architecturaux novateurs mais tout ça devrait se faire à l'intérieur d'un exercice concerté qui impliquerait les résidents, toutes les parties prenantes finalement.

3185

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3190 Très bien. Ça doit être très, très bien conçu et très, très bien construit aussi. Un des principes qu'on avait pour le Vieux-Port aussi, l'aménagement du Vieux-Port, c'est qu'il ne fallait pas avoir quelque chose qu'on va refaire dans 25 ans. Il fallait avoir une qualité de tout ce qu'on fait de qualité qui va rester, une qualité qui va être...

3195 **LA PRÉSIDENTE :**

Durable.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3200 ... soutenue. Et puis, aussi, il y a la question de maintenir ces bâtiments aussi. Ça, c'est important.

LA PRÉSIDENTE :

3205 L'entretien, tout ça.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3210 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

3215 Peut-être changer un peu de thématique. Vous voyez ce qui se développe juste au nord de la limite du Vieux-Montréal, en bordure du Vieux-Montréal, le long de l'autoroute. Il y a des projets qui montent.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3220 Le long de?

LA PRÉSIDENTE :

3225 Le long de l'autoroute Ville-Marie, sur la rue Saint-Antoine et le long de l'autoroute Ville-Marie.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3230 Oui, oui.

LA PRÉSIDENTE :

3235 Vous voyez les projets monter et il y en a plusieurs qui sont des projets en hauteur. Quand on se situe du côté du Vieux-Montréal et qu'on a à la fois la préoccupation de le désenclaver mais aussi de permettre que le caractère du Vieux-Montréal soit maintenu, les vues sur le mont Royal, les paysages aussi auxquels on a accès, comment on peut réagir face à ces projets qui se développent sur la rue Saint-Antoine?

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3240 Moi, je crois qu'il faut garder le niveau qui existe maintenant. Il ne faut pas, par exemple, il y a ce seul bâtiment qui est une tour, c'est quoi?

LA PRÉSIDENTE :

3245 Bien, il y a maintenant le Centre de recherche du CHUM qui grimpe. Il y en a un autre...

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3250 Non, non, le CHUM, c'est de l'autre côté. Mais je veux dire sur la rue – dans le Vieux-Montréal lui-même. C'est Place... à côté de l'église Notre-Dame.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

3255 Place d'Armes?

Mme PHYLLIS LAMBERT :

La tour.

3260 **M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :**

Qui était la Banque canadienne nationale.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3265 Oui. Je trouve qu'on ne devrait plus avoir d'autres tours dans le Vieux-Montréal. Et ça me choque pas la fabrique de ce bâtiment, je n'aime pas l'idée d'avoir d'autres tours dans le Vieux-Montréal.

3270 **LA PRÉSIDENTE :**

Parce que vous savez, il y en a qui nous ont suggéré de moduler les tours de telle sorte qu'on puisse maintenir les vues mais dans des corridors.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3275

Mais pourquoi avoir des vues là? De l'autre côté, on va densifier la ville, c'est sûr. Et de l'autre côté, Ville-Marie, on va avoir toutes sortes de choses et hauteurs différentes. Il faut ça. Il faut densifier. Mais dans le Vieux-Montréal, il faut garder une espèce de caractère qui est là maintenant. Il ne faut pas des bâtiments plus hauts que les églises et tout ça. Et donc c'était une grande discussion qu'on avait, le bâtiment du – c'était quoi – assurance sur le square, Place d'Armes – si je suis l'église, c'était sur le coin... ça, c'est nord-est, O.K.? Et puis c'était un bâtiment avec une tour? Ça, d'était au XIXe siècle, n'est-ce pas. Alors il y avait beaucoup de discussions et puis il y avait d'autres bâtiments, juste devant, qui sortent plus hauts aussi. Mais il ne faut pas continuer à agrandir les bâtiments là-bas.

3280

3285

C'est un îlot. C'est vraiment une île. Je dois dire que j'habite là-bas et j'adore ça. Je suis dans un village et c'est formidable. Même qu'il y a beaucoup de touristes et tout ça, ça ne me gêne pas.

3290

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Le silo numéro 5, est-ce que vous avez des pistes, des réflexions à partager avec nous là-dessus?

3295

Mme PHYLLIS LAMBERT :

Je n'entends pas?

3300

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Sur l'avenir du silo numéro 5.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3305 Numéro 5?

LA PRÉSIDENTE :

3310 Dans le Vieux-Port, le silo numéro 5.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

Dans le Vieux-Port.

3315 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous savez les...

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

3320 Five Roses.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3325 Le grand, vous voulez dire? Ah! C'est magnifique. C'est magnifique ce bâtiment. Et puis il y avait dans le Vieux-Port, il y avait des amateurs d'enlever ça pour avoir une fenêtre sur le fleuve et que des fenêtres sur le fleuve. C'est toutes les fenêtres sauf ce bâtiment. C'est une des merveilles de Montréal, ce bâtiment. Je l'adore. Et on peut faire toutes sortes de choses, mais je ne crois pas qu'on doive faire – je ne sais pas – mais il me semble de faire un tour à
3330 côté de ça pour habitation ou quelque chose comme ça, ce n'est pas une bonne idée. Et c'est à l'étude maintenant par – j'oublie le nom.

M. VIATEUR CHÉNARD, commissaire :

3335 La Société immobilière du Canada.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3340 Oui, c'est ça. Merci. Ils étudient. Ces éléments historiques sont fantastiques, d'industrie. Et c'est ça, le Vieux-Port est un endroit industriel du Canada. Mais oui. Et puis c'est magnifique comme élément.

LA PRÉSIDENTE :

3345 Est-ce que vous savez, le *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal* a été développé aussi dans la perspective où en 2017 on aura identifié des legs à l'occasion du 375^e anniversaire de Montréal. Quand vous pensez au Vieux-Montréal, est-ce que vous avez un projet particulier qui vous apparaîtrait être le legs dont il faudrait se doter à l'occasion du 375^e anniversaire ?

3350

Mme PHYLLIS LAMBERT :

Pour le Vieux-Montréal?

3355

LA PRÉSIDENTE :

Pour le Vieux-Montréal.

3360

Mme PHYLLIS LAMBERT :

Je n'ai pas pensé à ça. Je ne peux pas dire ça, je ne peux pas l'inventer maintenant mais si vous voulez, je vais penser à ça.

LA PRÉSIDENTE :

3365

Mais pourquoi pas? Si vous avez une bonne idée vous pouvez nous l'acheminer.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3370

Non, je vais discuter. On n'a jamais de bonnes idées. C'est trop facile. Mais il faut vraiment penser structurellement comment est-ce qu'au point de vue de la société et tout ça, comment on peut faire quelque chose qui pourrait aider...

LA PRÉSIDENTE :

3375

Voyez-vous, on a eu des suggestions.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3380

... la bonne gestion. Peut-être ce ne sera pas du tout un bâtiment. Peut-être que ça ne sera pas du tout un monument. Ça serait une façon de *gestionner* – je ne veux pas dire *gestionner*.

LA PRÉSIDENTE :

3385

De gestion?

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3390

Non. C'est un mot...

LA PRÉSIDENTE :

Administrer?

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3395

En tout cas, pour *gestionner*, pour avoir des principes de comment le public a accès à la prise des décisions de ce qu'on va faire.

LA PRÉSIDENTE :

3400

Donc pour vous, le legs pourrait être aussi bien la création d'un organisme de gestion du Vieux-Montréal...

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3405

Tout à fait. Tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

3410

... avec le grand public, avec un budget pour que ça puisse vivre.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3415

Tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

Autant que ça peut être un édifice ou une place publique ou un système de tramway.

3420

Mme PHYLLIS LAMBERT :

Ou peut-être faire beaucoup plus attention aux trottoirs et l'aménagement des rues là-bas. Et puis le trafic. Ça, c'est comme vous le savez des grandes questions toujours.

3425

LA PRÉSIDENTE :

Comme résidente du Vieux-Montréal, est-ce qu'il y a une problématique, d'une part, un problème, ou bien un acquis, un atout, un problème que vous voudriez voir réglé ou un atout que vous voudriez voir conservé?

3430

Mme PHYLLIS LAMBERT :

Je voudrais tout conserver. Alors...

3435

LA PRÉSIDENTE :

Comme il est là actuellement.

3440

Mme PHYLLIS LAMBERT :

Oui, oui. Il y a des choses qu'on peut un peu améliorer. Un atout, *ouf!* Vous savez, les choses changent. La Place Jacques-Cartier a changé à plusieurs reprises et parfois, c'est mieux, parfois ce n'est pas mieux, mais quand même c'est un bon endroit ouvert et c'est fantastique d'avoir une place comme ça. C'est un peu comme le parvis du Centre Pompidou à Paris, n'est-ce pas? C'est le même principe. Non, c'est une chose formidable. Il y a des choses mais pour en général, vous savez, on ne peut pas dire, les restaurants et tout ça. Il y avait un moment où on voulait faire à côté de chez moi un, je ne sais pas, un de ces horribles restaurants vite avec des frites et tout ça. Et puis nous avons tout arrêté ça.

3445

3450

Mais c'est des choses comme ça qu'il faut voir à l'utilisation de l'endroit. Il y a des endroits, il y a un petit endroit, je ne sais pas, sur la rue Saint-Paul qui était idéal avant et puis maintenant, ce n'est pas très bien mais ça aussi, c'était une question de ce n'est pas bien *gestionné* mais ça, c'est une question de sous, d'affaires. Et je crois que plus le Vieux-Montréal a un caractère agréable... Je ne sais pas si j'aime tellement qu'il y ait tous ces petits magasins de vêtements huppés mais en tous les cas, ces bâtiments sont utilisés et ça change. Ça change. Je crois que ce n'est pas tellement... Pour l'instant, je ne vois pas.

3455

LA PRÉSIDENTE :

3460 Non?

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3465 Mais il faut que j'y pense.

LA PRÉSIDENTE :

3470 Il n'y a pas de problème non plus qui vous vienne à l'esprit comme résidente du Vieux-Montréal, des problèmes particuliers sur lesquels il faudrait se pencher?

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3475 À mon avis, non.

LA PRÉSIDENTE :

3480 Non?

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3480 Non. Nous avons l'expérience. Peut-être qu'il y a des autres endroits où il y a des problèmes mais là où je suis...

LA PRÉSIDENTE :

3485

Ça va bien.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3490

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

3495

Écoutez, on vous remercie infiniment de vous être déplacée et d'avoir accepté comme ça de répondre à nos questions à brûle-pourpoint.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3500

Je n'étais pas très satisfaisante à votre dernière question mais...

LA PRÉSIDENTE :

3505

Écoutez, on sait très bien qu'on vous prend comme ça à l'improviste et que vous n'avez pas nécessairement lu nos questions d'avance.

Mme PHYLLIS LAMBERT :

3510

C'est tellement important. Si on perd ça, si on perd la qualité de cet endroit, qu'est-ce qu'on a encore à Montréal?

LA PRÉSIDENTE :

C'est quand même le lieu de fondation.

3515 **Mme PHYLLIS LAMBERT :**

Voilà.

3520 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup d'être venue, Madame Lambert. Merci. Je voudrais, avant de terminer la séance, peut-être remercier aussi monsieur Lafrance tantôt. J'ai remercié monsieur Delisle pour sa participation comme panéliste. Vous aussi, vous étiez comme panéliste. Alors merci beaucoup. On recommence ce soir à 7 h.

3525
FIN DE LA SÉANCE

3530

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

3535

LOUISE PHILIBERT, s.o.

3540